8e ANNÉE — T. 15 N° 316 — 2 JANVIER 1926

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

ABONNEMENTS : six mois, 13 fr. ; un an, 25 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

Achat de livraisons de la « Documentation Catholique »

Pour permettre aux nouveaux abonnés de compléter leurs collections, nous rachetons, au prix de 0 fr. 60 l'exemplaire en bon état, *rendu franco, les numéros suivants :*

4, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 32, 33, 40, 47, 61, 68, 74, 77, 79, 81, 300.

Nous ne rachetons pas les collections. — Faire les envois, en indiquant nom et adresse de l'expéditeur, à M. le Bibliothécaire, 5, rue Bayard, Paris-8e.

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

ACADÉMIE FRANÇAISE

Les prix de vertu de 1925

Rapport de M. le marquis Robert de Flers,

directeur de l'Académie [1]

MESSIEURS,

Ernest Renan a dit, ici, avec une onctueuse malice : « Il y a un jour dans l'année où la vertu est récompensée. » Mais, hélas! ce jour-là quelqu'un qui, parfois, n'a pas été pris assez petit pour se rendre digne, autant qu'il l'eût fallu, d'une tâche aussi grande, doit, durant trois quarts d'heure, entretenir de la vertu ses confrères et un certain nombre de personnes intrépides ou curieuses. Il est aisé d'apercevoir quelle peut être l'angoisse de ce quelqu'un que des pratiques suffisamment méditatives ou ascétiques n'ont point préparé à remplir un tel devoir.

Le privilège de l'Académie.

Elle le doit à la confiance qu'elle inspire et à son esprit d'impartialité.

Nul d'entre nous pourtant ne saurait se soustraire à une obligation que fortifie un usage très ancien. Je suis, en effet, Messieurs — et je le dis non sans épouvante, — le 106e académicien chargé de vous présenter le 106e rapport sur la vertu. Voilà plus d'un siècle, en effet, que des donations nombreuses et magnifiques ont été faites à l'Académie française afin qu'elle les attribuât aux plus méritants. Comment ne serions-nous point touchés de l'estime que nous ont témoignée de la sorte tant de généreux philanthropes? Il est évident que nous inspirons confiance, une confiance effrayante. Pourquoi? N'allons point surtout en tirer vanité. Il est probable que cette longue faveur a pour cause secrète et profonde la situation même qu'occupe notre Compagnie. L'Académie existe, en quelque manière, à côté de l'Etat, mais sans se confondre avec lui. Elle exauce ainsi les sentiments contradictoires de la majorité des citoyens français, qui entourent l'Etat de la plus grande considération, tout en se méfiant horriblement de lui. D'autre part, l'on veut bien s'accorder à constater que nos décisions ne sont point, à l'ordinaire, scandaleuses, que le déclin de nos passions nous achemine vers l'impartialité; enfin, que nous sommes à l'abri de la plupart des entraînements de la jeunesse, et, si je ne dis point de tous ses entraînements, c'est afin de ne pas nous désespérer tout à fait. Ces diverses raisons collaborent à cette impression rassurante que nous communiquons parfois plus rapidement que nous le souhaiterions.

(1) Séance publique annuelle du jeudi 17. 12. 25. — Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

Une injustice à réparer vis-à-vis de M. de Montyon.

Sa réception posthume à l'Académie par M. de Flers.

Ce privilège, qui a sa part de mélancolie, nous le possédons depuis la fin du XVIIIe siècle, fort exactement depuis le mois d'avril 1782, date à laquelle M. de Montyon, Chancelier de Monseigneur le Comte d'Artois, pria notre Compagnie d'agréer la fondation du premier prix de vertu. Le geste de cet homme de bien vaut, chaque année, à sa mémoire, l'hommage qu'en cette séance nous avons accoutumé de lui rendre. L'on ne saurait attribuer son initiative qu'au désir d'enlever aux bonnes actions ce qu'elles ont souvent de trop confidentiel et, comme il le disait, « d'apporter du ciment aux bonnes mœurs ». Pourquoi ces nobles intentions ne seraient-elles point compatibles avec l'espoir qui semble bien avoir été celui de M. de Montyon — et qu'aucun de nous ne saurait lui reprocher — d'entrer un jour à l'Académie française? Son vœu ne fut point exaucé et, s'il parvint à se faire élire membre de l'Académie de Suède, il ne reçut de cet événement qu'une consolation glaciale. Ne vous paraît-il pas, Messieurs, que nos prédécesseurs aient manqué de quelque gratitude envers notre premier bienfaiteur? Ne pensez-vous pas qu'il y ait là quelque chose comme une négligence à réparer et qu'il serait temps d'accueillir sous cette coupole Antoine, Jean-Baptiste, Robert Auget, baron de Montyon? Voulez-vous que nous imaginions qu'il est ici parmi nous, qu'il est vêtu, à son habitude, d'un habit de soie puce, d'un gilet noir émoustillé de dentelles dites « fillettes » et « points d'avoine », d'une culotte de satin, taillée chez Hermée, qu'il porte des bas gris d'une grande finesse, choisis chez Pierre Rousseau, « marchand-bonnetier des Dames de France, vendant en gros, en détail et en conscience », et des souliers dont les boucles de diamants lui viennent de sa grand'mère? Voulez-vous m'autoriser à me tourner vers lui et à lui répondre, selon notre tradition :

Discours à M. de Montyon.

Il possédait les qualités du « grand bourgeois ».

MONSIEUR,

Vous êtes né à Paris le 23 décembre 1733. Vous êtes mort à Paris le 29 décembre 1820. Comment ne pas louer, dès l'abord, votre fidélité à une même ville et à un même mois et, au-dessus de ces circonstances, votre attachement à tous les principes capables d'établir plus solidement le règne de l'ordre, de la justice et de la bonté? C'est ainsi que vous avez contribué, au cours de toute votre existence, à fortifier la dignité de la bourgeoisie, tout en mettant votre zèle, en ce qui vous concernait, à la « gentilhommiser », car il semble bien que votre nom de Montyon vous ait inspiré plus de tendresse que votre nom d'Auget, sans doute parce qu'étant plus récent il réclamait dans sa nouveauté fragile de plus grands égards. Mais, malgré cette apparence, vous ne vous êtes jamais écarté de votre classe d'origine et l'on distingue en vous, à travers un vivant

mélange de mérites capitaux et de faiblesses vénielles, les meilleurs traits du grand bourgeois. Témoin votre amour de l'indépendance, alternant avec des périodes de docilité ; votre sens des réalités et votre entraînement à suivre les belles chimères ; votre préférence à vanter les mœurs de la veille au détriment de celles du lendemain ; votre complaisance à la faveur, tant qu'elle ne devient pas un abus ; votre plaisir à contester et, l'amour-propre mis hors de cause, votre facilité à se résigner ; votre goût pour les honneurs que vous souhaitiez d'obtenir et votre mépris pour ces mêmes honneurs dès que vous les aviez obtenus ; enfin, votre volonté de concilier les vœux de votre cœur avec les ordres de votre raison. Dans tous les emplois que vous avez occupés — avocat au Châtelet, maître des requêtes au Conseil d'Etat, intendant des provinces d'Auvergne, de Provence et d'Aunis, — il est aisé de reconnaître la marque de ces fortes qualités.

Certains griefs, encourus « à cause de nous ».

Vos contemporains se sont plu à plaisanter chez vous de légers défauts plutôt qu'à louer votre droiture et votre intégrité. Ils ont eu tort, car c'est l'originalité de votre caractère que certains travers superficiels n'aient jamais réussi à en altérer le fond. Ne nous donniez-vous pas ainsi déjà une profitable leçon, en nous prouvant qu'il n'est point indispensable d'être la vertu même pour honorer la vertu et qu'il est permis de lui consacrer des prix sans être, à tous moments, obligé pour cela de les mériter ?

Aussi bien, Monsieur, comment ne reconnaîtrions-nous pas que les griefs, toujours bénins et souvent injustes, que vous fit votre époque, c'est à cause de nous que vous les avez encourus, pour pouvoir un jour nous faire une dotation plus magnifique.

Misanthrope et célibataire obstiné.

L'on vous accusa de misanthropie, peut-être parce que vous vouliez que les hommes fussent justes et loyaux. C'est ne pas aimer les hommes que de les exiger parfaits. Mais, si vous entreteniez une défiance attentive à leur égard, c'était aussi pour aller plus librement aux humbles, aux petits et aux souffrants. L'on vous reprocha encore d'être demeuré obstinément célibataire. Ce ne fut point, sans doute, parce que vous pensiez que le célibat, ainsi que l'a dit Bossuet, est « montré comme une imitation des anges » ; mais, entouré d'une famille, n'eussiez-vous pas été forcé de contrarier votre fièvre de libéralités ? Qui sait cependant si votre solitude, certain soir, ne commença pas de vous peser. N'aviez-vous pas eu la pensée, qui comportait encore une part de charité, d'épouser cette singulière Mlle Rosalie de Constant, pleine de mouvement, d'intelligence, qui était bossue et que la chronique genevoise nous dépeint « bougeante, inquiétante et clignotante ». Ce projet n'eut point de suite, et Mlle de Constant vous oublia, en entretenant une correspondance très « Nouvelle-Héloïse » avec Bernardin de Saint-Pierre, qui, dans sa dernière lettre, s'abandonnant à une sentimentalité éperdue, lui demanda de bien vouloir lui envoyer son portrait et le chiffre de sa dot.

« Administrateur minutieux et hérissé » de sa fortune.

Enfin, Monsieur, l'on a insinué, et c'est un devoir pour nous de flétrir un tel soupçon, que vous aviez été « un propriétaire un peu dur, un homme d'affaires un peu processif, un créancier un peu exact à réclamer son dû ». Eh bien ! oui, Monsieur, il est certain que vous fûtes un administrateur minutieux et hérissé de votre fortune ; mais si vous avez mis à la défendre tant de rigueur et de persévérance, c'est que vous estimiez que déjà elle ne vous appartenait plus et qu'elle était devenue la propriété de tous les braves et pauvres gens que vous aviez choisis pour vos héritiers présomptifs. Les résultats de votre gestion furent prodigieux. Dans votre testament, vous aviez évalué votre fortune à 238 000 livres, tandis que, réalisée, elle atteignit au chiffre de 7 millions. Quel grand argentier du royaume vous eussiez fait !

Vous avez pris soin, d'ailleurs, d'écrire une brochure intitulée *Particularités sur les ministres des Finances*. Vous aviez remarqué qu'en ce temps-là déjà cette infortunée catégorie d'hommes d'Etat vivait accablée de soucis, de préoccupations, et ne goûtait point, sans qu'il fût mélangé d'amertume, ce que Stendhal devait appeler un jour « le ravissant bonheur du pouvoir ».

Le secret d'une bien soudaine prospérité. « Mais c'était pour nous ».

Quel avait donc été votre secret pour augmenter, dans une telle proportion, votre patrimoine familial ? Sans doute, vous n'aimiez la dépense que dans la limite où elle est fort éloignée de la prodigalité. Bien qu'au temps de votre jeunesse vous eussiez brillé dans le beau monde et que vous vous fussiez accoudé au « Sopha » de Crébillon le fils, vous avez toujours eu horreur de donner de l'argent aux femmes, parce que ce geste est bas... et aussi parce qu'il est cher. Mais ce n'est point dans ces pratiques d'économie qu'il convient de chercher la véritable cause de votre soudaine prospérité. Nous la trouvons bien plutôt dans la clairvoyante sûreté avec laquelle, prévoyant la tourmente révolutionnaire, vous fîtes les placements les plus avantageux, en Angleterre, en Amérique, à Lubeck, en Russie, en Louisiane, en Saxe, en Prusse, en Toscane et en Suisse. Je ne voudrais pas vous dire des choses désagréables, Monsieur, mais c'est, je crois bien, ce que nous appelons, aujourd'hui, l'évasion des capitaux. Cette opération vous fut extrêmement favorable et entraîna tant de litiges et de procès qu'elle vous fit bientôt passer pour un chicaneur impénitent. Mais c'était pour nous, Monsieur, c'était pour nous.

L'institution du premier prix de vertu.

Quel mal ne vous êtes-vous pas donné pour instituer ce premier prix de vertu, dont vous avez établi les conditions avec tant de sagesse et d'expérience ! Celui ou celle dont on décidait de célébrer la vertu devait être choisi, de préférence, dans les derniers rangs de la société. Le fait vertueux devait s'être passé dans l'étendue de la ville ou de la banlieue de Paris. La récompense consistait dans la rente de 12 000 livres, moitié pour l'auteur de l'action couronnée, moitié pour l'académicien chargé de prononcer le discours. Comme c'est aimable, Monsieur, d'avoir pensé à nous ! Notre Compagnie cependant ne crut pas pouvoir accepter la seconde partie de cette libéralité. Toucher des droits d'auteur sur la vertu des autres parut excessif à nos devanciers. Ne pouvant pas toujours honorer la vertu par nos actes, nous avons voulu l'honorer par nos paroles. Encore fallait-il que ces paroles fussent gratuites. Nous avons été plus obéissants sur le mode et la durée que vous souhaitiez de leur imposer. « Le discours, avez-vous décidé, sera en prose. » Etait-ce, Monsieur, que vous vous méfiiez des poètes ? Non certes, car vous saviez

que, d'entre les hommes, le poète est le plus noble et le plus pur.

Dans notre nuit, sans lui complète,
Lui seul a le front éclairé.

Mais vous estimiez, comme l'a dit Jules Lemaître, qu' « une action vertueuse, c'est l'œuvre d'art permise à ceux qui ne sont pas artistes. C'est le plus beau des poèmes que tout le monde peut faire ». Cela aussi, c'est de la poésie pure, et qui n'a que faire de l'entrave des règles et des rythmes.

Mais vous ne vous êtes point tenu à cette prescription. « Le discours, avez-vous ajouté, ne sera pas de plus d'un demi-quart d'heure de lecture. » Etait-ce, Monsieur, que vous vous méfiiez des orateurs ? Point davantage. Seulement il ne s'agissait alors que d'une seule belle action à récompenser, et à louer.

Il en résulte — nous l'avons souvent remarqué avec effroi — qu'aujourd'hui, pour être logique avec vous-même, comme nous avons décerné cette année 623 prix de vertu, votre malheureux directeur devrait conserver la parole pendant 623 demi-quarts d'heure, c'est-à-dire, a bien voulu m'affirmer un membre de l'Académie des Sciences, pendant trois jours, cinq heures, cinquante-deux minutes et trente secondes. Vous aviez trop de bonté, Monsieur, pour souhaiter pareille calamité, une bonté trop véritable et trop en avance sur son époque.

Délaissant la sensibilité artificielle de son temps, M. de Montyon a « rencontré la Pitié ».

C'était le temps où la sensibilité était devenue une sorte d'institution mondaine. Les femmes s'empressaient de s'évanouir dès qu'elles apercevaient Monsieur de Voltaire, elles adoptaient pour coiffure le « pouf au sentiment » dans lequel elles plaçaient le portrait de leur fille, de leur mère, de leur serin, de leur chien, le tout « garni des cheveux de leur père ou d'un ami de cœur ». On élevait dans tous les jardins des temples à l'Amitié et à l'Amour, qui embellissaient à ravir le paysage, mais dont on avait toujours perdu la clef. Les cœurs les plus charitables se contentaient de consoler quelques « désaccordés de village » et de raccommoder quelques « cruches cassées ». Vous écartant de ces chemins artificiels, vous avez fait, Monsieur, une rencontre merveilleuse, vous avez rencontré la Pitié. La sensibilité nous pousse à nous émouvoir au spectacle d'une infortune ou d'une misère, à consacrer à la victime un bref chagrin et à passer ensuite très longtemps à nous en consoler. La pitié ne s'attarde pas à ce soin; dès qu'elle a trouvé prétexte à s'éveiller, elle court au but et, sans compter, se dépense. Ce fut votre manière, Monsieur, et nous savons quel usage admirable vous en avez fait.

De l'utilité des prix de vertu. Ils semblent moins destinés à honorer la vertu qu'à la donner en exemple.

Il faut reconnaître que tout d'abord vous avez été mal récompensé de votre générosité. A peine votre fondation fut-elle connue que les dévots vous taxèrent de niaiserie et vous accusèrent d'avoir voulu séculariser la vertu, tandis que les philosophes vous proclamèrent homme de génie et voulurent apercevoir en vous l'apôtre de la morale laïque; ce fut un beau tapage. La discussion était ouverte et le demeura. Depuis lors, à intervalles réguliers, on reprend les griefs de ce vieux débat: il est sacrilège de récompenser la vertu; la vertu ne se paye point; en le faisant, on en altère la source et on la prive de sa plus précieuse suavité.

Ce sont là de bien pauvres paradoxes. Qui donc saurait prétendre que la vertu poursuive jamais un bénéfice matériel ? C'est encore M. Renan qui l'a dit: « Si la vertu était un bon placement, il y a longtemps que les financiers l'auraient découverte. » Reconnaissons que, pour le moment, ce n'est pas en ce sens que paraît se dépenser leur activité. Aussi bien, à en considérer le but véritable, nos prix semblent moins destinés à honorer la vertu elle-même qu'à la donner en exemple à ceux qui ont peut-être quelque penchant pour elle, mais qui se retiennent. Notre rôle est donc, en quelque sorte, d'établir la publicité de la vertu. Pourquoi la repousserait-elle ? Le bon Dieu lui-même laisse sonner les cloches. Les difficultés que rencontre cette propagande manifestent son utilité. Les gens vertueux ne nous facilitent pas la tâche. Observez-les! Leur bonne action commise, ils équivoquent, se dérobent, cherchent un alibi, il arrive même qu'ils prennent la fuite. C'est nous qui sommes chargés de les arrêter. Lorsque nous y parvenons, nous ne sommes pas au bout de notre peine. Nous pourrions les interroger, mais ce serait du temps perdu, les gens vertueux n'avouent jamais. Alors, que voulez-vous que nous fassions ? Nous citons des témoins: le maire, le curé, l'instituteur, les conseillers municipaux, les voisins, le sénateur quand il n'est pas trop fatigué, le député quand il ne songe pas uniquement à devenir sénateur. Et, lorsque nous avons recueilli tous les renseignements que veulent bien nous fournir ces personnes honorables, nous rendons notre verdict avec ou sans circonstances atténuantes, jusqu'au jour, qui est précisément celui-ci, où nous attachons nos lauréats au pilori de la Vertu.

Je crois bien, Monsieur, que nous restons ainsi fidèles à votre dessein, qui fut de « tirer les vertus de l'obscurité et de jeter dans le public la semence des mœurs ». Il apparaît salutaire de prouver, par un hommage direct, palpable, que la vertu doit être admirée et consacrée. Puis-je vous citer, Monsieur, le mot de cette modeste personne, qui était entrée au théâtre afin, si j'ose dire, de changer de profession et qui, comme on parlait devant elle d'un prix de vertu de 2 000 francs s'exclama: « Deux mille francs! Mais c'est plus payé que le contraire. » Ce cri n'est sans doute pas sublime, mais il révèle dans la surprise une fraîcheur et une ingénuité qui furent peut-être, qui sait ? le balbutiement d'une rédemption future.

Ainsi, Monsieur, par votre fondation, non seulement vous avez placé le sacrifice et le dévouement à la place éminente qui leur était due, mais vous avez amené vers eux, étonné, respectueux, touché, le long cortège des illettrés de la vertu. Je suis sûr que vous en avez décidé plus d'un à faire ses classes. De génération en génération, votre influence bienfaisante continue de s'exercer. Votre ombre est donc en droit de négliger les railleries dont, vivant, on vous a poursuivi. Toutes celles dont le souvenir pourrait persister encore s'évanouissent devant une petite phrase de votre testament, une petite phrase si simple et si noble qu'à la prononcer nous éprouvons une émotion très pure: « Je demande pardon aux hommes, avez-vous dit, de ne pas leur avoir fait tout le bien que je pouvais et que, par conséquent, je devais leur faire. » Pour avoir écrit cette petite phrase-là, qui vaut bien des livres, ne méritiez-vous pas cette sorte de béatitude académique dont nous avons embaumé votre mémoire ? Pour la 106e fois, soyez le bienvenu, Monsieur — et à l'année prochaine!

Les familles nombreuses.

La fondation Cognacq-Jay.

C'est, par elle, la confiance installée à des foyers que visitait l'angoisse.

L'exemple de M. de Montyon devait être abondamment et noblement imité. Il avait ouvert une voie sur laquelle s'avancèrent, les mains tendues et débordant d'offrandes, une longue suite de bienfaiteurs. Parmi eux, les derniers venus, M. et Mme Cognacq-Jay, ont institué la plus admirable, la plus féconde des fondations puisqu'elle est destinée à apporter le bien-être matériel et moral aux familles nombreuses. Une telle pensée ne pouvait venir qu'à ces riches qui ne doivent leur richesse qu'à leur travail et qu'à leur patience. Ne nous a-t-on pas montré, à leurs débuts, M. et Mme Cognacq-Jay « levés à l'aube pour surveiller le nettoyage, un plumeau à la main, tout en ramassant des bouts de ficelle ». Grâce à ces bouts de ficelle, ils peuvent lier aujourd'hui une quantité de petits paquets. Ils ont fait ainsi, cette année, quatre-vingt-dix-sept petits paquets contenant une somme de 25 000 francs, et deux cent dix-huit petits paquets contenant une somme de 10 000 francs. Et ils nous ont chargés de les distribuer, les premiers à des familles d'au moins neuf enfants et dont le père et la mère n'ont pas dépassé leur quarante-cinquième année; les seconds à des familles d'au moins cinq enfants dont le père et la mère n'ont pas encore trente-cinq ans. Voulez-vous me permettre de vous indiquer que le total de ces récompenses s'élève à quatre millions quatre cent quatre-vingt mille francs ? Cette somptueuse libéralité contribuera-t-elle efficacement et directement à la repopulation ? C'est un problème délicat et capable de décourager le statisticien le plus subtil. Aussi bien, ce n'est point là le seul but de ces dons. On ne conçoit guère de braves gens se disant tout à coup : « Vingt-cinq mille francs, c'est bon à prendre; cela vaut la peine d'avoir des enfants, beaucoup d'enfants, dépêchons-nous, il n'y a pas une minute à perdre. » Mais on voit fort bien, en revanche, grâce à ce secours inespéré, des parents anxieux du sort de leurs petits, retrouvant le calme et la sécurité, donnant leur effort quotidien avec une méthode et une persévérance qu'ils ne connaissaient point jusqu'alors et cessant de redouter comme le pire malheur l'accroissement de la maisonnée. Les crises de la natalité, comme les crises financières, ne sont peut-être après tout que des crises de confiance ? Pour l'avoir installée, cette confiance, à tant de foyers que visitait l'angoisse, ce n'est point seulement de leurs obligés que M. et Mme Cognacq-Jay méritent l'ardente gratitude, mais de la nation tout entière.

La répartition des 315 prix.

Comment avons-nous attribué ces 315 prix ? Fort consciencieusement, je vous assure. Mais ici un devoir s'impose à nous : celui de rendre l'hommage qui leur est dû aux bureaux de l'Académie, où, sous l'excellente direction de M. Robert Regnier, chef du Secrétariat de l'Institut, des femmes et des hommes de mérite travaillent avec un zèle infatigable et modeste à l'étude de nos dossiers. Ils nous les transmettent dans un ordre où nous essayons parfois — que voulez-vous, on a son amour-propre — d'apporter quelques changements. C'est en vain ! La justice ne peut pas être modifiée sans cesser d'être la justice. Nous avons là, à notre service, une administration vaillante et dévouée que, contrairement à tant d'autres, l'Europe serait en droit de nous envier. Nous ne sommes pas disposés à la lui céder, nous la gardons pour nous et nous tenons à honneur et à plaisir de lui exprimer publiquement notre affection et notre reconnaissance.

Quelques lauréats : la famille Chabé.

Quel embarras, parmi tous ces dossiers, pour choisir ceux qui sauront le mieux éveiller votre estime et votre émotion, car tous en sont dignes. Arrêtons-nous d'abord à quelques-uns des bénéficiaires des prix de 25 000 francs. La famille Chabé, originaire de Blendecques (Pas-de-Calais), compte seize enfants. L'aîné a dix-sept ans, le plus petit, six semaines. Quelle admirable régularité ! Seize enfants en seize années, un par année ! Pas une erreur, pas de bousculade, pas de jumeaux. La mère, qui n'a que trente-sept ans, tient tout son monde en bel état et en belle santé. Le rapport nous dit qu'elle est parfois un peu fatiguée. On le serait à moins ! Le père, qui est charretier, a quarante-deux ans. Il travaille du petit jour au crépuscule. Ce qu'on lui confie arrive toujours à bon port, à l'heure dite. Il est aussi exact dans son labeur que dans sa famille. Sa charrette ne s'arrête jamais devant le cabaret. Elle n'a pas l'habitude. Quelque chose me dit que les Chabé auront un autre enfant l'année prochaine. Il y a encore des saints disponibles dans le calendrier.

Les époux Fournier.

Les époux Fournier, de Saint-Mars d'Outillé (Sarthe), ne sont battus par les Chabé que d'un enfant. Les Fournier en ont quinze, tous vivants. Leur feuille de renseignements est touchante dans son laconisme. Profession : cultivateurs. Santé : bonne. Ressources de tous genres : leur travail. — Grands ou petits, aucun ne perd son temps. Leur champ n'est jamais seul; il est bien soigné; il fait partie de la famille.

Les époux Lemoine.

Quittons la campagne pour aller à la ville. Les époux Lemoine habitent Commercy. Ils ont neuf enfants, bien vifs et bien robustes, entêtés à la tâche, braves et décidés : des cœurs de frontière. Il est vrai qu'ils ont sous les yeux un père exemplaire. Emile Lemoine est tourneur sur métaux. Orphelin de père et de mère, sa grand'mère l'a élevé avec son salaire : 1 fr. 50 par jour. Placé à la maison des apprentis de Nancy, il en fut l'élève modèle. Il ne resta pas longtemps ouvrier et devint vite maître-ouvrier. Il a toujours exercé son métier avec amour. Lorsqu'on lui parle de malfaçon, il ne comprend pas ce que cela veut dire. Sa renommée d'impeccable artisan le fit désigner au collège comme professeur chargé du cours des travaux manuels. Conseiller municipal, il se garda bien de faire de la politique. Il veille à la voirie, il travaille au budget, il déniche les économies à faire. Il est glorieux de sa maison, fier de sa ville, orgueilleux de sa province : il est Lorrain. Comme, somme toute, il n'avait que neuf enfants et que son beau-père était vieux et affaibli, il l'a recueilli chez lui; il estime que quand il y en a pour neuf, il y en a pour dix.

La famille du capitaine Pousset.

L'on a souvent dit que la vie des champs était plus favorable que celle de la ville au développement de la famille. Nos dossiers vous prouveront que l'on

peut infliger à cette opinion de beaux démentis. Témoin la famille du capitaine Pousset. Neuf enfants : cinq garçons et quatre filles, tous voulus, tous désirés, tous préférés ; pas d'intrus, rien que des invités. Pour toutes ressources, la solde de l'officier et une petite rente que lui a apportée sa femme. Mais quel capital de courage, de sagesse, d'énergie quotidienne! Partout où cet admirable ménage passe, le respect et l'amitié les accompagnent. Ni le mari ni la femme n'a encore quarante ans. On pourrait les appeler Philémon et Baucis, tant l'on est assuré que dans beaucoup d'années ils auront conservé la paix radieuse et la confiance réciproque qui, aujourd'hui, met sur eux leur lumière. Dès son premier galon, Léon Pousset donna la mesure de sa valeur. Au printemps de 1914, au côté du général Gouraud, dont l'héroïsme commençait d'être contagieux, il prend une rude part au combat de la trouée de Taza. Pendant la Grande Guerre, pas une manière dont il n'ait servi la patrie. De 1914 à 1919, les états de service du capitaine Pousset peuvent se résumer ainsi : quatre blessures, la fourragère, la Légion d'honneur et trois enfants. En même temps que lui, son père, chef d'escadron en retraite, et ses cinq frères furent mobilisés. Et ces sept hommes, au jour de l'armistice, comptaient : un tué, trois blessés, une médaille militaire, cinq Légion d'honneur et cinquante citations. Saluons, Messieurs!

Les œuvres collectives de patronage.

L'Association Marie-Thérèse.

Comme chaque année, l'Académie française a accordé une partie de ses prix à des œuvres collectives de patronage, d'assistance et de relèvement. Parmi elles, les unes sont, en quelque manière, les œuvres de l'arrière, prévoyantes et sagement ordonnées ; les autres, plus audacieuses, vont s'installer dans les faubourgs, en première ligne, au front du malheur.

Nous avons accordé sur la fondation de Sussy un prix de 4 000 francs à l'*Association Marie-Thérèse*. Un jour, en 1912, une Sœur de Saint-Vincent-de-Paul, de l'hôpital Saint-Joseph, entendit raconter que là-bas, de l'autre côté des fortifications, dans la commune de Malakoff, l'indigence et sa complice, la maladie, faisaient des ravages. Après avoir obtenu l'autorisation de la Supérieure, un matin d'hiver, la Sœur partit à la découverte et se trouva bientôt au milieu d'une agglomération de maisons et de cabanes insalubres et surpeuplées. Dans chaque abri, des vieillards gémissaient sur des paillasses, des enfants malingres se traînaient sur les seuils. La religieuse n'avait ni ressources ni appui. Il lui fallait tout inventer, tout créer. Elle repartit bien vite, afin d'être plus tôt de retour. Le soir même, elle était là de nouveau ; elle apportait sous un bras une chaise, et sous l'autre un panier rempli de médicaments. Elle posa la chaise sur le chemin, s'installa et se mit à soigner les vieux et les petits, accourus, pas bien vite, autour d'elle. Le lendemain, elle revint. Mais que pouvait-elle, toute seule, pour adoucir le sort du village que déjà elle appelait tendrement et gaiement aussi « sa petite Chine », car la petite Sœur est très gaie? Quand on fait autant de bien, le moyen d'être mélancolique? La mélancolie, c'est une affaire de riches — de riches qui ignorent la charité. La petite Sœur résolut d'en égayer quelques-uns. Elle leur demanda l'aumône, de quoi louer une petite chambre pour y recevoir les malheureux et leur donner ses soins. La chambre fut bien vite insuffisante. Alors, on loua une petite maison, qui bientôt fut, elle aussi, trop petite. Alors on prit à bail une vieille ferme, qui devint le centre de l'œuvre. La religieuse avait eu le bonheur, en effet, d'obtenir la grâce qu'elle implorait chaque jour dans ses prières, celle de rencontrer une femme d'un grand cœur, qui lui apportât les ressources nécessaires. Aujourd'hui, cette œuvre a fondé une garderie pour les tout petits, un patronage pour recueillir les plus grands au sortir de l'école, un dispensaire antituberculeux, un autre de médecine générale, une consultation de nourrissons, un magasin pour prêt de couvertures, un fonds destiné à aider, au moment du terme, ceux qui ne peuvent pas payer leur loyer, car les pauvres, eux aussi, ont beaucoup de peine à payer leur loyer ; enfin, une organisation de visites à domicile, qui ont atteint, au cours du dernier exercice, le chiffre de 10 344. L'humble cellule du début est devenue une ruche en pleine activité. Sept religieuses secondent l'ouvrière de la première heure. La besogne croît chaque jour. La petite Sœur le sait et ne s'en effraye pas. J'ai remarqué, tandis qu'elle me faisait parcourir les salles claires et les cours nettes de sa maison, qu'elle regardait, avec l'œil chargé de convoitise du candidat propriétaire, un terrain mitoyen qui est à vendre et, un peu plus loin, un baraquement qui le sera bientôt. Ah! que cette petite Sœur m'a paru ambitieuse! Elle voudrait tout avoir, pour tout donner. Elle ne conçoit pas que l'on puisse s'enrichir autrement. Et si vous saviez comme elle est contente! Enfin, l'Association Marie-Thérèse est en pleine prospérité ; mais, veuillez y réfléchir, qu'est-ce que c'est qu'une œuvre prospère? C'est une œuvre qui a plus besoin d'argent que les autres.

Le Dispensaire Saint-Jean des Grésillons; La Crèche de Gennevilliers.

Nous avons accordé le prix Rigot au *Dispensaire Saint-Jean des Grésillons* et à la *Crèche de Gennevilliers*, deux fondations qui, elles aussi, mènent le bon combat, dans une région longtemps démunie de secours. La charité privée les alimente et le Pari mutuel, à deux reprises, leur accorda une subvention. Il est fort douteux que l'Académie se décide jamais à donner un prix de vertu au Pari mutuel; mais peut-être avons-nous tort et cédons-nous au respect humain; car, envisagé d'un certain côté, le Pari mutuel est une sorte de bonne œuvre qui vient en aide à beaucoup d'entreprises charitables et qui, ainsi, permet à ceux qui perdent leur argent aux courses de ne pas en perdre tout à fait autant qu'ils le pensaient. Qui sait si cette institution n'assurera pas le salut de quelques-uns de ces bienfaiteurs involontaires et si, grâce à elle, ils n'arriveront pas au Paradis sinon gagnants, du moins placés!

L'Association d'Hygiène sociale du 6e arrondissement.

Nous avons également attribué un prix de 4 000 francs à l'*Association d'Hygiène sociale du 6e arrondissement*, qui est, précisément, celui de l'Institut. Nous n'avons point songé, en prenant cette décision, à assurer notre réputation de bons voisins, car nous habitons bourgeoisement et nul ne se plaint de nous ; mais nous avons entendu honorer une œuvre ingénieuse et active. Elle comporte deux sections ; d'abord une œuvre d'assistance aux tuberculeux, soignés au dispensaire de la rue Saint-André-des-Arts ; ensuite le préventorium du Château de

Beaujeu, dans la Haute-Saône, qui reçoit 80 fillettes prétuberculeuses. C'est une religieuse de Saint-Vincent de Paul, Sœur Marie-Vincent Petiet, qui a eu l'idée première de l'Association. Elle est assistée dans son dévouement de chaque jour par un excellent personnel d'infirmières laïques. Née pendant la guerre, cette union sacrée devant l'ennemi est devenue l'union sacrée devant le mal. C'est un état d'esprit qui résiste mieux dans le monde de la charité que dans celui de la politique.

Les œuvres pour la protection de l'enfance.

Ainsi que chaque année, nous avons fait une large part aux œuvres destinées à secourir et à protéger l'enfance. Pendant longtemps on n'eut pour l'enfance que de médiocres égards, aussi bien dans les actes que dans les écrits. La Bruyère lui fut d'une singulière sévérité. Ecoutez-le : « Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés. » Quant à Montaigne, ses propres enfants ne troublent pas son insouciance. « J'en ai perdu deux ou trois en nourrice, dit-il, sinon sans regret, du moins sans fâcherie ». Si de grands écrivains se sont montrés aussi peu préoccupés de l'enfant, c'est que, pendant des siècles, il n'exista guère dans la famille, partant dans la société. Les temps modernes ont réparé cette iniquité, mais peut-être nous enseigne-t-on un peu trop volontiers qu'il faut veiller avec soin sur les enfants, parce qu'il n'y en a pas beaucoup, parce qu'il n'y en a pas assez et qu'ils sont l'espoir de la France. Oserai-je avouer que cette conception patriotique de l'enfance m'agace un peu? Sauvons l'enfant pour le pays, soit ; mais sauvons-le d'abord pour lui-même. Les petits enfants qui pleurent, qui crient et qui enfoncent obstinément un petit poing trop gros dans une petite bouche trop petite, ont déjà l'air d'expier les fautes de leurs parents. La maladie et la souffrance, les grandes personnes les ont souvent méritées ; mais les enfants, comment ne point courir au secours de leurs faiblesses!

La Goutte de lait et Pouponnière de Mulhouse; l'Adoption familiale française.

Aussi nous sommes-nous empressés d'accorder deux prix de Sussy; l'un à la *Goutte de lait et Pouponnière de Mulhouse*, dont l'organisation est un chef-d'œuvre d'hygiène et de méthode et qui, parmi les centaines de bébés hospitalisés ou suivis, a réussi à faire tomber la mortalité à la proportion la plus basse; l'autre, à l'*Adoption familiale française*, que Mme Tasset-Nissolle, professeur au lycée de Saint-Cloud, a fondée et dirigée avec une intelligence et une ferveur que rien n'a pu décourager. L'*Adoption familiale* avait besoin, elle aussi, d'être adoptée. Elle le fut par une autre œuvre, l'*Entr'aide des familles françaises*, et par sa présidente, Mme Gaston Thalheimer, et ne tarda pas à faire ses preuves, et combien émouvantes! Son but : servir de trait d'union entre les enfants sans mère et les mères sans enfants. En trois années, environ trois cents enfants abandonnés ont retrouvé une famille. Un seul ménage, celui de M. X..., professeur à l'Ecole des Mines, en a adopté quatre et se prépare à en accueillir deux autres. Que de tragiques aventures pesant injustement sur le destin de pauvres innocents ont pu s'achever ainsi par un dénouement optimiste!

Sur leur feuille d'origine, toujours la même mention, qui vous fait froid au cœur : « Père inconnu, mère disparue. » La petite Paulette a été ramenée mourante de Dordogne ; sa mère venait d'expirer à la suite des abominables traitements que lui avait infligés son mari, aujourd'hui au bagne. Louise, Carmen, Lucie et Michel, sont quatre orphelins, enfants de ces bateliers de la Seine qui, il y a peu de temps encore, ne pouvaient réussir à se marier, n'ayant jamais nulle part les six mois de domicile nécessaires. La mère est morte phtisique, le père noyé. Les quatre mioches sont pourvus d'un papa et d'une maman et de tout ce qu'il faut pour les aimer. La petite Ninette a été recueillie, affamée, le visage meurtri de coups. Les petits Bienvenu et Dieudonné ont été trouvés dans le bénitier d'une église. Tous, à cette heure, sont bien portants, choyés, heureux.

L'adoption et la routine administrative.

Mais pour ceux qui ont mis tant d'ingénieuse bonté à improviser leur bonheur, que d'obstacles dressés par la routine! Que de difficultés légales, à peu près inextricables! Il faut, à l'ordinaire, beaucoup plus de neuf mois pour avoir un enfant d'adoption. L'administration travaille moins vite que la nature. L'Assistance publique invoque des règlements anciens et désuets. Le commissaire de police se répand en formalités, en questionnaires. D'où vient l'enfant? Semble-t-il prédisposé au vice? Est-il enclin au vagabondage? Notez qu'il s'agit généralement d'un bébé de huit ou dix mois. Et puis, il y a les doctrinaires, les légistes, qui estiment que l'adoption peut être l'ennemie du mariage. L'un d'eux n'a-t-il pas dit récemment au Sénat, dans les débats d'une Commission : « Si l'on peut avoir des héritiers légitimes sans s'embarrasser d'une femme, personne ne se mariera plus jamais. » Voilà un père conscrit bien peu tendre comme père et bien peu galant comme conscrit! C'est à toutes ces résistances que les lois sur l'adoption doivent de manquer encore de cette humanité miséricordieuse dont on les souhaiterait tout imprégnées. Quels éloges ne mérite pas l'œuvre qui a voulu adoucir leur rigueur et les rendre maternelles!

Autres œuvres récompensées.

Nous avons voulu honorer également, par des prix divers, l'*Orphelinat Saint-Joseph*, qui, à Reims, élève, en les entourant de dévouement et d'affection, des orphelines dont quelques-unes sont nées pendant la guerre, au bruit du canon, et auxquelles il a fallu tout apprendre, jusqu'à cette vérité, obscurcie par les fumées de la bataille, que l'homme n'est point fait pour tuer l'homme; — la *Colonie de Saint-Fargeau*, fondée et aménagée pour le traitement et l'éducation des enfants paralysés. Une femme admirable, Mme Delpech-Poidatz, qui fut elle-même paralysée, a pensé qu'elle n'eût point guéri sans les soins extraordinaires de ses parents, qui étaient riches et dont elle était l'unique souci. Dès qu'elle eut retrouvé la liberté de ses membres et la force d'agir, il lui sembla qu'elle ne pouvait avoir dans la vie qu'une vocation, celle de faire profiter les paralysés indigents de son expérience et de sa fortune. Elle leur consacra son existence tout entière et, chaque année, elle rend à la santé des infirmes dont la science, souvent, avait désespéré ; — le *Préventorium de Valloires* (Somme), destiné à secourir spécialement les enfants des régions dévastées ; — le *Préventorium de Tumiac* (Morbihan), où les enfants victimes de la maladie et de l'ata-

visme sont traités dans de parfaites conditions physiques et morales; — l'*Ecole Saint-Michel*, où, à Langonnet (Morbihan), grandissent plusieurs centaines de petits Parisiens d'une santé délicate et dont M. Marcel Guillet a presque complètement assumé la lourde charge.

Œuvres de préservation et de moralisation.

L'Association Championnet; le Foyer universitaire des Clercs étrangers; le Patronage Saint-Philippe de Néri.

Après avoir encouragé de notre mieux les œuvres du sauvetage de l'Enfance, nous n'avons eu garde de négliger celles qui s'attachent à la préservation et à la moralisation de l'adolescent et aussi à celles de l'homme, qui a grand besoin, le malheureux, qu'on s'occupe un peu de lui. Nous avons donné un prix de 4 000 francs à l'*Association Championnet*, qui est une société d'éducation populaire, fondée pour venir en aide aux familles laborieuses des Grandes Carrières, dans la formation religieuse, morale, intellectuelle et physique de leurs enfants. C'est une œuvre d'une activité incroyable, du libéralisme le plus accueillant et dont l'influence efficace s'étend chaque jour. Un prix de 2 000 francs au *Foyer universitaire des Clercs étrangers*, qui, à Strasbourg, s'est donné pour mission de faire connaître aux nations amies de la France ce que la vie du catholicisme doit à notre pays. Un prix de 4 000 francs au *Patronage Saint-Philippe de Néri*, dit « Les Philippins de Rouen ». Cette Société d'entr'aide provinciale nous apparaît infiniment vivante et cordiale. Elle réunit bourgeois et ouvriers et, dans une atmosphère de confiance et d'amitié, l'on y poursuit le perfectionnement moral et matériel. Cercle d'études, conférences, représentations théâtrales, cours de gymnastique, colonies de vacances, cours complémentaire d'instruction littéraire, artistique ou professionnelle. L'action des Philippins est multiple. Un bel immeuble abrite la plupart de ces services; le fiacre jaune de Mme Bovary ne passe pas dans le quartier. Cette maison du bon conseil et du bon accueil est animée par un homme qui lui a voué toute sa vie, M. Edward Montier. J'ai eu le plaisir de le voir. Il se répand en louanges sur ses collaborateurs, mais il est muet sur lui-même. Et pourtant, il paraît qu'il est auteur dramatique.

L'Association des Instituteurs.

L'*Association des Instituteurs*, qui a pour but l'éducation postscolaire de la jeunesse. On y développe la culture intellectuelle en même temps que la culture physique. Ces bons maîtres bénévoles, et presque tous en exercice, entretiennent leurs élèves dans des idées de devoir et de patrie. Ils ne craignent même pas, à l'occasion, de leur enseigner que la France a une histoire très belle, très ancienne, et de leur apprendre — et cela c'est le comble de l'audace — qu'il lui est arrivé de remporter un certain nombre de victoires militaires très glorieuses. L'Association possède un drapeau — ne le dites pas, — c'est un drapeau tricolore.

L'Action sociale de la Femme, la Maison du Missionnaire, etc.

Nous avons encore inscrit à notre palmarès : l'*Action sociale de la Femme*, que dirige Mme Ch. Chenu avec une clairvoyante autorité, et qui guide et ordonne les initiatives ayant pour but le bien social, groupe les œuvres, coordonne les efforts et met le maximum d'intelligence au service du maximum de dévouement; — la *Maison du Missionnaire*, où les apôtres de la foi et de la France viennent, à Vichy, réparer leurs forces souvent ébranlées par des climats redoutables; — l'*Association des dispensaires gratuits du soir*, où ce sont les pauvres qui vont soigner les pauvres; — la *Société d'Encouragement de la Bijouterie*, œuvre corporative, qui s'applique à sertir les bonnes actions et à monter en épingle les existences toutes de travail et de probité; — l'*Œuvre des maisons de jeunes filles isolées*, à laquelle l'expérience a prouvé que les jeunes filles isolées, ou bien le sont trop, ou bien ne le sont pas assez, et qui leur offre à des prix dérisoires la table, le gîte et d'honnêtes distractions.

Les dévouements individuels.

« Destinées voisines de la sainteté ».

Mais il est temps, Messieurs, que nous en venions aux cas individuels de ceux et de celles qui n'ont vécu que pour les autres, qui ont fait à leur prochain le don silencieux d'eux-mêmes. Comment lire, sans une émotion profonde, irrésistible, ces dossiers où la plus adorable humilité ne parvient pas à atténuer la splendeur du sacrifice? Comment vous dépeindre les destinées, si voisines de la sainteté, de ces admirables pauvres gens entre lesquels nous avons réparti de notre mieux les prix dont nous disposions?

Ce n'est pas, comme le bûcheron de la fable, la Mort qu'ils appellent à leur aide, c'est la Misère. Ils l'invitent à surcharger leur fardeau et, la chose faite, d'un pas assuré, les yeux au ciel, ils reprennent leur chemin.

Augustine Echaubard.

A Esplantas, un village de la Haute-Loire, vit Augustine Echaubard. Elle n'a que trente-six ans, mais la dureté de chacun de ses jours a prématurément courbé ses épaules et ridé son front. Elle est seule pour protéger et pour faire vivre ses trois sœurs.

La première a les bras et les mains atrophiés, on doit la soigner, la faire manger comme une enfant; la seconde est paralytique. Depuis deux années, elle n'a point quitté son lit. Il faut la changer toutes les deux heures et, comme il y a peu, très peu de linge dans la vieille armoire, Augustine fait continuellement la lessive. Pendant qu'elle s'y emploie, sa troisième sœur, qui est folle et méchante, la guette et souvent se jette sur elle pour la battre. Alors Augustine la prend dans ses bras, lui chante de vieilles chansons et doucement l'apaise et l'endort. La nuit, elle ne repose jamais plus d'un moment; elle se lève sans cesse pour aller de l'une à l'autre de ses trois infirmes. Elle n'a jamais un mot ou un geste de lassitude. Il y a deux ans, à l'instant de mourir, sa mère lui a dit: « Promets-moi de ne jamais abandonner tes sœurs. » Elle répondit: « Ma mère, je vous le promets. » Elle tient parole, voilà tout! Elle a toujours assuré la subsistance de son petit hôpital avec le maigre fruit de son travail, auquel s'ajoutent les 54 francs par mois que lui donne la loi d'assistance et le revenu d'une petite propriété, évalué à 12 fr. 70. Et pourtant n'allez pas lui dire qu'elle est malheureuse, elle ne vous croirait pas.

Émilie Pannetier.

Emilie Pannetier, elle, est Parisienne. Son père était ouvrier tonnelier, sa mère lingère. Elle a grandi dans une ruelle auprès des fortifications, à proximité du dépôt de Bercy, parmi une population rongée par le vice, ravagée par la maladie, logée dans des masures lépreuses. Toute petite, on l'admire et on la plaisante pour sa gravité précoce et son goût au travail. Elle a un frère, de trois ans son aîné. Et puis une sœur lui vient, coxalgique, et que les médecins enferment dans le plâtre. A huit ans, Emilie se fait sœur, toute petite sœur de charité. Plus de jeux, plus de promenades, si ce n'est pour pousser la voiture de l'infirme. Celle-ci finit par guérir. C'est Emilie qui la conduit à l'école et qui, par la même occasion, fait ses classes. Elle y réussit à merveille, se fait engager dans une boutique du quartier et, enfin, entre au magasin du Printemps. Un de ses collègues, séduit par sa vaillance et sa droiture, demande sa main. Elle est troublée, bouleversée, heureuse, mais elle répond : « Mon frère aîné est malade ; quand il sera guéri. » Elle aide sa belle-sœur dans les soins du ménage, auquel elle donne tous ses appointements. Son frère meurt, laissant deux petits garçons. L'amoureux revient et insiste. Emilie lui répond : « Non, maintenant, j'ai deux enfants à élever, je ne peux pas, je ne peux plus. » Alors Emilie renonce à tout projet personnel. Elle dit adieu au bonheur, à la jeunesse. Les voilà bientôt loin. De nouveaux revers ne tardent pas à l'accabler : son père meurt à son tour, laissant une situation commerciale obérée. Elle prend sa mère à sa charge et, à force de travail et d'économie, elle désintéresse les créanciers, obtient des remises et, par des billets échelonnés, assure le payement des dernières dettes. La guerre éclate. Des réfugiés, fuyant devant l'envahisseur, campent sous une mauvaise tente improvisée, à quelques pas de chez elle. Elle ne le souffre pas, va les prendre par la main, les installe dans son logis et ne se sépare d'eux qu'après leur avoir trouvé de l'ouvrage. Ils font place à une vieille cousine octogénaire qui, malade et sans ressources, n'a plus qu'elle pour la soigner et l'aider à mourir. Après qu'elle a rendu le dernier soupir, Emilie n'en peut plus et doit s'aliter sous l'œil étonné de sa mère, qui la croyait invulnérable. Et le rapport conclut : « Les deux femmes ont vécu pendant trois mois sur les économies de la petite employée. Dieu sait comment ! Emilie n'a rien demandé à personne, car elle est timide et fière ; mais elle a des amis qui ont parlé, des compagnes de travail qui ont suivi son existence, pas à pas, épreuve par épreuve, si l'on peut dire, avec le saisissement émerveillé du peuple d'autrefois devant la célébration d'un mystère ».

Germaine Lecamp.

C'est un autre mystère d'abnégation totale que celui dont Germaine Lecamp est l'héroïne. En 1889, elle avait alors vingt et un ans ; la pauvre fille a eu, par accident, les deux jambes carbonisées. Elle est demeurée aussi infirme que si elle était amputée. Sa mère, âgée de quatre-vingt-trois ans, est atteinte d'une maladie de cœur et de rhumatismes déformants qui la rendent incapable de tout mouvement des bras. Il lui est impossible même de se vêtir. C'est Germaine qui, sans bouger de sa chaise, l'habille. C'est elle encore qui, en s'accrochant aux meubles et en se traînant le long des murs, fait le ménage et prépare les repas. Les deux femmes habitent derrière la Bastille, au fond d'une cour, une chambre sans eau, ni gaz, ni écoulement d'eau. Une voisine, de temps en temps, vient à leur aide. Sa besogne terminée, après quels efforts ! Germaine travaille jusqu'au soir à des raccommodages qui, dans les bons mois, lui rapportent 2 francs par jour. Elle avait un frère, bon ouvrier, qui mourut pour la France, au début de la guerre. C'est encore lui qui les fait vivre, car elles doivent à sa mort une pension de 800 francs. Jadis, c'était le bon temps ; une fois par an, ce brave garçon transportait ses deux chères estropiées dans un taxi et il les emmenait à la campagne. On en parlait jusqu'à l'année suivante. Depuis 1914, vous m'entendez bien, depuis onze années, elles n'ont pas vu un arbre, un rayon de soleil. La lumière leur vient, d'ailleurs, de plus haut.

Ceux qui vont au-devant du sacrifice : François Bonnard.

Il y a ceux auxquels le destin impose leur sacrifice et il y a ceux qui vont au-devant de lui. C'est le cas de M. François Bonnard, un modeste employé lyonnais, qui, depuis plus de trente années, consacre ses moindres loisirs aux souffrants et aux malheureux, et avec quelle touchante ingéniosité ! Il a appris à faire la barbe et à couper les cheveux, et, après ses heures de bureau, il se précipite chez tous ses clients indigents et met à leur service ses talents d'amateur. Comment s'indemnise-t-il de sa peine ? En donnant, à tout propos, à ces pauvres vieux de petits secours. En août 1914, son fils, caporal au 99e de ligne, tombe face à l'ennemi, en avant de Saint-Dié. Aussitôt, François Bonnard partit, afin de réclamer le corps de son enfant. Il parcourt les premières lignes, explore les bois et les vallées, interrogeant les croix de bois. C'est en vain. Mais, chemin faisant, ou plutôt calvaire montant, il identifie des cadavres, renseigne les familles, s'occupe du rapatriement de ces restes glorieux. A des centaines de douleurs, il apporte la seule consolation qu'elles puissent encore espérer : des précisions sur le lieu, l'heure, les circonstances de la mort. Il multiplie ses recherches, écrit d'innombrables lettres, intervient auprès des autorités militaires et civiles. Enfin, un jour, au cours de son anxieuse pérégrination, il retrouve, dans un cimetière improvisé, son cher petit soldat. Sa cruelle tâche est remplie. Mais il songe qu'il y a encore des pères, des mères, des fiancées, dont il peut calmer l'angoisse, et, infatigablement, il continue son apostolat. La fin des hostilités le trouva pauvre. N'ayant jamais agi qu'avec ses minimes ressources, il avait dépensé, en voyages et en démarches, tout son petit avoir. François Bonnard ne s'en inquiète pas, il n'a que soixante ans et il occupe un petit poste dans une maison de commerce. A l'heure où je vous parle, il cherche une autre œuvre pour apaiser sa soif de bienfaisance. C'est un incurable.

« Ces héros quotidiens de l'oubli de soi-même », « n'ayant rien, donnent ce qu'ils peuvent : leur cœur ».

Combien j'en pourrais ainsi faire défiler devant vous, de ces héros quotidiens, obscurs, de l'oubli de soi-même ! Aussi bien tous se ressemblent. On dirait que le rythme de leur existence est pareil. Le malheur, la misère ou la maladie ont imposé à ces parents, à cette veuve, à ce fils, à cette fille, à cette vieille servante, des devoirs terribles, presque surhumains. Sans se plaindre, ils les accomplissent. Ceux-là ne parlent jamais de revendications sociales. Ils font face aux circonstances les plus cruelles.

N'ayant rien, ils donnent ce qu'ils peuvent : leur cœur, cette richesse. Mais bientôt, il semble que leur tâche, si pénible, si écrasante soit-elle, ne leur suffise plus. Alors, ils cherchent d'autres orphelins à consoler, d'autres vieillesses à soutenir, d'autres douleurs à apaiser, et puis d'autres, et puis d'autres encore. Ils sont pris dans l'engrenage du dévouement — il n'y a rien à faire, — et c'est comme une inflation de la charité. Mieux que nos pauvres récompenses, nous offrons, oh! avec confusion! l'hommage de notre émotion et de notre respect à ces humbles magnifiques qu'illumine la grande flamme du Sacrifice et que jette hors d'eux-mêmes une sorte d'instinct sublime : l'instinct de la conservation des autres.

HÉROS DE SAINTETÉ

Les martyrs Jésuites du Canada

***Rome a béatifié le 21. 6. 25 huit Jésuites français martyrisés au Canada au XVII[e] siècle en haine de la foi, à savoir : le* P. JEAN DE BRÉBEUF, *né en Normandie le 25 mars 1593, mis à mort le 16 mars 1649; le* P. GABRIEL LALEMANT, *né à Paris le 30 octobre 1610, mis à mort le 17 mars 1649; le* P. ANTOINE DANIEL, *né à Dieppe le 27 mai 1601, mis à mort le 4 juillet 1648; le* P. CHARLES GARNIER, *né à Paris le 25 mai 1606, mis à mort le 7 décembre 1649; le* P. NOËL CHABANEL, *né au diocèse de Mende le 2 février 1613, mis à mort le 8 décembre 1649; le* P. ISAAC JOGUES, *né à Orléans le 10 janvier 1607, mis à mort le 18 octobre 1646;* FR. RENÉ GOUPIL, *né en Anjou, mis à mort le 29 septembre 1642;* JEAN DE LA LANDE, *né à Dieppe, mort le 19 octobre 1646* (1).**

Une relation de leur martyre, due à la plume du* R. P. EDOUARD LECOMPTE, S. J., *historien des missions du Canada et rédacteur à la* Vie Nouvelle *de Montréal, vient de paraître dans l'*Interdiocésaine *(juin 1925), et c'est ce récit que nous reproduisons :

On donne ce nom de « Martyrs Jésuites du Canada » à deux groupes de missionnaires mis à mort pour la foi dans la Nouvelle-France.

Le premier en date (1642 et 1646) se compose du P. Isaac Jogues, du Fr. René Goupil et du *donné* Jean de La Lande, martyrisés chez les Iroquois.

Le second groupe comprend les PP. Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Antoine Daniel, Charles Garnier et Noël Chabanel, immolés tous cinq aux pays des Hurons (1648-1649).

Leur cause, introduite à Rome en 1916, a progressé heureusement et parvient, en cette année de grâces, aux honneurs de la béatification (21 juin).

(1) Voir dans la revue *Rome* (8. 9. 25, pp. 321-324) des détails sur ces martyrs et le récit de leur béatification.

Le premier groupe des martyrs du Canada. La vocation du P. Isaac Jogues (1).

Cinq tribus composaient la nation iroquoise. Elles s'échelonnaient du lac Champlain et de la rivière Hudson au Niagara, dans les plaines et les montagnes qui s'étendent au sud du lac Ontario. Elles formaient une vaste confédération de vingt-cinq mille âmes à peu près, qui pouvait mettre en campagne deux mille cinq cents guerriers.

Grands et forts, ambitieux, sournois, féroces, les Iroquois ont été l'ennemi capital de la Nouvelle-France ; ils anéantirent la nation huronne. Le P. Jogues sera leur premier apôtre.

Né à Orléans le 10 janvier 1607, bientôt privé de son père, Isaac Jogues est élevé par sa très pieuse mère. Il ne perd rien de sa piété au collège, il y joint l'amour de l'étude ; le succès couronne ses efforts, on le cite comme l'écolier modèle. L'appel de Dieu à une vie parfaite ne tarde pas. Il entre dans la Compagnie à l'âge de dix-sept ans. Le célèbre maître de la vie spirituelle, le P. Louis Lalemant, était là pour le recevoir. A son novice, qui déjà ressentait l'attirance des missions lointaines et surtout de l'Ethiopie, le Père répétait souvent : « Mon frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada. »

Le besoin de renfort en la Nouvelle-France fit avancer le sacerdoce du P. Jogues. Il dit sa première messe le 10 juillet 1636, en présence de sa mère, à qui il annonçait, le jour suivant, son départ prochain pour le Canada. C'était le plus grand sacrifice que cette mère chrétienne pût offrir à Dieu. Elle sera bien consolée lorsque son fils, arrivé à Québec le 2 juillet, lui fera part de l'émotion qu'il ressentit pendant sa première messe dite ce jour-là même : « *Je ne sais ce que c'est que d'entrer en paradis ; mais je sais bien qu'en ce monde il est malaisé de trouver une joie plus excessive et surabondante que celle que j'ai sentie en entrant en Nouvelle-France, et y disant la première messe, le jour de la Visitation.* »

Le P. Jogues n'avait alors que vingt-neuf ans. Son apostolat, comme celui de son grand modèle, saint François Xavier, ne durera que dix ans. Sous une apparence frêle et délicate, il cachait une âme indomptable. Quand l'obéissance parlait, quand la volonté de Dieu se manifestait, rien ne pouvait l'arrêter. Très humble, presque à l'excès, il était, quand il le fallait, hardi jusqu'à l'audace ; devant les désordres de ses pauvres ouailles, l'agneau devenait lion : « Tu parles trop hardiment, lui disait un Iroquois chrétien, tu te feras tuer. »

Son apostolat chez les Hurons.

Les Hurons devaient recevoir les prémices de son zèle. Le 24 août 1636, il part des Trois-Rivières avec toute une flottille de canots hurons. Plus de trois cents lieues le séparent de la presqu'île huronne. Et il faut faire ce long parcours dans une petite embarcation où l'on ne peut se remuer de crainte de la faire chavirer ; la route est barrée par d'innombrables chutes ou rapides, qu'il faut contourner en portant tout sur son dos, canots, agrès, provisions. Les nuits se passent sur le bord des lacs et des rivières, avec pour matelas des rondins ou des roches nues, et pour abri les étoiles du bon Dieu. Ces détails, le jeune missionnaire les communique dans ses lettres à sa mère. Mais, naturellement, il

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

n'y voit que matière à louer Dieu dans toutes ses œuvres.

Il ne devait pas travailler longtemps chez les Hurons. Durant les quelques années qu'il y demeura, il eut le temps de donner à ses frères et aux sauvages la mesure de sa sainteté, de son endurance, de sa faim des âmes. Il fut envoyé avec le P. Garnier à la nation du Petun, qui se montra intraitable. Les Sauteux du Sault Sainte-Marie l'accueillirent au contraire comme un envoyé du Grand-Esprit. Cette visite n'était qu'une préparation à la mission future. Avant de partir, le P. Jogues et son compagnon, le P. Raymbault, dressèrent une grande croix. Ils la tournèrent vers la vallée mystérieuse du Mississipi que, trente-deux ans plus tard, le P. Marquette découvrirait pour l'Eglise et pour la France.

A peine de retour de cette expédition, le P. Jogues eut comme une révélation de ce qui l'attendait. Etant prosterné devant le Saint Sacrement, et demandant avec instance à Notre-Seigneur de boire le calice de ses souffrances et par là de travailler plus efficacement à la gloire de son saint nom, il entendit comme une voix qui répondait aux aspirations de son cœur: *Exaudita est oratio tua... Confortare et esto robustus.* Paroles qui restèrent gravées dans sa mémoire et le soutinrent au milieu de ses tourments.

Prisonnier des Iroquois. Martyre de Fr. René Goupil.

Divers événements devaient le rapprocher des Iroquois, puis le jeter parmi eux dans la fournaise.

En 1642, il est choisi par le Supérieur de la mission huronne pour aller à Québec traiter des affaires de la mission et rapporter des secours. Trois Français et vingt guerriers hurons l'accompagnent. La descente se fait sans encombre. Toutes choses réglées à Québec, il se remet en route. Il a auprès de lui deux jeunes Français: René Goupil et Guillaume Couture, d'une rare vertu et d'un dévouement à toute épreuve. Ils étaient de ceux qu'on appelait *donnés:* chrétiens de marque, voués corps et âme aux Pères et à la mission. Douze canots forment la flottille. A peine a-t-elle dépassé les Trois-Rivières qu'elle tombe dans une embuscade. Avec des hurlements effroyables, les Iroquois se précipitent sur leur proie. Français et Hurons sont tués ou faits prisonniers. Dans le tumulte de la bataille, le P. Jogues n'est pas aperçu sur les bords du fleuve; il pourrait se sauver, mais abandonner Goupil et les autres captifs, l'idée ne lui en vient seulement pas; il s'avance et se constitue prisonnier.

Le martyre commence. Comme prélude, on dépouille le P. Jogues de ses vêtements, on l'accable de coups de bâton; il tombe à demi mort. Puis deux jeunes gens lui arrachent les ongles avec leurs dents et mâchent l'extrêmité des deux index, jusqu'à ce qu'ils en aient tiré les os. Goupil est soumis aux mêmes cruautés. Peu après, toute la bande iroquoise avec les captifs s'achemine vers ses cantons. C'est pour le P. Jogues et son compagnon la montée du Calvaire: à chaque village indien des scènes effroyables se répètent.

René Goupil avait le pressentiment de sa fin prochaine. Il confia un jour au P. Jogues que Dieu lui ayant « toujours donné de grands désirs de se consacrer à son service par les vœux de la religion en sa sainte Compagnie », il lui demandait humblement la faveur de les prononcer. Le Père la lui accorda. La victime était prête pour l'immolation sanglante. A quelque temps de là, captif dans un village avec le P. Jogues, il apprenait aux petits enfants à faire le signe de la croix. Un vieillard l'aperçut traçant ce signe sur le front de son petit-fils, âgé de trois ou quatre ans; furieux, il commanda à l'un de ses neveux de le tuer. Le soir même, le missionnaire et son disciple se promenaient dans un bois près du village, en récitant le chapelet; le neveu s'approcha et déchargea un violent coup de hache sur la tête du bon René. Il tomba en prononçant le nom de Jésus. « Ce fut le 29 septembre 1642, dit le P. Jogues, que cet ange en innocence et ce martyr de Jésus-Christ fut immolé, à l'âge de trente-cinq ans, à celui qui avait donné sa vie pour le racheter. »

Quant au P. Jogues, la partie était remise. Astreint à tous les travaux d'un esclave, il ne cessait pas d'exercer son zèle parmi les Hurons captifs et d'envoyer au ciel les petits enfants mourants qu'il parvenait à baptiser. Il accompagnait ses maîtres à la chasse, à la pêche au bord des lacs solitaires. Et là il priait.

« *Combien de fois, écrit-il, je me suis arrêté dans ces lieux déserts et sur le bord des eaux, comme les Israélites sur la rive des fleuves de Babylone, et j'ai versé des larmes au souvenir de Sion! Que de fois, sur cette terre étrangère, j'ai chanté les cantiques du Seigneur, et les montagnes et les forêts retentissaient des louanges de leur Créateur qu'elles n'avaient jamais entendues! Que de fois j'ai gravé le nom de Jésus sur les arbres élevés de ces forêts séculaires!...* »

Après sa délivrance et un bref séjour en France, le P. Jogues va reprendre son apostolat au Canada.

Entre temps, on se préoccupait à Québec de la délivrance du captif. Enfin, grâce à l'intervention des Hollandais de New-Amsterdam (aujourd'hui New-York), il put s'embarquer sur un de leurs vaisseaux, le 5 novembre 1643. Après bien des péripéties, il abordait en Basse-Bretagne le jour de Noël. Le 5 janvier 1644, il était au collège de Rennes. Je laisse à penser la réception faite par les Pères du collège à celui que l'on croyait mort. Toute cette délivrance lui paraissait comme un rêve merveilleux, au sortir duquel il écrivait au procureur de la mission à Paris: *Nunc scio vere quia misit Deus Angelum suum et eripuit me...*

A Paris, la reine Anne d'Autriche voulut voir le missionnaire. On sait la réponse que le pape Urbain VIII fit à ceux qui demandaient pour le P. Jogues la faveur de célébrer la sainte messe malgré la mutilation de ses mains: *Indignum esset Christi martyrem Christi non bibere sanguinem.*

Mais il tardait à l'apôtre de retourner à sa chère mission. Dès le printemps de 1644, sans aller voir sa famille à Orléans, il se remet en route et arrive à Québec à la fin de juin. L'année suivante, il est question de lui pour traiter de la paix avec les Iroquois. De grandes assemblées se tiennent aux Trois-Rivières. Au mois de mai 1646, le gouverneur le nomme ambassadeur auprès des tribus iroquoises. L'affaire a tout le succès désiré. Le Père revient à Québec pour en rendre compte, et, sans retard, demande à son supérieur la permission d'aller hiverner chez les Iroquois. Etant donné leurs dispositions actuelles, il espère pouvoir inaugurer solidement l'œuvre de leur conversion. — C'est le sang du martyr qui deviendra la semence de la nouvelle chrétienté.

Il le couronne par le martyre (18 oct. 1646). Le « donné » Jean de La Lande partage sa gloire.

Il est accompagné cette fois de Jean de La Lande, un autre *donné*, que des vues surnaturelles seules poussent à ce périlleux voyage. Le P. Jogues a écrit,

en partant, à un Père de France : « ... *Le cœur me dit que « ibo et non redibo ». Je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé, et que le peu de sang répandu en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerai de toutes les veines de mon corps et de mon cœur.* » Ces graves pressentiments sont sur le point de se réaliser.

La fureur des Iroquois, attisée par diverses calamités publiques, s'est rallumée en effet. Des bandes se sont mises en campagne. C'est dans l'une d'elles que le P. Jogues vient tomber, le 15 octobre 1646. On se jette sur lui et son compagnon, on les dépouille et, à coups de poing et de bâton, on les conduit à Ossernenon. Là, les tortures recommencent. Un sauvage coupe au missionnaire des morceaux de chair sur les bras et sur le dos et les dévore sous ses yeux.

Le 18, le P. Jogues est invité à prendre son repas chez un capitaine de l'endroit. Au moment où il franchit le seuil, un Indien, caché derrière la porte, lui fend la tête d'un coup de hache. Le lendemain, La Lande subit le même sort. On trancha la tête des deux martyrs et on les plaça sur des pieux de la palissade d'enceinte. Leurs corps furent jetés dans la rivière.

En apprenant la mort du P. Jogues, la colonie et les missionnaires le regardèrent et l'invoquèrent immédiatement comme un martyr de la foi.

Ces trois pures victimes, P. Jogues, Fr. Goupil et Jean de La Lande, ouvraient l'*ère des martyrs.* Elle va se continuer par l'immolation prochaine des cinq autres martyrs du Canada.

Le second groupe des martyrs.

Les apôtres des Hurons.

Le second groupe des martyrs du Canada évangélisa le pays des Hurons et le féconda de son sang.

Cette contrée était située sur la côte orientale du lac qui porte encore son nom. Elle embrassait tout le territoire occupé par les vingt villages qui se partageaient les trente mille âmes de la nation huronne.

Qui en seraient les apôtres ? Il y faudrait des héros. La mission huronne, en effet, passait pour l'une des plus rudes du monde. Le *Génie du Christianisme* la met en tête de « ces terribles missions du Canada, où l'intrépidité des soldats de Jésus-Christ a paru dans toute sa gloire ». Le P. Jérôme Lalemant en parlait en ces termes : « On aimerait mieux recevoir un coup de hache sur la tête que de mener, des années durant, la vie qu'il faut mener ici tous les jours, travaillant à la conversion des barbares. »

Le bon Dieu avait préparé pour cette œuvre une pléiade d'apôtres qui, par leur piété, leur abnégation, leurs souffrances, leur inlassable et héroïque dévouement, ont jeté dans l'admiration les historiens protestants eux-mêmes. Outre le P. Jogues, déjà nommé, on voyait les PP. de Brébeuf, Jérôme Lalemant, son neveu, Chaumonot, Daniel, Garnier, Bressani, Ragueneau, Chabanel, Raymbault, Pijart...

Tous pouvaient prétendre à la gloire du martyre, car tous, semble-t-il, en étaient dignes, et tous, certainement, le désiraient. Le Saint-Esprit s'en choisit cinq pour ce témoignage du sang, comme il avait, aux premiers jours de l'Eglise, choisi Saul et Barnabé, *Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos.* Les cinq élus étaient les PP. de Brébeuf, G. Lalemant, Daniel, Garnier et Chabanel.

Parmi eux se dresse la mâle figure du P. Jean de Brébeuf, le géant des missions huronnes. Il l'était par sa taille, son endurance physique, son courage, ses vertus poussées jusqu'à la plus sublime sainteté. Le mot qu'il aimait à répéter et qu'il vécut le résume tout entier : « *Jésus-Christ est la vraie grandeur du Missionnaire : c'est lui seul et sa croix que nous devons chercher.* »

Né en Normandie le 25 mars 1593, il était entré dans la Compagnie en 1617. Il fut du premier contingent de Jésuites qui mit pied à Québec en 1625. Aussitôt il se mêla aux Montagnais des environs pour se faire à la vie sauvage. L'année suivante, il montait chez les Hurons avec le P. de Nouë et un Récollet. Resté seul au bout de quelques mois, il se livra à l'étude de la langue huronne, composa un petit catéchisme, baptisa quelques enfants sur le point de mourir, puis revint à Québec au moment où la ville tombait au pouvoir des Anglais (1629). Il rentra en France.

Revenu avec Champlain en 1633, il peut, l'année suivante, retourner à sa chère mission, avec les PP. Daniel et Davost. Ils se fixent à Ihonatiria ; ils y construisent une cabane-chapelle, qu'ils baptisent du nom de Saint-Joseph. A l'arrivée de nouveaux renforts, une autre résidence est fondée sous le vocable de l'Immaculée-Conception. Et alors commence pour eux et leurs successeurs cette vie d'effarantes misères qui ne sera qu'un long martyre de tous les jours.

Le P. de Brébeuf avait prononcé ses derniers vœux à Rouen en 1630. Il y avait puisé de nouvelles forces, et en particulier le désir de souffrir pour Jésus-Christ. C'est de son sang qu'il en signa la déclaration : « *Seigneur Jésus, mon Rédempteur... je signe cette promesse de mon sang, disposé à vous le sacrifier tout entier aussi volontiers que cette goutte.* »

A la suite du P. de Brébeuf, leur supérieur, les Pères se prodiguent auprès des sauvages ; ils font violence au ciel par leurs prières, leurs pénitences ; ils visitent les cabanes, causent, catéchisent. Pour les villages éloignés, on organise des missions volantes. Mais partout se dresse le grand obstacle : l'immoralité.

Voici qu'une épidémie éclate, terrible, implacable. Les sorciers, impuissants devant le mal, accusent les Jésuites d'en être les auteurs et soulèvent la nation. Il faut tout le sang-froid, toute l'éloquence et le courage du P. de Brébeuf pour maîtriser ces esprits déraisonnables et féroces.

L'orage passé, le Père demanda humblement d'être déchargé du fardeau de la supériorité : « *Incapable de me conduire moi-même*, disait-il, *j'ai autant de plaisir à obéir qu'un enfant qui n'a pas la force de marcher en trouve à se laisser porter dans les bras de sa mère.* » Et c'était là une de ses belles qualités : lui, qu'on appelait à cause de sa force et de son courage le *lion* des missions, il était la douceur même, la patience, la charité la plus aimable.

En 1640, son supérieur, le P. Jérôme Lalemant, l'envoie avec le P. Chaumonot vers une peuplade voisine, la Nation Neutre, située entre les Hurons et les Iroquois. Le sol se montra revêche, la semence évangélique tomba sur la pierre. La seule consolation des missionnaires fut d'envoyer une légion de petits anges au paradis. C'est au cours de cette expédition que le P. de Brébeuf vit un jour dans le ciel une immense croix qui, venant du pays des Iroquois, s'étendait sur celui des Hurons et l'embrassait en entier. Ce terrible présage de la tragédie huronne ne devait pas tarder à s'accomplir.

Après un repos jugé nécessaire, à Québec, le P. de Brébeuf revint chez les Hurons en 1645. Il trouva le pays sous une indicible impression de terreur. Les incursions des Iroquois s'y succédaient sans répit ; leurs embûches étaient aussi nombreuses que sanglantes. Le bon Dieu avait ses vues de miséricorde : la grâce coulait à flots, les conversions se multipliaient. Il avait fallu cette extrémité pour rompre les dernières résistances. Le sang des martyrs allait ajouter son poids dans la balance des miséricordes divines.

Le P. de Brébeuf avait déjà fait le vœu du martyre. Il avait écrit : « ... *Oui, mon Seigneur Jésus, je fais vœu de ne jamais manquer à la grâce du martyre, si dans votre miséricorde vous l'offrez à votre indigne serviteur.* » De retour chez les Hurons, il monte plus haut et, comme préparation prochaine au plus sublime des sacrifices, il fait le vœu de tendre au plus parfait dans chacune de ses actions.

Il ne devait pas être cependant la première victime immolée à la fureur des Iroquois en Huronie. Ce bonheur envié était destiné au P. Antoine Daniel.

Martyre du P. Antoine Daniel.

« *Envoyez-nous des gens de cœur*, écrivait un jour le P. de Brébeuf à son provincial : *des hommes qui ne s'effrayent pas à la vue des mille morts qu'ils nous faut souffrir en cherchant les sauvages dans leurs tanières, au fond des bois.* »

Jamais souhait apostolique ne fut mieux exaucé que par l'arrivée du P. Daniel, en 1634. Ce Dieppois, âgé de trente-trois ans, de taille moyenne, mais à l'aspect énergique, à l'œil vif, au geste net et décidé, serait en peu de temps un missionnaire accompli. Il fit de si rapides progrès dans l'étude de la langue qu'il put bientôt traduire le *Pater* en vers hurons. Aussi, au moment de la prière, « comme auteur de cette poésie, dit aimablement le P. de Brébeuf, il en chante un couplet tout seul ; puis nous le rechantons tous ensemble ».

Son champ d'action fut surtout le territoire situé entre le bourg de Saint-Jean-Baptiste et celui de Saint-Joseph. Il y établit une chrétienté singulièrement fervente. Le village de Saint-Joseph était presque à la frontière orientale de l'Huronie, le plus exposé par conséquent aux incursions des Iroquois.

Les derniers jours approchent. Le P. Daniel fait sa retraite annuelle au fort Sainte-Marie, fin juin 1648. Il en sort plus que jamais enflammé du désir de répandre son sang pour Jésus-Christ et les âmes par lui rachetées.

Le 3 juillet, il est de retour dans sa mission de Saint-Joseph. Le lendemain, à l'aube, la petite cloche sonne joyeusement au bord du lac ; elle appelle le peuple à la prière. Pendant que le missionnaire célèbre la sainte messe, une effroyable clameur se fait entendre, le terrible cri de guerre des Iroquois. La plupart des guerriers hurons étaient à la chasse. On imagine le carnage qui s'ensuit aux premières cabanes que l'ennemi rencontre. Le Père termine sa messe, court à quelques huttes où gisent les malades non encore baptisés, les baptise et revient à la chapelle, remplie de chrétiens et de catéchumènes : il absout les uns, baptise les autres par aspersion. « Fuyez, leur dit-il alors, et dispersez-vous dans les bois. » Et pour leur donner quelques instants de plus, il descend du sanctuaire vers la porte par où arrivent les ennemis.

Stupéfaits d'abord devant ce prêtre qui s'avance seul et sans armes, et n'en croyant pas leurs yeux, les Iroquois bientôt se ressaisissent ; ils le percent de flèches et de balles, dépouillent son cadavre, le maltraitent indignement, puis, mettant le feu à l'église, jettent au milieu du brasier les restes sanglants de l'apôtre. La vaillante victime consommait son holocauste au pied de l'autel où, une heure auparavant, elle avait immolé la Victime par excellence, Jésus-Christ.

Martyre des PP. de Brébeuf et Lalemant.

L'Iroquois, retourné dans ses cantons, sembla enterrer la hache de guerre. Ce n'était qu'une ruse pour endormir son ennemi. Six mois de tranquillité suivirent l'hécatombe de Saint-Joseph.

Pendant ce temps arrivait en Huronie celui qui devait être le compagnon de martyre du P. de Brébeuf, le P. Gabriel Lalemant.

Né à Paris en 1610, novice en 1630, de complexion délicate, mais d'âme ardente et magnifiquement généreuse, il sollicite la mission du Canada. Nouveau prêtre, il écrit : « *Je m'estimerais heureux de mourir à la fleur de l'âge.* » Il réitère sa demande des missions du Canada. Elles lui sont accordées en 1646. Après deux ans de séjour à Québec pour l'acclimater, son supérieur l'envoie aux Hurons. Et tout de suite le jeune ouvrier de la onzième heure est adjoint au vétéran de la première.

Au mois de mars 1649, les PP. de Brébeuf et Lalemant sont au fort Saint-Louis. Le 16 au matin, trois Hurons accourent éperdus : ils annoncent qu'à la pointe du jour les Iroquois ont envahi par surprise le bourg de Saint-Ignace, à trois milles de là, et qu'ils mettent à feu et à sang. Aussitôt la défense s'organise. Les femmes et les enfants sont dirigés sur le fort Sainte-Marie. Les guerriers conseillent aux PP. de Brébeuf et Lalemant de fuir, parce que, ne pouvant manier les armes, ils sont inutiles : « Nous restons, répond simplement le P. de Brébeuf, nos armes sont les sacrements. » Et tout de suite, se partageant la besogne, le P. Lalemant baptise les catéchumènes et le P. de Brébeuf confesse les néophytes.

Les guerriers hurons sont trop peu nombreux contre le millier des assaillants. Au troisième assaut, ils cèdent ; la plupart sont tués sur place, quelques-uns sont réservés pour les tortures avec les deux missionnaires. Saint-Ignace sera leur calvaire. On les y fait monter parmi des cris de joie et des coups de bâton.

Là tout est prêt pour le martyre. Les poteaux sont dressés. La première victime est le P. de Brébeuf. On le pique avec des alènes rougies au feu, on promène sur ses membres des tisons embrasés, on enlève la peau de la tête en forme de couronne. Pour l'empêcher d'exhorter les Hurons prisonniers, les bourreaux lui coupent les lèvres, la langue et le nez, lui fendent la bouche jusqu'aux oreilles, enfoncent un fer rouge dans sa gorge, lui mettent dans la bouche des charbons enflammés. Ce n'est pas tout ; on invente de nouvelles tortures. On lui suspend au cou un collier de haches brûlantes, on coupe des lambeaux de sa chair que l'on fait rôtir et que l'on mange sous ses yeux. A l'instigation d'un Huron apostat et en haine du baptême, on verse par trois fois de l'eau bouillante sur sa tête et ses épaules. On entoure ensuite son corps d'écorces de résine auxquelles on met le feu pour le griller lentement. Mais lui, ferme toujours comme un rocher, apparemment insensible à la douleur, semble ravi en Dieu. Un chef iroquois, émerveillé de tant de force d'âme, veut se l'incorporer ; il ouvre le côté du martyr, lui arrache le cœur et le dévore, tandis que les sauvages boivent le sang qui découle de la plaie.

Le courage du héros aurait pu se communiquer à ses compagnons. Pour éloigner ce péril, on lui

assène un coup de hache qui met fin à ses tortures et dégage de ses derniers liens son âme invaincue. Le P. de Brébeuf expira le mardi 16 mars, vers 4 heures du soir. Il était âgé de cinquante-six ans.

Les annales du monastère des Ursulines l'avaient appelé « la véritable personnification de la grandeur et du courage ». L'abbé Ferland ne craint pas de dire : « Dans toute l'histoire du Canada, on ne rencontre pas de plus grande figure. » « La vérité qui ressort de sa vie sublime, ajoute l'historien protestant Parkman, est que ce missionnaire recélait un cœur de saint et de héros. »

Sa gloire néanmoins n'a pas totalement éclipsé celle de son compagnon de torture. Le P. Lalemant, sans égaler l'impassibilité d'airain de son collègue, sut, à force de volonté énergique soutenue par la grâce, et malgré certains soupirs que lui arrachait la douleur, subir l'effroyable martyre qui se prolongea quinze à seize heures durant.

Nous n'en dirons point les détails : ce serait répéter ceux que l'on vient de lire au sujet du P. de Brébeuf. On remarquera seulement la longueur du supplice : toute la soirée du 16 mars, toute la nuit, et, le lendemain, une partie de la matinée. Ce n'est que vers neuf heures du matin, 17 mars, qu'un sauvage, fatigué de le voir souffrir si longtemps, lui fracassa le crâne avec sa hache.

Le P. Charles Garnier.

La dévastation des bourgs de Saint-Louis et de Saint-Ignace porta à son comble l'épouvante des Hurons. La grâce de Dieu en profita pour les amener de tous côtés au fort Sainte-Marie, où le nombre des conversions et la ferveur des néophytes atteignirent leur apogée. Il fallait pourtant encore deux victimes pour parfaire la rédemption de ce peuple.

A ce moment-là même, le P. Charles Garnier était au village de Saint-Jean, dans les montagnes du Petun.

Ce missionnaire est l'une des plus belles, des plus séduisantes figures de la mission huronne. Il avait tout pour lui. Né en 1606 d'une opulente famille parisienne, il joignait à une piété angélique une vive intelligence, un cœur noble, des manières distinguées et le plus aimable des caractères. Après avoir été l'ange du noviciat et du scolasticat, il devint l'*agneau* des missions, comme le P. de Brébeuf, ainsi que nous l'avons dit, en était le *lion*.

Au Canada depuis 1636, il s'était jeté à toutes les besognes que l'obéissance lui assignait. Rien ne le rebutait, mais aussi rien ne résistait à son exquise charité. L'un de ses supérieurs disait : « Son visage, ses yeux, son sourire même ne prêchent que la sainteté. » Un autre ajoutait : « Il ne lui manque pas une seule des vertus qui font les plus grands saints. » Un troisième écrira après sa mort : « Son tout était en Jésus-Christ et, hors de lui, tout ne lui était rien. »

L'heure du sacrifice allait sonner au bourg de Saint-Jean. Le 7 décembre 1649, vers 3 heures de l'après-midi, le cri de guerre des Iroquois retentit encore une fois. Et encore une fois les guerriers hurons sont loin de là, à la recherche justement du parti iroquois ! Au moment de l'irruption, le P. Garnier est à visiter les cabanes de néophytes ; il vole à l'église, bénit ceux qui s'y trouvent et les presse de fuir : « Fuyez ! N'oubliez jamais Dieu ! » Pour lui, les âmes avant tout : il court chercher dans les cabanes déjà en feu des enfants et des vieillards catéchumènes à baptiser.

C'est la main levée pour verser l'eau régénératrice qu'il est frappé de plusieurs balles. Il tombe ; mais, apercevant à quelques pas un chrétien agonisant, il se relève pour lui porter secours, il retombe, se relève une seconde fois sur les genoux, mais un coup de hache l'étend par terre et lui procure la palme tant désirée.

On était aux premières vêpres de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge. Au scolasticat, Charles Garnier avait fait vœu de défendre *usque ad sanguinem* le privilège incomparable de son auguste Mère. L'Immaculée Vierge venait le prendre pour le faire assister à son triomphe.

Restait une dernière victime pour compléter l'holocauste.

Le P. Noël Chabanel.

Le P. Noël Chabanel a été dans la mission huronne l'homme des douleurs. Né au diocèse de Mende en 1613, entré dans la Compagnie en 1630, arrivé au Canada en 1643 après un brillant enseignement des lettres dans divers collèges, il monte chez les Hurons, et, malgré les plus généreux efforts, ne peut se faire à la vie sauvage. Contrairement au P. Garnier, tout le rebute : il éprouve une invincible répugnance pour la nourriture, les usages, les manières, les cabanes enfumées, la malpropreté partout révoltante. Et qui plus est, lui, l'ancien professeur de rhétorique, il ne peut quasi pas apprendre la langue huronne, peut à peine se faire comprendre, même pour les choses les plus simples.

L'ennemi des âmes voulut en profiter pour décourager l'apôtre. Mais l'amour de Jésus-Christ et la sainte humilité triomphèrent de tout. Pour barrer à jamais la route au tentateur, le P. Chabanel fit le vœu vraiment héroïque de stabilité dans la mission huronne, tout en s'en remettant à la volonté des supérieurs. Un mois avant sa mort, il écrit à son frère cadet, Jésuite lui aussi, qu'il se prépare à de grands combats, qu'en attendant il veut être du moins *martyrem in umbra*. Le martyre du sang l'attendait.

Il venait de quitter le bourg de Saint-Jean, qu'il desservait jusque-là avec le P. Garnier, lorsque dans la nuit du 7 au 8 décembre, en pleine forêt, il entend le chant de guerre des Iroquois. Il était accompagné de quelques Hurons. Tous s'enfuient, sauf un. Le P. Chabanel et son compagnon, inaperçus de l'ennemi, poursuivent leur route. Ce Huron était un apostat. Sa haine de la religion se réveille : il frappe le Père de sa hache, le dépouille et jette le cadavre dans une rivière qui les avait arrêtés. Il avoua plus tard qu'il avait assommé le missionnaire en haine de la foi, pour se venger de tous les maux que le christianisme avait déchaînés sur lui et sa famille.

Pendant ce temps, la malheureuse nation huronne, poursuivie à mort par son éternel ennemi l'Iroquois, tombait de tous côtés, se disloquait, s'éparpillait dans les îles et les montagnes. A l'été suivant, 1650, les derniers débris s'embarquaient, avec les Pères, sur une flottille qui vint les déposer près de Québec, sous la protection du canon français.

Les deux groupes des Martyrs du Canada ont leur pèlerinage, à l'endroit de leur martyre. Le premier à Auriesville, près d'Albany, dans l'Etat de New-York. Le second au Mont des Martyrs, près de Waubaushene, dans la province d'Ontario.

La béatification de ces vaillants confesseurs de la foi amènera sans doute des foules de plus en plus nombreuses à ces régions arrosées de leurs sueurs et fécondées de leur sang.

EDOUARD LECOMPTE, S. J.

POLITIQUE D'APRÈS-GUERRE

Le « Fascisme » en France

L'*Information sociale* (3. 12. 25) publie un résumé hostile, mais généralement exact, de ce que les milieux révolutionnaires français décorent du nom d' « organisations fascistes ». Nos lecteurs rectifieront facilement ce qu'écrit l'auteur sur le culte de la violence prôné par la Fédération nationale catholique.

Les deux derniers hivers ont apporté la menace d'un « péril révolutionnaire » — communiste l'an dernier (1), fasciste cette année. L'appréhension du premier provoqua une sorte de panique dans les milieux dits « bourgeois », tandis que le second est exploité surtout par les communistes, qui cherchent dans les « provocations » fascistes un moyen de justifier leurs propres « mobilisations » — ces appels à la force et à la lutte, cette organisation militariste des communistes inspirèrent d'ailleurs l'organisation fasciste elle-même, qui puisa une impulsion nouvelle dans les « agissements » communistes. Ainsi, par son jeu de réactions continuelles, la vie politique oscille, comme un pendule, entre les partisans de la dictature de « droite » et de « gauche ».

On connaît, d'après les journaux quotidiens, les faits qui ont amené des députés, M. Vaillant-Couturier notamment, à interpeller à la Chambre pour demander la répression gouvernementale contre les « menées fascistes ». A Roubaix, on a arrêté des industriels qui passaient dans leurs automobiles des caisses contenant des fusils Mauser ; au cours de perquisitions opérées à Lille, on a découvert chez des camelots du roi des dépôts d'armes et de cartouches allemandes. D'autre part, nombreuses sont en ce moment les réunions politiques réactionnaires, dites fascistes. Tentons de voir brièvement quelles sont ces organisations « à la mode » et quelle position elles prennent vis-à-vis les unes des autres, puisqu'elles occupent l'opinion au point d'avoir retenu l'attention du Parlement dans ses séances des 20 et 21 novembre et du Conseil des ministres du 30 novembre.

I — Les Organisations dites « Fascistes » (2)

LE « FAISCEAU »

Une seule, à la vérité, se réclame directement du fascisme et arbore ce nom ouvertement. Il s'agit du groupement qui s'est formé autour du journal hebdomadaire *Le Nouveau Siècle*, qui est sur le point, assure-t-on, de devenir quotidien (1). Le nom qu'il avait pris d'abord est celui des *Légions*, les « légions », opposées à la « horde », laquelle représente les

(1) Cf. *D. C.*, t. 13, col. 172-183 ; t. 14, col. 1039-1046. — Il convient de rappeler également les tentatives de grève révolutionnaire de 1919 : cf. *D. C.*, t. 2. pp. 134-144, 210-231 ; t. 5, pp. 68-83. (Toutes les notes sont de la *D. C.*)

(2) Les sous-titres, sauf indication contraire, sont de l'auteur.

(1) Le *Nouveau Siècle*, « journal de la fraternité nationale, veut la politique de la victoire [pour la politique de la victoire] », a paru chaque jeudi, 11, rue Boissy-d'Anglas, VIIIe, ensuite 21, rue Cambon, Ier, depuis le 26. 2. 25. Voici la « Déclaration » de ses fondateurs :

« Un siècle nouveau est né le 2 août 1914 : nous fondons le *Nouveau Siècle* pour en exprimer l'esprit, les sentiments, la volonté.

» Devant les générations de la défaite, qui se sont maintenues en place ; devant la ploutocratie, qui les soutient ; devant la barbarie asiatique, qui les attaque ; devant tous ceux qui ont cru enterrées sous les croix de bois ou sous la pierre scellée du soldat inconnu les vertus de la victoire, nous proclamons vivante, et seule gardienne de la paix, la loi qui a sauvé la France et la civilisation sur les rives de la Marne : loi de fraternité nationale, animée par l'esprit héroïque, agissant sous le commandement d'un chef, pour la grandeur de la patrie.

» Depuis six ans, la loi qui nous a sauvés est rejetée, traîtreusement ou cyniquement, par les partis d'avant-guerre, restés ou revenus au pouvoir contre les vœux du peuple français ; la victoire a été brisée entre les mains des combattants ; la paix a été faite pour des intérêts particuliers ; les portes du pays sont rouvertes à ceux qui ont poignardé la France dans le dos ; les combattants sont bafoués, leurs chefs rejetés dans l'obscurité ; l'Etat, livré de nouveau aux convoitises des partis, fléchit sous la pression ploutocratique, sous l'injure du communisme, tandis que la menace de guerre reparaît sur le Rhin.

» Devant le péril renaissant, devant les périls nouveaux, nous nous rassemblons au nom des vertus salutaires, combattants ou civils dévoués au bien public, hommes de toutes confessions et de tous partis, intellectuels et producteurs, issus de la chevalerie, de la bourgeoisie ou du peuple ouvrier et paysan.

» Comme au 2 août 1914, nous ne voulons connaître qu'un parti : celui de la France.

» Nous voulons une politique : celle de la victoire.

» Nous voulons ses conditions : un Chef national, la fraternité française, une nation organisée dans ses Familles, ses Métiers et ses Provinces ; la foi religieuse maîtresse d'elle-même et de ses œuvres ; la justice entre tous et au-dessus de tous.

» Nous voulons atteindre l'objectif de la victoire : la grandeur nationale, pour le bénéfice moral et matériel de tous les Français légitimes.

» *Nous ne fondons ni un parti ni une Ligue. Nous travaillerons à former ou à reformer les légions de la victoire, légions de combattants, de chefs de famille, de producteurs, de citoyens.*

» *Nous publierons, nous louerons, nous soutiendrons l'effort accompli par tout parti, toute Ligue servant la politique de la victoire. Nous travaillerons à libérer l'intelligence du joug de l'argent ; à garantir l'industrie des producteurs contre la démagogie ; à donner à la force ouvrière ses protections contre l'instabilité, la maladie, la vieillesse et la mort ; à reconstituer la force paysanne, nourricière du pays ; à fortifier l'esprit national contre la barbarie.*

» Nous combattrons toutes les formes de l'esprit de dissolution, où qu'il se manifeste, dans l'Etat, dans l'usine, dans l'école ou dans les salons. Nos camarades sont tombés pour que la France soit plus belle et plus forte ; nous voulons être de ceux qui réaliseront leur rêve.

» Au nom des traditions qui ont nourri l'Europe, des vertus qui lui ont donné son rang dans le monde, nous voulons étendre ce domaine où la paix est défendue, contre le nomade pillard et destructeur, par le légionnaire pacificateur et constructeur. Nous voulons que la France soit au premier rang des nations qui servent la paix par l'esprit

organisations communistes (1). Les « légions » sont hiérarchisées, elles ont un uniforme : la chemise bleue — comme les fascistes italiens ont la chemise noire. Leur appellation nouvelle est « le Faisceau ». M. Georges Valois en devient l'animateur. Il en est, d'ailleurs, le « président général ». Le président est M. Jacques Arthuys.

M. Georges Valois raconte lui-même, dans son journal, le *Nouveau Siècle* (1), que la proclamation par laquelle vient d'être consacrée la fondation du

---

de la victoire, qui rendent l'Europe à la destinée qu'Athènes, Rome et Paris lui ont préparée, et par laquelle les peuples vivent selon la justice, dans la prospérité, sous le commandement des plus hautes vertus de la civilisation, pour que l'homme grandisse sous le regard de Dieu.

» SERGE ANDRÉ, JACQUES ARTHUYS, MAURICE DE BARRAL, RENÉ BENJAMIN, MARCEL BENOIT, GABRIEL BONVALOT, HUBERT BOURGIN, F. VAN DEN BROEK D'OBRENAN, MAURICE DENIS, E[MILE] FELS, HENRI GHÉON, ROGER GIRON, LÉON DE LAPÉROUSE, PH[ILIPPE] LEDOUX, L. MARCELLIN, EUGÈNE MARSAN, MARTIN MAMY, HENRI MASSIS, AMBROISE RENDU, JACQUES ROUJON, ANDRÉ ROUSSEAUX, THIERRY SANDRE, EDOUARD SOULIER, GEORGES SUAREZ, JÉRÔME et JEAN THARAUD, EUGÈNE THEBAULT, GEORGES VALOIS. »

Certains amis du *Nouveau Siècle* « n'ayant pu faire parvenir en temps utile leur adhésion », une liste définitive des signataires a paru le 12. 3. 25 ; nous y lisons, en plus, les noms de MM. PIERRE BENOIT, JACQUES BOULENGER et ANDRÉ MAUROIS.

L'Action Française (26. 2. 25), par la plume de M. GEORGES DANTHEUIL, salue le « journal de fraternité nationale », dont la déclaration « montre que ce n'est pas là propos en l'air » ; « chaque semaine le *Nouveau Siècle* apportera ses réflexions, ses appels, ses résolutions : Moscou a-t-il trouvé son maître ? » *L'Avenir* (27. 2. 25) souscrit pleinement aux déclarations des fondateurs, « qui correspondent à nos propres préoccupations ; c'est le succès de notre cause que nous souhaitons en formulant ici des vœux pour le succès du *Nouveau Siècle* ». Les communistes s'inquiètent et mettent à l'ordre du jour de la causerie sur les faits de la semaine : « c) Le fascisme et la religion ; comment nous devons concevoir la propagande antireligieuse ; indice du développement du fascisme ; parution d'un nouvel organe, le *Siècle Nouveau*. » (Cf. *Humanité*, 28. 2. 25.)

Le *Nouveau Siècle* est devenu quotidien le 7. 12. 25, malgré « quelques personnages politiques — quelle surprise si nous imprimions leurs noms ici ! — » qui se sont « coalisés par-dessus les partis pour empêcher le *Nouveau Siècle* de paraître ». M. Valois a placé son quotidien « sous le patronage d'Homère », « le plus grand journaliste d'information, le plus grand reporteur du monde antique » : en face de la ruine de l'Etat, du « monde artificiel et officiel qui se meurt », le nouveau quotidien mettra toujours en regard « une des mille preuves du rajeunissement français », « la description des constructions magnifiques, encore presque inconnues du public, qui se dressent dans toute la France » (*Nouveau Siècle*, 22. 10. 25).

M. Jacques Arthuys est rédacteur en chef politique ; MM. Jacques Roujon, Hubert Bourgin et Philippe Barrès, principaux collaborateurs.

(1) Dans le premier numéro du *Nouveau Siècle*, M. VALOIS, sous le titre « La Horde et les Légions », écrivait : « Il n'est pas inutile d'expliquer le titre donné à cette page, où nous publierons un ensemble d'informations et de commentaires sur les mouvements politiques et sociaux qui agitent le monde.

» Chacun sait que *la Horde* c'est le bolchevisme.

» Chacun comprend que nous nommons *Légions* les groupes qui refoulent le bolchevisme.

» Mais nous demandons que le lecteur donne à ces mots leur sens plein. Ce serait réduire singulièrement le conflit que de le limiter à une bataille entre le capitalisme et le prolétariat. La bataille se passe au-dessus du prolétariat et du capitalisme. Elle est bien au-dessus du territoire économique et social. Elle dépasse les régimes politiques. Elle dépasse les nations. Elle intéresse la civilisation tout entière.

» Le duel engagé est peut-être un des plus grands duels historiques. Il semble parfois que l'on doive se reporter au temps des invasions pour retrouver une période historique aussi tragique. Deux systèmes d'idées complets sont aux prises. Et deux mondes : l'Europe et l'Asie nomade ; les peuples fixés et les peuples errants ; la civilisation issue d'Athènes et de Rome, et à laquelle la France a tant donné, et la Barbarie.

» La Horde et les Légions s'affrontent : ce n'est pas une simple image. C'est la définition exacte de la situation. Si la Horde a attaqué la civilisation, c'est parce que les nations d'Occident avaient laissé se dégrader les vertus sur lesquelles toute civilisation est fondée. Les bolchevistes ont attaqué une Europe qu'ils croyaient entièrement soumise aux scribes, aux orateurs et aux marchands d'or, incapable de manier l'Epée. Et l'Europe n'était pas loin de croire que ses richesses pouvaient être défendues à coups de billets de Banque et de chèques.

» La guerre a rappelé à tous les vérités fondamentales, dont la première est que quiconque est armé et ne craint pas la mort possède les vertus et les moyens de s'emparer du monde. La Horde s'est armée et a lancé ses troupes au grand pillage de la civilisation. Il n'y a pas d'assemblée parlementaire à Moscou : il y a un état-major. Le Kremlin est une forteresse.

» L'Europe des assemblées a d'abord opposé ses délibérations parlementaires à cette mobilisation. A des guerriers armés pour le pillage, elle a envoyé des négociateurs pour faire des traités de commerce. Elle a perdu dans ces palabres et ces négociations sa sécurité et sa dignité.

» Devant l'impuissance, la débilité de ses parlementaires, de ses légistes, de ses hommes d'affaires, les peuples ont fait appel aux Légions. Et, de leur sein, se lèvent aujourd'hui, de toutes parts, les Combattants. Mais les Combattants ne reprennent pas les armes pour défendre les richesses du capitalisme. Ils se dressent pour affirmer leur volonté, qui est de persévérer dans la victoire et de renouveler la civilisation. Ils ne sont pas une police. Ils sont les Légions, qui veulent faire vivre les hautes vertus par lesquelles un peuple trouve la paix, la prospérité, la dignité. Ils ne veulent plus du vain tumulte des assemblées délibérantes, et qui se croient souveraines alors qu'elles sont esclaves. Ils veulent un chef afin d'être libres. Ils veulent que l'Etat ait leur esprit et soit animé par les vertus héroïques qui ont été et qui redeviennent les leurs.

» Ainsi, le duel engagé prend son sens plein : la paix française, la paix européenne, ne peut plus être assurée par les institutions dont le siècle passé faisait sa pauvre gloire. La Horde lance ses guerriers dévastateurs sur un monde que les pouvoirs démocratiques et ploutocratiques ne peuvent plus défendre. Les Légions, avec leurs combattants pacificateurs et constructeurs, vont prendre possession des forteresses de la civilisation. Mais ce n'est pas pour conserver ce qui existe. C'est pour rajeunir un monde dont les chefs sont vieillis et usés. C'est pour donner sa loi au nouveau siècle, où le Combattant prendra sa place, qui est la première. »

(1) Numéro spécial du 19. 11. 25, consacré à la « naissance du fascisme à Paris, le 11 novembre 1925 : fondation du Faisceau des combattants et des producteurs ».

Le Faisceau (21, rue Cambon, Paris, Ier) a pour président, Georges Valois ; vice-président, Jacques Arthuys ; délégué général, André d'Humières ; délégué à la propagande, Philippe Barrès ; administrateur, Serge André.

« Depuis l'armistice, le 11 novembre, jour de la victoire, était un jour de deuil. Par la fondation du Faisceau, le 11 novembre est devenu ce qu'il doit demeurer désormais, un jour de gloire et d'exaltation nationale. »

La réunion de la salle Wagram a prouvé que telle était bien la volonté des amis du *Nouveau Siècle*. On le vit quand M. Arthuys lança aux milliers d'hommes qui l'écoutaient « C'est le fascisme ? Eh bien ! oui ! » Il y eut, écrit M. SEMARD, dans l'*Humanité* (12. 11. 25), un « tonnerre d'applaudissements ». On le comprit aux acclamations qui couvrirent les orateurs, tous rendant hommage à la victoire : « le sentiment de la victoire » (PHILIPPE BARRÈS), « l'enseignement de la victoire », (JACQUES

« Faisceau » fut élaborée par « quelques dizaines, quelques centaines d'hommes », le 11 (1) novembre 1924, à la Salle des Ingénieurs civils. Cette proclamation s'inspire du dernier livre de M. Georges Valois, *La Révolution Nationale* (2). Ce livre réclame la constitution d'un « Etat national », une « révolution nationale » exigeant un « chef national » — révolution qui serait plus profonde qu'un simple « changement de régime par lequel la monarchie serait substituée à la République ». Ce qu'organise la révolution nationale, M. Georges Valois le définit au cours de son livre. La nation idéale qu'il construit est basée sur les principes économiques, sociaux et politiques, que nos lecteurs connaissent déjà dans leur ensemble.

ARTHUYS), « la politique de la victoire » (GEORGES VALOIS). (Cf. *Nouveau Siècle*, 19. 11. 25, le texte intégral des trois discours.)

Voici le compte rendu publié par le *Matin* (12. 11. 25) de cette manifestation : « Hier, sur le coup de midi, le fascisme est venu à la vie officielle à Paris. Au rebours du fascisme italien, qui prit naissance entre quelques jeunes hommes ardents qui n'étaient tout au plus autour de M. Mussolini qu'une vingtaine, c'est en présence de cinq à six mille partisans qu'hier, en la salle Wagram, archicomble, le Faisceau de Paris a été proclamé.

» Assemblée considérable, mais déjà disciplinée, écoutant dans un silence scrupuleux ses orateurs, dont elle soutient les meilleures périodes du crépitement formidable de ses applaudissements.

» M. Jacques Arthuys, le premier, parla net. Il proclama la nécessité, pour sauver ce pays, qui roule à l'abîme, de grouper en un faisceau toutes les énergies qu'a vivifiées le souffle de la victoire. Le salut est dans le fascisme, pas ce fascisme italien, certes, formaliste et indiscipliné tout à la fois ; mais un fascisme adapté à notre tempérament mesuré et réfléchi.

» M. Philippe Barrès devait, avant d'esquisser la politique de la victoire, déterminer au préalable l'esprit de la victoire, celui qui anime les jeunes Légions qui s'organisent et qui est caractérisé principalement par la foi dans la France, le goût de la discipline et le dégoût profond du parlementarisme.

» C'est à M. Georges Valois qu'il allait appartenir de fixer les grandes lignes du programme politique et économique que se sont donné les Légions. Il marqua pardessus tout que le redressement financier ne peut être accompli que par un dictateur de nos finances.

» A la forme parlementaire, qu'il juge déconsidérée, M. Valois oppose les deux formules nouvelles de gouvernement : le communisme et le fascisme. Entre les deux peut-il être une hésitation ? Le premier a conduit la Russie à sa perte et partout ailleurs, en Europe, a été mis en échec ; le second a redonné à deux peuples qui fléchissaient leur grandeur passée. L'œuvre des faisceaux est donc toute tracée. Il leur appartient, en dehors du plan électoral et parlementaire, de supprimer le parlementarisme, et, cela fait, de donner à l'Etat national un chef.

» Pour ce but, devant une salle tout entière debout, M. Georges Valois déclara fondé le Faisceau des combattants et des producteurs pour la politique de la victoire.

» Le drapeau du faisceau solennellement remis, un couplet de la *Marseillaise* entonné par toute la salle, et l'assemblée se séparait.

» Cependant, les Légions, formées par compagnies, s'apprêtaient à aller s'incliner devant le tombeau du Soldat inconnu. Au pas cadencé, dans un ordre qui faisait certes le contentement des agents qui les encadraient ou les précédaient, les Légions remontèrent l'avenue Wagram.

» Pour la première fois, Paris put regarder le défilé de ces hommes uniformément revêtus de la chemise bleue au col bleu et constater après tout que ce n'était point seulement en cet uniforme civil que consistait leur discipline. »

(1) Une erreur typographique de l'*Information sociale* indique 4 novembre 1924.

(2) Un volume des *Cahiers de la victoire*, à la Nouvelle Librairie nationale, 6 fr. 50. L'édition originale est épuisée.

L'esprit qui anime le « Faisceau » est exprimé dans un livre de Jacques Arthuys, disciple de Georges Valois, *Les Combattants* (1), dédié en ces termes au soldat inconnu : « Au « camarade sans nom, au » gisant de l'Arc de Triomphe », dont l'âme, « pa» reille au Lazare », brisera la dalle qui le couvre « et gouvernera la mer, les campagnes et les villes » de France dans la grandeur. »

Cette dédicace seule indique quelle mentalité est celle des « fascistes bleus » : un certain attrait pour le panache, ainsi qu'une exploitation démagogique de la courageuse souffrance de nos soldats, symbolisés par le « soldat inconnu ». Mais l'esprit du Faisceau est encore plus nettement mis en relief dans l' « Hymne à l'Epée » — que nous extrayons du volume de M. Jacques Arthuys, — cet hymne dont l'inspiration et la forme archaïques évoquent artificiellement un chant des Niebelungen :

Nous te saluons, lame droite et brillante, métal de belle couleur et de forme nette, toi qui tranches les nœuds que forment la basse intrigue et l'amour immodéré de l'or. Nous te saluons, toi qui flamboies au-dessus des hommes comme une sauvegarde, toi qui fais et protèges la paix. Signe de la puissance souveraine, rien de grand ne se fait que par toi.

Tu es la force et tu es l'ordre... Tu portes la mort, épée, mais celui qui te tient dans sa forte main, son sang est prêt à se répandre... Celui qui combat avec toi, aucun délire ne le transporte : une passion puissante et sage l'anime. Et quand tu châties, c'est avec modération, car tu ne connais ni la crainte ni la haine.

Ces deux livres, *La Révolution Nationale*, de Georges Valois, et *Les Combattants*, de Jacques Arthuys, sont indiqués comme « livres-doctrine » dans le manifeste adressé aux anciens combattants par les Légions (2).

Dans ce manifeste, il est spécifié : « Votes et élections y sont inconnus. Les pouvoirs s'acquièrent non par élections, mais par délégations du chef. » Ce chef est manifestement M. Georges Valois.

---

(1) Volume de 7 fr. 50 édité parmi les *Cahiers de la victoire*, à la Nouvelle Librairie nationale.

(2) Voici, du reste, comment le manifeste précise l' « esprit des Légions » :

« 1. Les Légions savent que la guerre a coupé en deux tous les partis : la vraie séparation, la profonde séparation n'est plus entre partis différant d'opinion sur la Constitution : elle est, à l'intérieur de chaque parti, entre les générations de la défaite et les générations de la Victoire.

» L'esprit des Légions est avant tout celui des générations de la guerre, dont les caractéristiques essentielles sont :

» *a*) La foi dans la France, parce que ces générations savent qu'elles sont capables de lui conquérir un magnifique avenir ;

» *b*) La volonté d'agir, de se sacrifier même, pour la grandeur de la patrie, mais non pas pour le triomphe d'un groupement (classes ou parti politique) ;

» *c*) Le sentiment de la nécessité des disciplines, de la hiérarchie et du chef, pour donner à la France un Etat digne d'elle ;

» *d*) Le dégoût profond de la politique électorale.

» 2. L'esprit des Légions, qui est celui des combattants, ne connaît pas de partis ni de classes : il ne connaît que des Français, dont l'activité, dans tous les ordres, doit concourir au bien commun.

» 3. Conscients de répondre à l'appel de la France, les Légionnaires, marchant coude à coude, forment une véritable troupe organisée. Afin de rendre visible leur unité, ils portent, dans le service, une tenue uniforme, signe des devoirs qu'ils s'imposent, de la camaraderie qui les unit et de leur esprit de corps. »

Quant aux buts, aux moyens, aux méthodes, etc., de l'organisation, voilà comment s'exprime, sur ces sujets, le manifeste :

CAMARADES,

La victoire, notre victoire, a été brisée par les politiciens et les embusqués. Nés et grandis sous le signe de la défaite, ces hommes ont des âmes de vaincus. Et ces vaincus gouvernent les victorieux que nous sommes et la France, victorieuse par nous.

La plaisanterie tragique a assez duré. Maintenant, place au Combattant inconnu.

On nous a dit que nous ne devions pas faire de politique parce que la politique divise. Oui, la politique que font les politiciens, oui, celle-là divise. Mais celle que nous avons faite du 2 août 1914 à l'armistice, cette politique-là rassemble toutes les forces du pays et sauve la France. Les champs de bataille nous ont enseigné sa loi ; loi de fraternité nationale, animée par l'esprit héroïque, agissant sous le commandement d'un chef pour la grandeur de la patrie.

Il faut la reprendre et agir. Il est inadmissible, il est honteux qu'on ait fait de nous de simples quémandeurs qui sollicitent des compensations pour les souffrances subies.

Nous n'avons pas fait la guerre pendant quatre ans, construit jour à jour, sang à sang, la victoire, pour nous enfouir dans des organisations où se défendent des intérêts particuliers ; nos intérêts particuliers, combattants ou non, ce sont ceux de nos familles, de nos métiers, de nos régions. Mais, comme combattants, nous avons une âme et un destin à défendre. L'âme est haute, c'est celle des morts ; le destin est magnifique, c'est celui de la France.

Tout ce que nous aimons est menacé : les mutilés, les fils de nos camarades morts sont bernés ; les portes du pays sont ouvertes à ceux qui nous ont poignardés dans le dos, la France subit l'insulte du bolchevisme ; l'étranger nous prend en pitié ; l'armature du pays, l'Etat, se décompose et craque. De notre victoire, il ne reste presque plus rien.

Il nous reste heureusement le sentiment de la force française, de cette force qui est la nôtre et qui a étonné le monde, il y a dix ans.

C'est immense, c'est l'essentiel.

Chaque génération doit prendre, à son tour, le flambeau. Celles qui nous ont précédés l'ont porté timidement, honteusement. Ni la guerre ni la victoire ne leur ont rien appris. Elles continuent d'admettre et de subir l'action dissolvante de l'esprit politicien. Notre devoir à nous, c'est de reprendre, dans des mains plus vigoureuses, le flambeau de la France et de le porter hautement, fièrement. Les générations plus jeunes attendent de nous le signe et la direction.

La guerre a fait des morts dont l'esprit ne meurt pas. Elle a formé des vivants qui ont une tâche à accomplir.

Levons-nous donc, les Victorieux !

But.

Faire la politique de la Victoire : c'est la mission des combattants. Il s'agit :

a) D'arrêter la France sur la pente qu'elle descend depuis l'armistice, jour où les combattants l'ont remise « victorieuse » entre les mains des anciennes équipes qui assuraient le gouvernement du pays avant la guerre ;

b) De replacer la France dans la grandeur en poursuivant une politique digne de la Victoire.

Moyens.

A. 1. Retirer le pouvoir aux générations de la défaite et le placer entre les mains des générations de la guerre ;

2. Supprimer le parlementarisme ;

B. Assurer le gouvernement du pays, selon les méthodes qui ont permis d'obtenir la Victoire, c'est-à-dire par une *dictature* comportant :

1. *Un Chef* ou un *Directoire national* au-dessus des partis et des classes, responsable de l'Etat, celui-ci étant concentré dans ses fonctions essentielles et dégagé notamment de ses fonctions industrielles ;

2. *Des organes d'Etat* :

a) Des ministères pour l'exécution ;

b) Un Conseil d'Etat élargi pour la législation ;

3. *Des organes de représentation des Français devant l'Etat*, constitués par la réunion permanente d'une assemblée représentant les intérêts moraux, spirituels et matériels de la Nation organisés en familles, métiers, régions. Cette assemblée a pour fonction d'informer l'Etat, de le seconder, et ne peut avoir aucun pouvoir de souveraineté.

Méthodes.

1. Les Légions rejettent comme inefficace toute action sur le plan électoral ou parlementaire ;

2. Elles se mettent résolument sur le plan extraparlementaire et veulent constituer une force capable d'imposer la politique de la Victoire, dont le premier acte est « la conquête de l'Etat ».

Dans ce but, elles rassemblent et organisent les combattants authentiques et, sous leur direction, les jeunes, grandis, grâce aux combattants, sous le signe de la Victoire (1).

---

(1) M. FERNAND GRENIER, dans les *Cahiers du bolchevisme* (1. 12. 25), prétend donner une « vue d'ensemble » sur « le fascisme en France ». Voici ce qu'il écrit de l'organisation des Légions :

« A l'heure présente, nous nous trouvons en face de plusieurs grandes organisations réactionnaires qui sont ou très proches ou ouvertement fascistes.

» Citons d'abord ceux qui se trouvent, par leur programme et le caractère de leurs organisations, les plus près des fascistes italiens. Ce sont les gens du *Nouveau Siècle*, dont les affiches tricolores, exploitant le Poilu inconnu, couvrent actuellement les murs de Paris et de la province. Deux des dirigeants sont des démissionnaires de l'*Action Française :* Georges Valois, qui s'est fait connaître dans les milieux réactionnaires par ses études sur le franc or, et Pierre Dumas, ex-anarchiste, ex-secrétaire de la C. G. T., chargé de la propagande syndicale fasciste parmi les travailleurs. A côté d'eux sont venus s'adjoindre Philippe Barrès, le fils du défunt Maurice Barrès, patriote de l'*Echo de Paris*, et Jacques Arthuys, spécialement chargés du noyautage parmi les anciens combattants. Le 11 novembre, salle Wagram, ils ont constitué : 1° les Légions (chemises bleues armées) [ouvertes aux combattants et aux Français de plus de vingt ans que leur jeune âge a empêchés de faire la guerre] ; 2° les Corporations (syndicats fascistes) [le Faisceau des corporations est ouvert aux producteurs, paysans, agriculteurs, ouvriers, employés, techniciens et chefs d'entreprise] ; 3° les Jeunesses fascistes [ouvertes aux jeunes hommes de moins de vingt ans] ; 4° le Faisceau civique (groupant « tous les Français qui » ne peuvent entrer dans les trois autres organisations, et » les Françaises » [c'est-à-dire les adhérents du Faisceau qui n'ont demandé aucune des trois affectations spéciales signalées ci-dessus]).

» Leur doctrine : sauver la France en balayant les vieilles équipes des politiciens, qui sont la cause de la crise actuelle, et mettre à leur place un dictateur national s'appuyant sur « le faisceau des anciens combattants et » des producteurs ». [...] Malgré leurs grands airs de colère contre les financiers, ils ne peuvent nier que leur mouvement est subventionné par de très riches industriels et banquiers. Les sommes formidables que nécessitent en ce moment le lancement et la parution d'un quotidien comme le *Nouveau Siècle* ne peuvent venir que de puissants protecteurs. Deux de ces commanditaires seraient le parfumeur Coty (l'ignoble exploiteur bien connu des ouvriers de Puteaux, propriétaire de nombreuses usines en France et en Amérique), et l'industriel du textile Eugène Mathon, de Roubaix, qui est précisément membre des corporations fascistes. »

LES JEUNESSES PATRIOTES

En second lieu, nous trouvons les « Jeunesses patriotes », qui suivent M. Taittinger. Ici, il n'y a pas le nom de « fascisme », mais il semble bien que l'esprit soit à peu près le même. En principe, les Jeunesses patriotes ont pour objet d'assurer la liberté de réunion et le service d'ordre dans les manifestations patriotiques. Pas d'uniforme, mais des insignes : brassard tricolore et, à la boutonnière, un insigne en métal (1).

Les « Jeunesses patriotes » sont en somme une filiale de la « Ligue des Patriotes » (2). Mais, paraît-il, tout ne va pas pour le mieux entre celle-ci et son enfant. Il semble que les frictions proviennent surtout de la différence d'état d'esprit des Jeunesses et de la Ligue, composée d'hommes mûrs et plus prudents. Il est vraisemblable que nombre de jeunes gens affiliés aux Jeunesses patriotes le sont aussi au Faisceau de M. Georges Valois (1).

---

(1) Les Jeunesses patriotes ont pour présidents d'honneur MM. Edouard Soulier et Désiré Ferry ; elles luttent « contre tous les éléments de dissociation nationale », manifestement « contre tous les défaitismes ». Leur siège, « qu'elles ont dû séparer de celui de la Ligue des patriotes à cause de l'exiguité des locaux », est 10, rue Nouvelle, Paris, IXe. Le 28. 1. 25, elles ont su juguler en un instant, au gymnase Japy, une agression communiste. Le 12. 3. 25, elles organisaient, à Luna-Park, sous la présidence du général de Castelnau, président de la Ligue des Patriotes, et avec la présence de vingt-trois représentants parlementaires de l'Alsace et de la Lorraine, une grande réunion contre la politique anticléricale du Cartel et pour le maintien de la paix entre les Français.

(2) Les Jeunesses patriotes constituent le groupe d'action, la troupe de combat de la Ligue des patriotes.

On sait que la Ligue des patriotes avait été fondée par Paul Déroulède, après la guerre de 1870, pour maintenir dans le cœur et dans l'esprit des Français ce désir d'une revanche qui rendrait à notre pays les deux provinces perdues, l'Alsace et la Lorraine.

Le retour, en 1918, à la France, des deux provinces perdues devait avoir pour conséquence ou bien la disparition de la Ligue, ou bien la modification de son objet.

Le 27. 5. 20, la Ligue des patriotes modifiait l'article premier de ses statuts et définissait ainsi son nouveau but « la défense de notre idéal national et l'expansion de l'influence française ». Elle devait travailler, à l'extérieur, pour que le problème de la sécurité fût résolu par l'exécution intégrale du traité de Versailles, par le développement de notre politique rhénane, par le maintien de nos alliances et par le rayonnement moral et économique de la France.

Mais, à l'intérieur, des problèmes importants se posaient, pour lesquels la Ligue des patriotes se proposait de trouver les meilleures solutions.

Pour y parvenir, Maurice Barrès « conviait à la nouvelle tâche de la Ligue, en dehors de toute politique, les hommes de tous les partis, de toutes les opinions, les Français de quelque horizon qu'ils viennent ». Et il précisait qu'il s'agissait d'une besogne nationale d'union.

La Ligue des patriotes est présidée par le général de Castelnau ; son secrétariat est dirigé par M. Hubert Bourgin. M. Marcel Habert est délégué général.

Son siège est 11, rue de Montyon, Paris, IXe ; elle publie un bulletin mensuel, *Le Drapeau*.

Le 26. 3. 25, le Comité directeur de la Ligue, ému par les nouvelles révélations sur les préparatifs de la revanche allemande et par l'orientation inquiétante des pourparlers franco-anglais, votait la motion suivante :

« Repousse jusqu'à la simple hypothèse d'une modification du statut territorial des nouveaux Etats de l'Europe centrale, puisqu'elle impliquerait la revision de fait du traité de Versailles et un nouveau partage de la Pologne ;

» Exprime sa confiance dans la force défensive de l'alliance franco-polonaise, de l'accord franco-tchèque, des accords particuliers qui unissent les Etats de la Petite Entente pour la garantie mutuelle du nouveau statut de l'Europe ;

» Demande à toutes les associations patriotiques de faire pression sur l'opinion publique pour qu'elle exige du Gouvernement français qu'il défende avec la même énergie la paix du Rhin et la paix de la Vistule. »

(1) M. Antoine Redier, le directeur de la *Revue Française*, l'auteur des *Méditations dans la tranchée*, a fondé, de son côté, une œuvre similaire « la Légion », association dont le but est « de rassembler, pour une action politique, sous la direction d'anciens combattants de la guerre de 1914, tous ceux qui veulent que la France recueille les fruits de la victoire ». Le « journal d'union nationale » publié chaque dimanche par le fondateur de la Légion, depuis le 5. 4. 25, est intitulé *Rassemblement*.

La Légion a développé son action à Paris et surtout en province, sous forme de conférences et de réunions, avec le souci principal de faire pénétrer son esprit dans tous les milieux. Son siège à Paris est 1, place Boïeldieu, IXe.

Au début d'avril 1925, à l'occasion des incidents Georges Scelle au Quartier latin, elle publia le communiqué suivant : « La Légion, les anciens combattants qui la conduisent, les chefs de famille qui sont entrés dans ses rangs et tous les Français qui veulent, avec elle, le retour aux disciplines ordonnatrices, mais sont résolus à s'affranchir des servitudes dégradantes, adressent au doyen de la Faculté de droit de Paris, M. Berthélemy, l'hommage de leur admiration pour sa noble résistance aux tentatives d'asservissement dont a été l'objet la Faculté dont il est et restera le chef. »

Le 1. 7. 25, la Légion fusionnait avec les Jeunesses patriotes. Voici le texte de l'appel que les deux ligues adressaient à cette occasion à la jeunesse française :

« Au moment où les ennemis de l'intérieur et ceux du dehors, qui conjuguent leurs efforts contre la patrie, se réjouissent bruyamment de la division et de l'indiscipline qui sévissent au camp de l'ordre français, deux ligues nationales apportent aux patriotes, en fusionnant, l'exemple de l'union nécessaire pour le salut commun.

» Les *Jeunesses patriotes* et la *Légion* forment une seule association. Tous connaissent les *Jeunesses patriotes*, dont le nom a reçu le baptême du feu. La *Légion*, qui a grandi plus mystérieusement, est un organisme puissant qui s'est développé dans les grandes villes du Nord, de l'Ouest et du Sud-Est. Ensemble, ces deux ligues rayonneront désormais sur la France entière. Elles attendent que d'autres les imitent et qu'ainsi se rassemblent tous les groupements et tous les individus, encore dispersés, qui mettent au-dessus de tout l'intérêt de la patrie.

» Les *Jeunesses patriotes* et la *Légion* ne fondent pas un parti nouveau. Elles sont la France, menacée de mourir et qui se redresse. Accueillantes à tous les nationaux d'où qu'ils viennent, elles les enrôlent contre les fauteurs de guerre civile et leurs complices. A une politique d'abdication nationale, de désordre dans les finances et de haine, elles useront de leur force pour substituer une politique de dignité, de sagesse et de concorde entre Français.

» En attendant le commandement unique sur le front commun, sans lequel il n'y aura pas de salut pour la France, elles feront la liaison loyale avec tous les groupements nationaux de droite et de gauche. Liées à la Ligue des patriotes, dont les *Jeunesses patriotes* sont issues, elles appellent d'autres alliances et de nouvelles fusions. Elles se donnent la mission sacrée de lutter contre l'éparpillement des efforts. Elles travailleront à proposer, au besoin à imposer, une discipline commune à tous les nationaux.

» Français !

» Ceux qui font appel à vous aujourd'hui ont un double titre à vous parler un langage fort ; ils sont anciens combattants et chefs de famille.

» Ils veulent pour la France le fruit de la victoire qu'ils ont gagnée ; pas seulement pour la France d'aujourd'hui, mais pour celle de demain qu'habiteront leurs fils.

» Si vous croyez que l'heure est venue de recourir à la seule puissance ordonnatrice : l'autorité ;

» Si vous voulez que grandissent dans l'honneur et la paix vos familles aujourd'hui brimées par une législation individualiste, et qu'ainsi, en nous repeuplant, nous

Cette organisation déclare être née « de ce besoin d'ordre, de cette soif de *liberté* et de justice qui sont, chez tous les Français, de véritables instincts... ».

S'indignant, dans un récent article de la *Liberté* [« Menées fascistes ! », 25. 11. 25], contre les projets de poursuites et de perquisitions du Gouvernement, M. Taittinger précisait en ces termes l'esprit et le but de son organisation :

Mais ce besoin d'ordre, de liberté, de justice, aurait-il agi en notre faveur s'il n'y avait pas eu le Cartel, ses insanités financières, sa tyrannie démagogique, son horreur pour tout ce qui est français ?

Non, il faut le reconnaître, notre fascisme — si fascisme il y a — est né du Cartel lui-même, comme la fièvre salutaire naît de la maladie infectieuse.

Bien que cet organisme ne s'intitule pas « fasciste », il soutient le *Faisceau Bleu* et collabore avec lui (1). Ainsi, à la séance inaugurale du *Faisceau*, M. Binet-Valmer en personne (2) représentait la Ligue des Patriotes, et se tenait dans la tribune centrale, aux côtés de MM. Valois et Arthuys.

---

demeurions dignes du beau sol que nous occupons et assez forts pour le garder ;

» Si, à la guerre ouverte que des rebelles armés font aux Français sages de toutes les classes sociales, vous croyez qu'il y a autre chose à opposer que des discours ;

» Si vous voulez, sans attendre que la foule innocente soit traquée dans la rue par ces rebelles, lui préparer des cadres qui feront d'elle une armée résistante et victorieuse ;

» Si vous voulez la paix civique, et, au dehors, la paix dans l'honneur ;

» Ecoutez, avant qu'il ne soit trop tard, l'ardent appel qui vous est fait aujourd'hui, et venez en masse grossir les rangs des *Jeunesses patriotes* et de la *Légion*.

» Paris, ce 1er juillet 1925.

» Pour les *Jeunesses patriotes* :
» Pierre Taittinger, *député de Paris*.

» Pour la *Légion* :
» Antoine Redier.

» *Le délégué général des Jeunesses patriotes et de la Légion:*
» A. de Neufville-Gounelle. »

Le 16. 12. 25, M. Antoine Redier et M. Pierre Taittinger reprendront chacun leur liberté.

(1) « On a annoncé plusieurs fois que [les Jeunesses patriotes] avaient fusionné avec les Légions, mais il semble bien actuellement que des désaccords auraient surgi entre Taittinger et Valois, à moins que ce ne soit une manœuvre combinée entre les deux compères. A côté de Taittinger, Emmanuel Brousse, le responsable des milliards volés par les détrousseurs des stocks de guerre, qui vient de fonder un Syndicat des petits rentiers, organisation destinée à embrigader les petits rentiers ruinés par la guerre et l'après-guerre, et à entraîner cette partie de la classe moyenne dans les rangs du fascisme. Et pour former le trio, l'ex-notaire taré d'Indo-Chine, l'indicateur de police Camille Aymard, avec son journal, la *Liberté*, dont l'unique but est de mener le combat anticommuniste par tous les moyens (principalement par les fausses nouvelles destinées à jeter la panique). » (F. Grenier, *loc. cit.*)

(2) D'après le compte rendu officiel du *Nouveau Siècle* (19. 11. 25), le délégué général des Jeunesses patriotes était M. de Neufville-Gounelle. M. Binet-Valmer représentait la Ligue des chefs de section, dont il est le président ; M. Hubert Bourgin, la Ligue civique (voir col. 42, note 3); MM. Larcher et Maurice Denis, la Ligue du Franc or.

La Ligue des chefs de section a été fondée au lendemain de la guerre, en 1919, « dans le but de maintenir l'amitié entre les anciens combattants, et de venir en aide aux camarades, sans distinction de grades, officiers, sous-officiers, soldats, ayant besoin, du fait de la guerre, d'appui matériel ou moral »

A vrai dire, si la Ligue joue, d'un certain côté, un rôle d'assistance entre ses membres — et c'est elle qui, la première, a créé le prêt sur l'honneur, — elle a surtout mené des campagnes, très vives parfois, pour les idées de l'ordre, du souvenir. C'est ainsi qu'en 1919 elle a exigé que le soldat inconnu reposât sous l'Arc de Triomphe, créant ainsi un « culte nouveau », et que, le 11 novembre 1922, elle a pris l'initiative de la commémoration de l'armistice, dans la clairière de Rethondes.

Signalons encore qu'au printemps de 1919 elle organisait, à la salle Wagram, une manifestation antibolchevique, puis intervenait, plus tard, par voie d'affiches, au moment des grèves et de la conférence de Cannes.

Présidée par M. Binet-Valmer, la Ligue a son siège 28, rue du Four, Paris, VIe.

Dans une réunion tenue le 23. 3. 25, le groupe de Lille de la Ligue des chefs de section a voté trois motions. La première demandait la réintégration d'Eugène Veith, instituteur royaliste, ancien combattant, révoqué pour fait d'opinion ; la deuxième insistait pour que les droits du religieux ancien combattant soient respectés au même titre que ceux des autres anciens combattants ; enfin, la troisième réclamait l'abrogation des lois laïques, lois d'exceptions qui ne peuvent être tolérées dans un pays libre.

Le 29. 3. 25, réunis en assemblée statutaire, les délégués réélisaient les membres sortants du Comité et constituaient le bureau pour 1925 comme il suit : président : Binet-Valmer ; vice-présidents : Michel Missoffe, Ricolfi, Rivière, Wateau ; trésoriers : Baignères, de Franqueville, de Tracy ; secrétaires : Delest, Fimereau, de Kerillis ; secr. gén. : capitaine Ternisien. MM. de Warren, Jacques Boulenger, Guiule, Maginot, Taittinger font partie du Comité.

Au nom de la Ligue des Chefs de section et des soldats combattants, M. Binet-Valmer adressait à l'*Action Française* du 6. 6. 25 une protestation contre les arrestations de la rue Hermel :

« Mme Joseph Caillaux était « armée » ; elle a tué Gaston Calmette ; elle a été acquittée. Villain était « armé » ; il a tué Jean Jaurès ; il a été acquitté. La Berton était « armée » ; elle a tué notre frère d'armes Plateau ; elle a été acquittée. Marchal, membre de notre Ligue, et les autres victimes de la rue Damrémont ont été tués ou blessés par des bandits en armes. Berger a été tué par une femme « armée ».

» Aucun chef bolcheviste n'a été tué en France.

» Les arrestations de la rue Hermel aboutiront sans doute à des condamnations pour « port d'armes prohibées ».

» Nous protestons ; car, si le meurtre politique nous paraît abominable, nous nous demandons, lisant chaque matin dans l'*Humanité* la convocation de cellules et de rayons, quels scrupules empêchent la police d'opérer avec la même vigueur envers des hommes qui, la plupart étrangers, ont affirmé constamment leur volonté d'avoir recours à la violence.

» La raison se révolte. Ceux qui sont chargés d'assurer l'ordre sévissent contre ceux qui n'ont pas troublé l'ordre.

» Calmette a été tué. Jaurès a été tué. Plateau a été tué. Marchal et ses amis ont été tués. Aucun des nôtres ne commit le crime de meurtre, et ce sont les patriotes que les policiers ont reçu la triste consigne d'arrêter.

» Nous dénonçons ces habiletés qui tendent à transformer les victimes en coupables, et nous invitons M. le ministre de l'Intérieur à faire fouiller les communistes au sortir des conciliabules où les membres des cellules et des rayons se réunissent pour le but avoué de changer par la force l'ordre français. »

Le 7. 10. 25, au Cercle Hoche, on décida le transfert du siège social 17 *ter*, avenue Beaucour, Paris, VIIIe.

Sur la Ligue nationale du Franc or, nous ne pouvons mieux faire que reproduire la note du *Nouveau Siècle* (12. 3. 25) : « C'est le 2. 3. 24 que la Ligue nationale du Franc or a été constituée avec le double objectif suivant : rechercher les moyens d'assainissement monétaire, étudier la création et l'application d'une monnaie de compte.

» Ce que recherche donc la Ligue du Franc or, c'est le retour à l'étalon d'or ; c'est aussi de rendre inutile l'inflation fiduciaire.

» Les travaux de la Semaine de la Monnaie, qui se tint en juin 1922, avaient abouti à la condamnation solennelle de l'inflation ; la cause est désormais entendue et il n'est plus une personne, en France — pourvu qu'elle soit de bon sens et animée de l'esprit national, — qui ne soit l'adversaire déterminée de l'inflation.

» Néanmoins, cette éventualité est toujours à craindre

Après les Légions et les Jeunesses patriotes, l'*Information* étudie quelques autres organisations contre-révolutionnaires :

---

du fait de l'invraisemblable politique financière de l'actuel Gouvernement. Il convient donc de prendre toutes les mesures nécessaires pour y parer. C'est à l'étude de ces mesures que la Ligue nationale du Franc or s'est employée, et elle a abouti à cette conclusion que l'emploi, dans toutes les transactions, du franc or comme monnaie de compte, les règlements devant se faire en francs papier au cours du jour, paralysera toute politique d'inflation. L'emploi du franc or suppose, bien entendu, la tenue de la comptabilité en francs or et, à cet égard, la Ligue du Franc or a contribué à mettre au point les études délicates que nécessite l'emploi d'une telle comptabilité.

» Sur quelle base se calcule le franc or ? La définition du franc or adoptée par la Ligue est celle qui a été donnée en 1920 sur la proposition de la France par la Conférence internationale de Madrid. Le franc or est égal au cours du dollar américain divisé par 5,1825 tant que le dollar demeure une monnaie saine, c'est-à-dire tant que le commerce de l'or est libre aux Etats-Unis.

» Toutefois, du fait des variations brusques du cours du dollar en Bourse, la valeur du franc or varie, chaque jour, dans des proportions qui peuvent être importantes ; cela peut présenter, dans la pratique, certains inconvénients. Aussi la Ligue du Franc or a-t-elle été amenée à définir le franc or trimestriel, qui s'obtient par la moyenne des cours du franc or quotidien pendant les bourses des quatre-vingt-dix jours précédents. Ainsi sont évitées les brusques variations du cours du franc or.

» Chaque jour, la Ligue communique à la presse les cours du franc or quotidien (F. O. Q.) et du franc or trimestriel (F. O. T.) ; elle rend ainsi de grands services à ceux qui ont à établir des contrats de longue durée.

» On a parfois objecté à la Ligue l'illégalité du franc or ; il suffit de répondre que, si le franc or était illégal, point n'était besoin au ministre de Lasteyrie de déposer — sans succès — un projet de loi pour en interdire l'emploi. Au surplus, la thèse de M. Emile James sur la validité de la « clause payable en or » est, à cet égard, démonstrative.

» Aussi bien, il suffit d'indiquer que l'Etat emploie lui-même le franc or : dans les transactions postales internationales, pour sa participation à la Société des Nations, pour le payement du loyer des wagons en trafic international et, détail piquant, pour le payement des fonctionnaires indigènes aux colonies.

» La Ligue nationale du Franc or a également pour objet la recherche des moyens d'assainissement monétaire. La Semaine de la Monnaie avait étudié la situation créée par l'accroissement de la circulation fiduciaire et les deux doctrines, la déflation et la dévaluation, y avaient été étudiées.

» La dévaluation est, en quelque sorte, la stabilisation de la monnaie sur une base de change déterminée à un moment donné, tandis que la déflation est le retour à la parité de 1914.

» La Ligue du Franc or, comme la Semaine de la Monnaie, s'est ralliée à la thèse déflationniste, à la condition que la déflation soit lente, de façon à en réduire au minimum les inconvénients. En somme, ce qui est indispensable, c'est que l'Etat rembourse régulièrement à la Banque de France les avances que l'Institut d'émission lui a consenties. La Ligue nationale du Franc or étudie et met constamment au point les mesures techniques que nécessite la mise en application de cette doctrine.

» La Ligue nationale du Franc or s'est imposée au public, comme elle s'est imposée à l'Etat. De nombreux articles de journaux et de revues ont signalé au public l'importance de son activité. Les conseils de l'Etat ont été le théâtre de discussions de ses doctrines.

» Qu'il suffise de savoir qu'elle possède le moyen de parer aux catastrophes financières et monétaires, et qu'animée de l'esprit constructif elle a élaboré un plan de restauration monétaire de notre pays. Son président est M. Georges Valois. Son siège est à Paris, 11, rue Boissy-d'Anglas, VIIIe. » Il a été transféré, au début de juin, 21, rue Cambon, Paris, Ier.

GROUPEMENTS RÉPUTÉS FASCISTES (1)

Les communistes désignent encore parfois, arbitrairement sans doute, comme fascistes les organisations suivantes : *Camelots du Roi et Etudiants d'Action Française ; Ligue Civique ; Fédération Nationale Catholique ; Ligue Républicaine Nationale.*

Les organismes d'*Action Française* sont trop anciens pour que nous en parlions ici ; leurs traditions n'ont pas varié (2). C'est de ce milieu que sort actuellement M. Valois. Nous verrons tout à l'heure qu'il a rompu nettement avec lui.

On se souvient du rôle joué à maintes occasions — et notamment durant le 1er mai — par les jeunes gens de la *Ligue civique* [et de l'*Union civique*], et les détails de son organisation ne sont ignorés de personne.

Cette ligue a aussi des rapports étroits avec le « Faisceau » ; et son secrétaire général, M. Hubert Bourgin (3), collabore régulièrement au *Nouveau*

---

(1) Sous-titre ajouté par la *D. C.*

(2) « Un quatrième groupement, mieux connu : les Camelots du Roi, avec Léon Daudet et Charles Maurras. Leur programme est simple : un Roi. C'est un des leurs, l'industriel Théry, de Lille, qui s'est fait pincer avec sept fusils allemands en passant la frontière belge ; sept fusils qui ne constituent qu'une mince partie du dépôt d'armes qu'ils cachent dans Lille ou ses environs. Leur journal, l'*Action Française*, est aussi commanditée par de riches barons, comtes et toute la caste des descendants des nobles de l'ancien régime. Jusqu'à ces derniers temps, l'industriel roubaisien Eugène Mathon, dont nous avons causé plus haut à propos du *Nouveau Siècle*, était une de leurs vaches à lait. » (F. Grenier, *loc. cit.*)

Voici comment, de son côté, le *Nouveau Siècle* (5. 3. 25) apprécie la Ligue d'Action Française : « L'Action Française a été fondée en 1899, en pleine crise politique, militaire et religieuse. Pour appliquer à la pratique, en toutes occasions, les idées théoriques de l'Action Française, la Ligue d'Action Française a été fondée le 15 janvier 1905.

» Les présidents d'honneur ont été : André Buffet, Eugène de Lur-Saluces et Jules Lemaître. Actuellement, le président d'honneur de la Ligue d'Action Française est l'amiral Schwerer. Les vice-présidents d'honneur sont : Charles Maurras et Lucien Lacour.

» La Ligue d'Action Française a pour président le comte Bernard de Vesins ; pour vice-président, François de La Motte, et pour secrétaire, Pierre Lecœur. Les bureaux de la Ligue d'Action Française fonctionnent 12, rue de Rome, Paris, VIIIe.

» Les ligueurs d'Action Française s'engagent à concevoir, à traiter et résoudre toutes les questions politiques dans leur rapport avec l'intérêt national.

» De nombreux ligueurs d'Action Française furent condamnés à la prison au moment des inventaires et pour établir le culte national de Jeanne d'Arc. Plusieurs milliers d'entre eux sont morts pour la France. En un moment critique pour l'Allemagne, Marius Plateau, secrétaire général de la Ligue d'Action Française, a été assassiné le 22. 1. 23 par Germaine Berton.

» Depuis la guerre, la Ligue d'Action Française a fait campagne pour la Part du combattant. Récemment, elle s'est employée très activement à démasquer les efforts faits par les communistes pour préparer en France un mouvement bolchevique.

» La Ligue d'Action Française a pour organe régulier l'*Action Française*, dont les directeurs politiques sont Charles Maurras et Léon Daudet ; le rédacteur en chef, Maurice Pujo, et qui a pour collaborateurs réguliers Jacques Bainville et Georges Valois. »

A la suite des « attentats » de l'*Action Française*, le 31. 5. 23, contre MM. Marc Sangnier, Marius Moutet et Viollette, la Chambre des députés consacra sa seconde séance du 1. 6. 23 à la discussion d'interpellations sur ce que l'on appela alors le « fascisme français ». (Cf. *D. C.*, t. 9, col. 1603-1630.)

(3) C'est sur l'initiative de M. Hubert Bourgin que plusieurs universitaires, MM. Lanson, Allier, Denis, Andler,

Siècle en même temps qu'il est l'un des organisateurs du « Faisceau ».

Rosenthal, de Bévotte et Pizard, se réunirent et mirent sur pied ce groupement, qui fut fondé définitivement le 22. 11. 19, en vue de « fortifier la moralité politique du citoyen français en maintenant l'observation des principes républicains, de réunir et de développer toutes les énergies individuelles pour la défense nationale et lutter contre toutes les causes de fléchissement national » (art. 1er des statuts).

La Ligue croit l'union sacrée aussi nécessaire pour refaire la France qu'elle l'était pour défaire l'Allemagne. Elle combat tout ce qui peut nous affaiblir en nous divisant. Elle veut abolir la politique de coteries, de clochers et de personnes. A l'idée destructive de la lutte des classes, elle substitue le sentiment fécond de l'union des forces. Ni anarchie ni inertie, mais l'ordre dans le mouvement.

La Ligue civique eut comme président-fondateur Ernest Denis, l'historien de *Jean Huss et la guerre des hussites*, de *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, protestant libéral, né à Nîmes le 3. 1. 49, mort à Paris le 5. 1. 21.

Le Comité directeur de la Ligue est actuellement composé comme il suit : MM. Maurice Lailler, président, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Berthélemy, vice-président, doyen de la Faculté de droit, membre de l'Institut ; Gallois, vice-président, prof. à la Sorbonne ; Glotz, vice-président, prof. à la Sorbonne, membre de l'Institut ; Monira, vice-président, avocat à la Cour d'appel ; Hubert Bourgin, secr. gén., prof. au Lycée Louis-le-Grand ; Robert Cohen, secr. gén. adjoint, prof. au Lycée Henri-IV ; Baudelaire, secr., prof. au Lycée Janson-de-Sailly ; Pinelli, secr., industriel ; Etève, trésorier, dir. adjoint de l'Ecole des travaux publics ; Grévy, trésorier adjoint, prof. au Lycée Saint-Louis ;

MM. Allier, prof. hon. à l'Université de Paris ; Baudelot, avocat à la Cour d'appel ; Bertrand, prof. à la Sorbonne ; Bioche, prof. hon. ; Dr Calmette, membre de l'Académie de médecine ; Caullery, prof. à la Sorbonne ; Capitant, prof. à la Faculté de droit ; Feine, architecte ; Fenard, ancien inspecteur primaire ; Guiter ; Jouguet, prof. à la Sorbonne ; Leclerc, libraire-éditeur ; de Martonne, prof. à la Sorbonne ; Mestre, prof. à la Faculté de droit ; Mill, ancien député ; Orry, journaliste ; Raverat, industriel ; Dr Roux, membre de l'Institut ; Ruissel, industriel ; Henri Soulier, stagiaire en banque ; Worms de Romilly, inspecteur général des mines en retraite.

Le siège de la Ligue est 16, rue de Condé, Paris, VIe.

Signalons, parmi les manifestations de la Ligue, l'appel lancé « aux travailleurs » lors de la tentative de grève révolutionnaire du 21. 7. 19 (cf. *D. C.*, t. 2, p. 227) ; — l'affiche éditée au sujet de la publication, par l'*Eclair* (7. 12. 25), du rapport du général Nollet sur les armements allemands ; — la protestation adressée, le 21. 3. 25, à M. Painlevé, président de la Chambre des députés, contre la « caricature de débats » qui compromet le régime parlementaire, l'absence de libre discussion et les mesures de censure prises contre les membres de la minorité ; — le manifeste « Au Sénat ! à l'opinion publique ! » (avril 1925) sur le budget de la Chambre, « monstre de dispositions incohérentes » ; — l'appel aux étudiants à la suite des incidents soulevés par la désignation, le 8. 2. 25, de M. Scelle comme professeur de droit international à la Faculté de droit : « Etudiants, ne permettez à personne de faire passer pour un mouvement politique ce qui n'a été qu'un sursaut de vos consciences. Ne laissez pas ce débat sortir du domaine universitaire. Faites confiance à vos maîtres, qui sauront sauvegarder les libertés de l'enseignement supérieur. Pour les aider dans cette œuvre nécessaire, suivez les sages conseils de votre Association générale, et, dédaigneux de ceux qui vous méconnaissent et vous calomnient, reprenez le calme de votre existence laborieuse, donnez ainsi à tous une leçon de civisme » ; — la lettre du 6. 6. 25 à M. Schrameck, pour dénier à un ministre de l'Intérieur « le droit de compromettre le principe de l'égalité de tous devant la loi » en faisant saisir par la police les armes des amis des victimes et en laissant en possession tranquille de leurs armes les assassins : — la résolution votée en séance du 8. 10. 25 en faveur de M. Delvert, prof. d'histoire au Lycée Janson-de-Sailly, frappé de la suspension après avoir publié, le 19. 7. 25, dans la *Victoire*, un article mettant en cause le proviseur de ce lycée, qui avait invité à présider la distribution des prix un personnage politique « dont la présence ne pouvait pas manquer de provoquer des incidents » ; — une autre résolution (8. 10. 25) concernant « le mystère » de la mort de Philippe Daudet.

La Ligue civique ne doit pas être confondue avec l'Union civique (siège social : 6, rue de Solférino, Paris, VIIe), dont la véritable action « ne peut se manifester que lors de grèves des services publics » ; « en période calme, elle poursuit activement le recrutement des volontaires des différentes catégories, les cours d'instruction de chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, la tenue à jour constante de son fichier de mobilisation, la préparation préventive de mobilisation en cas de grève d'un ou de plusieurs services publics et la liaison avec les Unions civiques confédérées ».

« Les buts de l'Union civique sont, en dehors de tout esprit de classe, de toute préoccupation politique ou confessionnelle :

» *a)* 1° Aider au fonctionnement des services indispensables au public, en cas de défaillance de leur personnel ;

» 2° Constituer tout ou partie des services auxiliaires susceptibles de remplacer les services normaux entravés par une cause quelconque ;

» 3° Contribuer, le cas échéant, d'accord avec les pouvoirs publics, à la protection du travail et au maintien de l'ordre ;

» 4° Préparer tous moyens utiles pour obtenir ces divers objets ;

» *b)* 1° Intervenir comme auxiliaire au cours des sinistres publics : incendies, inondations, épidémies, etc.

» 2° Coopérer éventuellement aux œuvres de solidarité sociale et de bienfaisance. »

L'écrivain de l'*Information sociale* ne semble pas avoir distingué nettement ces deux organisations.

La *Ligue nationale catholique* (1) est, comme on le sait, dirigée et présidée par le général de Castelnau,

(1) Le titre exact est « Fédération nationale catholique ». — Sur ses origines et ses manifestations, cf. *D. C.*, t. 13, col. 1523-1526 ; — Sur son caractère, cf. *ibid.*, col. 847, note.

La Fédération nationale catholique s'est constituée en vue de grouper, en accord avec les autorités religieuses qualifiées, toutes les Unions diocésaines, quelle que soit leur dénomination, ainsi que les Ligues catholiques.

Si le programme d'action immédiate comprend « le maintien de l'ambassade au Vatican, la liberté pour les Congrégations, la liberté d'enseignement, le respect des promesses faites à l'Alsace et à la Lorraine », l'objet propre de la Fédération est de « défendre et restaurer l'ordre social chrétien dans tous les domaines, revendiquer tous les droits et toutes les libertés religieuses, la liberté de conscience pour tous, notamment pour les fonctionnaires, agir contre les lois dites laïques *par tous les moyens licites et légaux* (selon la formule de Pie X), défendre les droits à la vie de famille atteinte, les droits des enfants, les droits de la charité contre le monopole de l'Etat, lutter contre l'immoralité ostentatoire, en un mot prendre pour cellule fondamentale de la société la famille constituée dans la foi ».

La Fédération, qui est présidée par le général de Castelnau, a son siège à Paris, 36, rue du Montparnasse, VIe.

On n'a pas oublié les tragiques incidents de Marseille, où deux catholiques furent tués et cent blessés (cf. *D. C.*, t. 13, col. 694-702).

Voici comment M. F. Grenier (*loc. cit.*) présente la F. N. C. : « Un troisième groupement : la Fédération nationale catholique, dirigée par le général de Castelnau. Cette Fédération a des milliers de militants : les prêtres, menant une propagande inlassable jusque dans le fond des campagnes. Sous prétexte de défense des libertés religieuses, ce Castelnau ameute les paysans pour les dresser, le moment venu, contre la classe ouvrière. Cette propagande s'exerce partout, mais surtout dans les coins réactionnaires (Vendée, Bretagne, Est, Flandres). A noter également que, depuis quelque temps, l'*Echo de Paris*, qui est le journal de cette Fédération, parle aussi d'un dictateur, et on a pu lire des articles nombreux se ter-

et ses revendications sont nettement d'ordre religieux. Son chef, lui-même, a déclaré, à la très récente assemblée de la Ligue, que tout le cahier des revendications de l'organisation « est contenu tout entier dans la déclaration des cardinaux et archevêques de France.., », c'est-à-dire : ambassade au Vatican, Congrégations et Alsace-Lorraine. En feuilletant les innombrables appels aux armes, les cris de ralliement belliqueux de ces catholiques, de ces chrétiens, qui exaltent l'autorité, la force, l'emploi de la violence, on ne peut se défendre de songer avec mélancolie à certaines belles pensées du R. P. Lacor-

---

minant par « Qui nous rendra le Clemenceau de 1917 ? », c'est-à-dire le chef. Ajoutons également qu'une très active propagande est faite dans les cercles d'officiers, officiers dont un très grand nombre sont lecteurs de l'*Echo de Paris.* »

Nous reproduisons le texte intégral du communiqué dans lequel le secrétariat de la F. N. C. a résumé les travaux de la récente assemblée générale (cf. *Croix*, 1. 12. 25) :

« La deuxième assemblée générale de la Fédération nationale catholique vient de se tenir à Paris le 24 novembre, au siège même de la Fédération, 36, rue du Montparnasse. Elle fut ouverte par une messe solennelle célébrée par S. Em. le cardinal Dubois, dont les journaux ont déjà rendu compte.

» A 9 h. 1/2 commençaient les séances de travail. 82 diocèses sur 86 étaient représentés chacun par deux délégués ; 4 seulement, par suite de difficultés locales, n'avaient pas envoyé de représentants et s'en étaient excusés. La France entière était donc là présente dans une même volonté d'union.

» Depuis longtemps, on parlait beaucoup de l'union, de sa nécessité et de ses exigences, on en sentait parmi les catholiques plus ou moins l'urgence et le besoin ; mais jusqu'à présent on ne l'avait guère réalisée. Les réunions de ces jours-ci l'ont montrée, en fait, vivante, actuelle et vigoureuse. Depuis février dernier, le progrès est indubitable et manifeste. Il y a huit mois, on prenait contact avec le ferme désir de s'unir, mais bien des divergences de vues s'accusaient encore, dans les discussions courtoises. Aujourd'hui, la cohésion s'est affirmée solide et robuste, pleine d'espoir en sa vitalité profonde, en dépit des difficultés intérieures ou extérieures qui avaient pu se présenter jusqu'alors.

» Les délégués ont tous constaté avec joie cette liaison intime qui s'était établie entre eux, presque à leur insu, et qui leur permettait de travailler avec un même esprit et un même cœur aux tâches positives qui s'imposent à eux à l'heure actuelle. La Fédération nationale catholique n'est plus un espoir ni un projet, elle existe en fait aujourd'hui, groupant toutes les forces catholiques, à quelque parti qu'elles appartiennent. On peut en concevoir les plus belles espérances.

» La plus fondamentale et la plus urgente des tâches est celle de l'organisation. La première séance de travail de la matinée lui fut entièrement consacrée.

» Comme le général de Castelnau l'a fortement mis en lumière, de toutes parts se fait sentir impérieusement la nécessité et l'efficacité de la masse et de la masse organisée ; elle seule, à l'heure actuelle, a une influence indubitable sur nos destinées. Après avoir défini les conditions et les éléments d'une excellente organisation, le général présenta le bilan de la première année d'action catholique. Des questionnaires envoyés précédemment à tous les diocèses avaient permis d'établir, par des statistiques précises et concrètes, les résultats généraux atteints, le degré d'organisation de chaque diocèse, les progrès accomplis et les lacunes encore nombreuses à combler.

» On fit vraiment du travail concret et pratique, qui permit à chacun d'entrevoir avec précision les initiatives urgentes à prendre, et les améliorations notables à apporter dans l'organisation plus ou moins avancée des groupements existants. Tout fut passé en revue et traité à fond dans une conversation générale et très animée où chacun pouvait exposer ses désirs et ses besoins : recrutement, milieux atteints, organisation des Unions paroissiales, cantonales ou diocésaines, secrétariats, relations régulières entre les différents groupements, formation des adhérents et des cadres, équipes de conférenciers, propagande, objectifs, bulletins, etc.

» Un déjeuner cordial au Palais d'Orléans réunit à midi et demi tous les délégués. Me Guibal, membre du Comité directeur, dans une allocution pleine de délicatesse et d'à-propos, porta éloquemment la santé du président de la F. N. C., et le général de Castelnau, après un remerciement ému, éleva la pensée de tous vers le Père commun des fidèles, le Souverain Pontife, qu'il assura de la vénération, de l'attachement de tous les catholiques de France à sa personne auguste, de leur soumission infrangible aux enseignements et aux directions du Saint-Siège.

» A 3 heures, tout le monde était de nouveau au travail. M. Claudio-Jannet, membre du Comité directeur, traita la question de la coopération financière des Comités au budget du siège central. Il rendit compte de la gestion de l'année, et en particulier de la perception des cotisations statutaires. La Fédération nationale catholique continuera cette année à faire appel, pour le développement de plus en plus intense de notre propagande, à la générosité de tous ceux qui voudront bien apporter leur concours à cette œuvre si nécessaire de défense et de restauration religieuse de la France.

» Le général de Castelnau indiqua ensuite nettement les mots d'ordre actuels. Le cahier de nos revendications, expliqua-t-il, est tout entier contenu dans la déclaration des cardinaux et archevêques de France ; c'est le but que nous poursuivons inlassablement à travers toutes nos interventions. Mais l'action pratique demande des objectifs restreints et immédiats, qui donnent un but concret aux efforts de tous, étapes provisoires, mais nécessaires, vers la restauration intégrale que nous désirons tous.

» L'an dernier, les événements avaient tracé la voie : ambassade au Vatican, Congrégations, Alsace-Lorraine.

» Cette année, les tâches positives porteront sur trois points :

» *La revision des lois de 1901 et 1904 ;*

» *L'école envisagée sous trois angles actuels :* lutte contre le projet maçonnique de l'Ecole unique ; lutte contre l'introduction des doctrines syndicalistes et révolutionnaires à l'école laïque ; subventions aux écoles primaires ;

» *La famille :* campagne d'opinion pour la restauration du sens familial, de l'esprit et des traditions familiales.

» Aux Unions diocésaines, cantonales et paroissiales d'adapter ces directives générales selon les besoins, les ressources et les possibilités régionales, en accord avec les autorités ecclésiastiques. L'action positive, méthodiquement organisée et coordonnée dans le pays, produira des résultats efficaces et féconds.

» Le général de Castelnau avait le matin ouvert les délibérations en rappelant l'union intime qui existe entre tous les catholiques et ceux de nos chères provinces d'Alsace et de Lorraine, dont les délégués étaient présents parmi les autres. Elles peuvent compter sur une aide puissante et effective qui saura faire respecter les promesses données et les libertés nécessaires.

» A la fin des séances, M. l'abbé Bergey demanda qu'une manifestation catholique solennelle ait lieu en Alsace et en Lorraine, afin de témoigner à tous nos compatriotes retrouvés que nous sommes de cœur et d'âme avec eux, contre une minorité sectaire qui dénature le vrai visage de la France.

» Le 25 novembre au matin, les délégués de la F. N. C. se donnaient rendez-vous à Montmartre, dans la basilique du Vœu national, pour clôturer solennellement les travaux de la veille et les mettre sous la protection du Christ souverain, qui a donné déjà tant de marques de son amour de prédilection pour les Francs. M. le supérieur des Chapelains de Montmartre rappela avec chaleur et éloquence les bases fondamentales de l'action catholique : la vie intérieure profonde, l'union intime au Christ, la prière, le sacrifice de ses intérêts personnels, la charité pour tous, pour les pires ennemis de l'Eglise comme pour ses enfants, charité supérieure et forte qui n'est pas la non-résistance au mal, la faiblesse et la capitulation. »

La Fédération nationale catholique a un organe mensuel, le *Bulletin officiel de la F. N. C.*

daire, telles que celle-ci, par exemple : « Le sang appelle le sang, et l'on ne s'arrête plus dans cette voie que lorsqu'on est étouffé par ce flot qui monte toujours et qui arrive enfin aux lèvres de ceux qui l'ont formé... » (1)

Les manifestations diverses et le programme de la *Ligue Républicaine Nationale*, dite ligue Millerand — sont encore présents à toutes les mémoires. Plus « électorale » que toutes les précédentes, elle est née de la défaite essuyée le 11 mai 1924 par les réactionnaires, qui se sont regroupés sous l'égide de M. Millerand pour lutter contre la nouvelle majorité (1). A cette Ligue adhère, depuis décembre 1924, la *Fédération Républicaine de France* (2) présidée par M. Isaac. A ces organisations, il faut joindre — mais leur importance est assez faible — les *Jeunes gardes* qu'essaie d'organiser M. Gustave Hervé, qui prêche chaque jour pour son saint particulier, la « République autoritaire » (3).

S. S.

---

(1) La *Croix* (29-30. 11. 25) publie le texte d'une lettre adressée par S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat au président de la F. N. C. qui approuve et encourage sans réserve la Fédération :

« S. Em. le cardinal Gasparri à M. le général de Castelnau.

» MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

» Le Saint-Père — qui, dans l'encyclique *Maximam Gravissimamque* du 18 janvier 1924, avait déjà expressément condamné les lois laïques et, dans l'allocution consistoriale du 18 décembre 1924, avait salué, approuvé et encouragé dans les termes les plus explicites le mouvement qui venait de se déterminer parmi les catholiques français pour la défense des intérêts religieux, comme il l'a de nouveau fait, ensuite, en plus d'un sermon public — a daigné prendre connaissance du rapport que, comme chef de la Fédération nationale catholique, vous avez cru devoir adresser à son auguste personne pour mettre sous ses yeux le bilan de la première année d'existence de ce groupement.

» Sa Sainteté éprouve une vive complaisance à constater les beaux succès qui ont déjà couronné les efforts de la Fédération nationale catholique depuis si peu de temps qu'elle a été fondée.

» Elle a confiance que, de plus en plus, les membres zélés qui la composent auront à cœur de suivre fidèlement les directives qu'après ses vénérables prédécesseurs elle a elle-même fixées à l'action catholique, qui doit tendre à grouper les fidèles pour travailler, sous l'autorité de leurs pasteurs, à former les consciences et à renouveler l'esprit chrétien dans la société, en dehors et au-dessus de tout parti politique.

» Le Saint-Père n'ignore pas les nombreuses difficultés qui s'opposent à ce programme ; mais il espère que, sous votre direction éclairée, toujours fidèles au zèle de la première heure, et de plus en plus unis et disciplinés, les catholiques français — tout en se gardant de ce qui pourrait amoindrir et la clarté des idées et l'efficacité de l'action — assureront à leur Fédération nationale des succès encore plus nombreux et plus féconds que ceux dont elle peut déjà s'enorgueillir.

» C'est dans cet espoir que le Saint-Père, vous félicitant de la part personnelle si généreuse et si dévouée que vous avez prise à l'organisation et au fonctionnement de la Fédération nationale catholique, daigne vous accorder, à vous, Monsieur le général, à tous vos collaborateurs et à tous les adhérents à la Fédération nationale catholique, la bénédiction apostolique.

» Veuillez agréer la nouvelle assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

✠ Cardinal GASPARRI. »

Fort du mandat qui lui avait été confié par les membres de l'assemblée, le général de Castelnau a adressé au Souverain Pontife un télégramme de remerciements ainsi conçu :

« TRÈS SAINT PÈRE,

» Humblement prosternés à vos pieds, les membres du Conseil national de la Fédération nationale catholique, réunis en assemblée générale, adressent à Votre Sainteté l'hommage de leur respect filial, de leur indéfectible attachement à votre auguste personne et de leur entière soumission aux enseignements pontificaux.

» Fier des approbations et des nouveaux encouragements que S. Em. le [sous-]secrétaire d'Etat daigne transmettre par message du 19 novembre, le Conseil national offre à Votre Sainteté l'expression de sa profonde et éternelle gratitude et de son ardente volonté à poursuivre son action avec énergie et discipline, en pleine conformité avec les directives du Saint-Siège et des évêques.

» Général DE CASTELNAU. »

(1) « Et voici une cinquième organisation : la Ligue Républicaine Nationale, ex-Bloc National, avec Maginot et Millerand ; ils se différencient de Valois en ce sens qu'ils ne renient pas l'action parlementaire. Leur journal, l'*Avenir*, vient de fusionner avec l'*Eclair*, « afin de concentrer leurs » forces dans la bataille qui s'annonce. » (F. GRENIER, *loc. cit.*)

L'article 2 des statuts de la Ligue Républicaine Nationale est ainsi conçu : « Défendre et propager par la presse, la réunion et l'association, les principes d'une politique nationale qui, dans la République et par la République, se propose d'assurer à la France la paix à l'intérieur comme à l'extérieur. »

C'est donc dans le cadre des institutions républicaines que la Ligue Républicaine Nationale entend diriger son action.

Des déclarations qui ont été faites par son président, M. Alexandre Millerand, ancien président de la République, il ressort que l'objet essentiel de la Ligue est la lutte contre la politique du Cartel des gauches, tout en se maintenant sur le terrain de l'intérêt national.

La Ligue Républicaine Nationale donne de nombreuses réunions dans tout le pays ; signalons, parmi ses principaux membres, avec M. André Maginot, M. Emmanuel Brousse, secrétaire général ; MM. François-Marsal, Louis Marin, de Lasteyrie, Léon Bérard, Reibel, P.-E. Flandin, Désiré Bouteille, Victor Constant, Pierre Taittinger, Villeneau, Louis Hébert, Bonnefous, Flayelle, Paul Reynaud. M. Yves Le Trocquer a donné, le 4. 11. 25, sa démission de membre de la Ligue.

Le siège de la Ligue est 47, avenue d'Iéna, Paris, XVIe.

(2) Voir son programme lors des élections du 11 mai 1924 : *D. C.*, t. 11, col. 1195-1196.

(3) « Et enfin, citons encore le « Parti de la République » autoritaire » de Gustave Hervé et son journal, la *Victoire*. Voici son programme : restauration de l'autorité, revision de la Constitution, renforcement considérable des pouvoirs du président de la République, réconciliation de l'Eglise et de l'Etat. Il se termine par ce passage significatif : « Il » n'hésiterait pas, en cas de menace bolcheviste et d'effon- » drement des autorités régulières, à se transformer en » une organisation fasciste et à assumer la défense de » l'ordre public et [de] la patrie en danger. » (*Victoire*, 27 octobre [1925]). » (F. GRENIER, *loc. cit.*)

M. Emile Tissier est le secrétaire général du Parti de la République autoritaire, dont le siège est 24, boulevard Poissonnière, Paris, IXe.

M. Gustave Hervé vient de publier (nov. 1925) une brochure, *La République autoritaire* (prix : 1 fr.), pour esquisser les grandes lignes de son programme : « Ce n'est pas une simple doctrine ; c'est tout un plan de campagne ». On lui objecte : « Vous ne parliez pas ainsi autrefois ? » Le directeur de la *Victoire* répond : « C'est vrai ; mais depuis, vous l'avez peut-être oublié, il y a eu la guerre. » Voici l'adresse qu'il envoie « à tous les patriotes » :

« Qui m'aime me suive ! Ou plutôt, qui aime la République autoritaire nous suive ! La situation tragique du pays nous interdit d'attendre plus longtemps. La *Victoire* fonde dès aujourd'hui le parti de la République autoritaire.

» Jusqu'ici, nous nous sommes bornés à demander à nos lecteurs et à nos lectrices de donner à la *Victoire* des assises financières solides : ils ont répondu à notre appel. Aujourd'hui, nous leur demandons davantage.

» Nous leur demandons de se serrer autour de nous et de constituer sous notre direction le noyau d'un parti politique qui se donne pour mission de poser avec éclat devant la nation, d'ici aux élections de 1928, la question

Dans un second paragraphe, que nous reproduirons prochainement, l'*Information* étudie les rapports des organisations « fascistes » entre elles.

---

vitale de la revision profonde de la Constitution, dans le sens d'un renforcement considérable des pouvoirs du président de la République, condition préalable de la restauration de la discipline dans l'ensemble du pays.

» Un journal, en effet, si vivant et si batailleur qu'il soit, ne peut rien pour créer un grand courant d'opinion dans un pays s'il n'a pas derrière lui un parti organisé, c'est-à-dire un groupement de militants dévoués et passionnés, qui propage dans le public, par les tracts, les brochures, le journal, les meetings, un programme aux arêtes tranchantes, répondant aux aspirations confuses d'une fraction importante de l'opinion. Cent mille hommes groupés et commandés, sachant ce qu'ils veulent, animés d'un bel esprit d'offensive, sont plus forts qu'un innombrable troupeau, sans cohésion et sans discipline, dont les bergers ont peur d'avouer ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent.

» Si le *Quotidien* a réuni un capital de plus de 20 millions, s'il a réussi à nous infliger pour quatre ans l'abject gouvernement du Cartel, c'est parce qu'il avait derrière lui les 40 000 militants groupés et disciplinés de la Franc-Maçonnerie, l'organisation occulte du parti radical, le foyer discret au sein duquel les socialistes du parti Blum et les radicaux du parti Herriot fraternisent depuis longtemps.

» Et l'*Humanité*, malgré tout l'or de Moscou, n'aurait pu faire les ravages qu'elle a faits dans les centres ouvriers si elle n'avait derrière elle un parti communiste composé de groupes ardents et fanatiques.

» En face de ces deux forces de destruction, quel parti politique propage un programme net et hardi de reconstruction nationale ?

» Aucun, si nous exceptons l'Action française, qui ne peut mordre sur le pays, à cause de son programme royaliste, dont la France ne veut à aucun prix.

» Il y a bien eu les deux intéressantes tentatives de Lysis avec son parti de la Démocratie nouvelle [cf. *D. C.*, t. 1er, pp. 670-671] et de Probus avec son parti des Républicains rénovateurs [cf. *D. C.*, t. 11, col. 1478] ; mais il semble qu'elles aient échoué sans parvenir à passionner le grand public.

» Il y a bien la Ligue républicaine nationale, qui nous est si chère à cause de son président Millerand. Mais tout son état-major et ses cadres sont des parlementaires souvent éminents, mais que la peur de la non-réélection rend timides et timorés. Pour créer un courant puissant dans le pays, il serait peut-être imprudent de trop compter sur eux, quand, pour sauver la France, il s'agit avant tout de mettre fin aux vices du régime parlementaire et de l'esprit politicien.

» La Fédération nationale catholique, groupée derrière Castelnau, est nombreuse et ardente ; mais pour des raisons, dont elle est seule juge, elle se refuse à faire de la politique.

» Une admirable phalange, celle des Jeunesses patriotes, a été groupée par Taittinger et de Neufville pour répondre, le cas échéant, par la force à un coup de force bolcheviste : mais elle s'est refusée jusqu'ici, elle aussi, à devenir un parti politique.

» Des organisations nombreuses d'anciens combattants existent ; mais politiquement, leur force est perdue pour le relèvement de la patrie, parce qu'elles ont commis l'erreur, au lendemain de la guerre, de déclarer qu'elles non plus ne faisaient pas de politique.

» Essayer de réunir, à la suite d'un Congrès, toutes ces forces en un seul parti politique ? Nous en aurions pour dix ans de palabres !

» Alors quoi ! Personne ne se décide à marcher ? Et nous ne sommes plus qu'à deux ans et demi des élections générales, avec, en perspective, des élections prématurées si le gâchis actuel nous accule à une dissolution de la Chambre !

» Puisque personne ne se décide, nous, nous marchons ! en regrettant qu'un homme plus autorisé que nous n'ait surgi pour fonder le parti dont la création est une nécessité de salut public, en regrettant que ce soit nous, qui avons un assez fort courant d'impopularité personnelle à remonter, aussi bien à notre droite qu'à notre gauche, qui soyons obligé de prendre la tête du mouvement.

» A défaut de popularité et de prestige, nous apporterons, du moins, à l'organisation nouvelle, un attachement profond à la République, qui exclut tout soupçon de connivence avec un parti dynastique quelconque, une absence totale d'ambition personnelle et de désir de jouer un rôle, un détachement complet de l'argent et une indépendance complète à l'égard de la ploutocratie financière, une petite connaissance de l'histoire et de la politique, peut-être aussi un certain savoir-faire de propagandiste et d'agitateur, mais surtout la volonté bien arrêtée, lors de la grande bataille politique de 1928, de ne pas faire œuvre de division, de marcher en parfaite liaison avec tous les autres corps de la grande armée républicaine de l'ordre, dont le parti de la République autoritaire ne se considère que comme la batailleuse avant-garde.

» Vous tous, libres-penseurs d'avant-guerre, qui reconnaissez aujourd'hui, après une expérience de cinquante ans, que, descendues dans les milieux populaires, la libre-pensée et l'irréligion sont de terribles dissolvants de la société ; vous tous, catholiques, qui avez adhéré sincèrement à la République sur les conseils de Léon XIII, de de Mun et Jacques Piou ; vous tous, membres des deux minorités protestante et israélite, dont la présence parmi nous sera une sûre garantie pour tous qu'il ne s'agit nullement ici d'une entreprise réactionnaire ou cléricale camouflée ; vous tous, anciens révolutionnaires d'avant-guerre à qui la guerre mondiale et la révolution bolcheviste russe ont appris quelque chose et qui êtes devenus aujourd'hui des socialistes nationaux ; vous aussi, monarchistes, assez réalistes pour comprendre que la République autoritaire est le maximum de ce que le peuple français peut accepter aujourd'hui comme régime d'ordre et d'autorité ; vous tous, enfin, Français patriotes, ouvriers, paysans ou bourgeois qui, en souvenir de vos morts de la guerre, êtes prêts à oublier vos querelles passées, pour collaborer dans l'union sacrée et la fraternité française, à la grande œuvre de résurrection nationale, par ici ! Rassemblement ! »

AUTRES LIGUES NATIONALES (1)

Nous empruntons à la *Chronique des Ligues nationales* (2) les détails suivants sur d'autres ligues nationales dont les membres ont été, à l'occasion, traités de fascistes.

La Ligue Française.

Elle s'est formée à Paris, au commencement de 1914, sur l'initiative de quelques personnalités appartenant au monde de la science, des lettres, de l'industrie, du commerce, de la diplomatie, de l'armée et de la marine.

L'article premier des statuts de la Ligue française la définit une ligue patriotique qui a pour but : 1° d'enseigner à tous les Français le devoir de s'unir

---

(1) Ce sous-titre et les suivants sont de la *D. C*

(2) La *Chronique des Ligues nationales* est l'organe de la Conférence des Ligues nationales, dont nous parlerons plus loin. M. Hubert Bourgin est à la fois président de la Conférence et directeur de la *Chronique ;* celle-ci a comme secrétaire M. Robert Collet. La *Chronique* a pour but de dresser le tableau fidèle et complet de l'activité des Ligues nationales. Dans son premier numéro, M. Bourgin définissait ainsi son rôle :

« Le service de la patrie, son service exclusif et parfaitement désintéressé, c'est l'objet de la *Chronique des Ligues*, et elle veut la réaliser en se mettant elle-même tout entière, et sans autre ambition que de bien servir, à la disposition des ligues nationales. » Et M. Bourgin ajoutait : « La *Chronique des Ligues* respectera l'autonomie des ligues aussi jalousement que chacune d'elles pourrait le désirer : elle se considère comme leur chargée d'affaires, comme leur organe, et leurs intérêts à toutes, dans ce qu'ils ont de plus spécial et de plus délicat, seront les siens. »

Depuis le 26. 2. 25, la *Chronique des Ligues nationales* forme la quatrième page du *Nouveau Siècle*.

dans l'amour de la patrie pour la puissance et la grandeur de la France; 2° de défendre la vitalité française contre les graves dangers qui la menacent; 3° de faire mieux connaître aux Français la situation de leur patrie dans le monde, ses traditions, ses intérêts et ses droits; 4° d'associer de plus en plus à la civilisation de la mère-patrie les colonies et pays de protectorat; 5° de défendre et d'étendre l'influence de la France à l'étranger, et spécialement dans les pays de culture française; 6° d'entrer en relations avec les associations dont les volontés s'accordent avec les siennes afin d'obtenir, quand il y aura lieu, une action commune des bonnes volontés aujourd'hui dispersées.

Groupant plus de 40 000 adhérents, la Ligue Française agit principalement sur l'opinion par des conférences sur des sujets d'intérêt général (1). Elle a publié un mémoire très documenté sur le problème des dettes interalliées.

La Ligue Française, dont le siège est 237, boulevard Saint-Germain, Paris, VII°, publie un bulletin mensuel (2).

---

(1) Signalons, le 28. 3. 25, sous la présidence de M. François-Marsal, à la Salle Gaveau, la conférence de M. Landry sur le problème de la vie chère.

(2) M. Hébrard de Villeneuve, membre de l'Institut, mort le 22. 5. 25, en fut président. L'assemblée générale du 13. 7. 25 constitua, d'après un communiqué aux journaux, le bureau comme ci-dessous : *présidents d'honneur fondateurs :* M. Ernest Lavisse, général Pau ; *président d'honneur :* M. André Lebon ; *vice-présidents honoraires :* général Dennery, Mgr Herscher, M. Emile Picard ; *président :* M. Alapetite, ancien ambassadeur ; *vice-présidents :* général Aubier, MM. Maurice Croiset, Georges Grosjean, Louis Lépine, Georges Risler, du Vivier de Streel ; *secrét. gén. :* M. Guy de Traversay ; *trésorier général :* M. Dionnet.

Le *Nouveau Siècle* (3. 12. 25) publie, à propos de la situation financière, une déclaration du Comité directeur de la Ligue Française qui s'inspire de l'état d'esprit commun aux diverses ligues nationales : « La Ligue française, forte de la haute autorité morale qu'elle doit à la confiance de ses 42 000 adhérents, à son indépendance absolue vis-à-vis des partis politiques, des confessions et des intérêts matériels, soucieuse uniquement de remplir la mission patriotique qu'elle s'est tracée et d'apporter ainsi sa contribution à l'effort commun qui s'impose plus impérieusement que jamais si l'on veut éviter au pays de cruelles épreuves ;

» Après une étude impartiale et complète de la situation financière de la France ;

» Sans s'arrêter à des récriminations inutiles sur le passé, sans mettre en cause aucun groupement politique, constate que, actuellement, les préoccupations électorales des partis sont, pour la plus large part, responsables de la gravité de la situation du pays ;

» Que c'est en raison de ces préoccupations que la confiance du public a été entamée, que les capitaux ont émigré, que les demandes de remboursement des créanciers de l'Etat ont afflué, et que s'est produite la crise de trésorerie qui a contribué à l'inflation et menace de la prolonger et de l'aggraver ;

» Que c'est pour cette même raison que les réformes fiscales et administratives propres à assurer l'équilibre budgétaire, la bonne gestion des finances publiques et la confiance de l'étranger dans notre monnaie, n'ont pu être effectuées ;

» En conséquence :

» La Ligue française adjure les partis politiques de faire trêve et de s'unir dans un effort patriotique commun pour dénouer la crise qui menace si gravement l'avenir de notre nation victorieuse ;

» De mettre hors de la discussion présente toutes les formules tendancieuses qui s'inspirent plus du désir de faire triompher la doctrine d'un groupe que de la volonté de rétablir, par les méthodes les plus sûres et les plus rapides, la confiance et la santé financière du pays ;

» De renoncer aux débats théoriques pour adopter les solutions pratiques qu'imposent les faits, sans faire litière toutefois des principes permanents sur lesquels repose l'économie nationale dans tous les détails modernes ;

» De reconnaître que l'autorité des pouvoirs publics, entamée par des échecs successifs et par la méfiance d'un grand nombre de citoyens, a besoin de s'appuyer sur le crédit de techniciens indépendants et indiscutables ; que, par suite, il convient de confier à un comité extra-parlementaire l'établissement d'un programme de restauration financière de la France, sous réserve, bien entendu, de l'approbation parlementaire. »

Le Comité de l'Entente Française.

Il a pour but de publier des études indépendantes destinées à la formation d'une élite nationale suivant une doctrine réaliste, en dehors de tout parti politique.

Sa circulaire n° 1 est consacrée à *La Politique religieuse ;* sa circulaire n° 2 à *L'impôt sur le capital.*

La permanence du Comité est 11 *bis*, passage de la Visitation, Paris, VII°.

Comité « France d'abord ».

Ainsi que l'indique nettement son titre, le Comité « France d'abord » place la patrie au-dessus de tout; ses buts statutaires sont les suivants :

1° constituer un centre d'union, de pensée et d'amitié, pour les Français de race française; 2° défendre en toute occasion les éléments essentiels de la patrie française (sens de l'honneur, amour du sol, connaissance et respect du passé, respect du travail et du travailleur).

Le Comité « France d'abord » manifeste essentiellement son activité par des conférences, des affiches, à son déjeuner annuel, que présidait M. Philippe d'Estailleur-Chanteraine, son président, M. Louis Barthou, président de la Commission des réparations, a prononcé une allocution.

Le siège du Comité est 11 *bis*, passage de la Visitation, à Paris, VII° (1).

Comité Dupleix.

Le Comité Dupleix a été fondé en 1894 par M. Gabriel Bonvalot, explorateur, qui, depuis, l'a toujours présidé. Son but est : 1° d'attirer l'attention sur les colonies ; 2° de les faire mieux connaître ; 3° de préparer à la vie nationale les jeunes Français susceptibles de devenir colons. Mais ce que cherche surtout le Comité Dupleix, c'est de former des hommes par la réforme de notre éducation.

L'activité du Comité se manifeste par des tracts (2), des conférences et le déjeuner mensuel qui réunit toujours un grand nombre d'adhérents et qui se termine par une conférence sur un sujet d'intérêt général.

Le siège du Comité Dupleix est 16, rue de Grammont, Paris, II° ; le bulletin s'appelle *La France de demain* (3).

---

(1) M. d'Estailleur-Chanteraine a donné en mars 19.. trois conférences à l'Université de Cambridge.

(2) Signalons le tract de M. J. DONTENVILLE à propos des fêtes allemandes du millénaire de l'annexion de la Lotharingie au Reich.

(3) Sous l'inspiration de M. Bonvalot, un Comité national pour l'affichage du discours Marin s'est aussi constitué en février 1925, afin de réparer le vote de parti du Cartel des gauches refusant, après l'avoir applaudi, d'afficher le discours du député de Meurthe-et-Moselle sur les dettes interalliées. Comme l'indique la liste des membres du Comité, le projet était assuré du concours d'un grand nombre de journaux de la presse parisienne et départementale. Voici cette liste : MM. Henry Bordeaux, de l'Académie française ; Aymard (*Liberté*), Bailby (*Intransigeant*), Gabriel Bonvalot, Hubert Bourgin (*Chronique*

Ligue franco-rhénane.

Les buts de cette ligue sont les suivants :

La Ligue franco-rhénane est fondée dans un but e rapprochement entre la France et la Rhénanie. Elle veut créer une atmosphère de paix, de conorde et d'amitié entre les deux pays. Elle cherche ar tous les moyens à faire mieux connaître les rançais aux Rhénans et les Rhénans aux Français. lle s'efforce de réveiller sur les bords du Rhin le énie latin, que la Prusse cherche, depuis des siècles, étouffer afin d'y imposer le sien. Elle lutte ardemnent contre la propagande revancharde de Berlin pour la solution du problème rhénan. Elle ne essera de rappeler aux Français que seule l'indépenance rhénane peut garantir efficacement leur écurité.

La Ligue franco-rhénane s'est principalement ttachée à régler la question des passeports, qui, il aut bien le reconnaître, sont accordés bien plus acilement par les autorités françaises d'occupation ux vrais Allemands qu'aux Rhénans francophiles.

Le président-fondateur de la Ligue est M. Paul locquel et son délégué général M. Dutieb. Son iège est 6, rue Chaptal, à Paris, IX°. Elle publie n bulletin, *La Garde au Rhin.*

Les Amitiés franco-rhénanes.

Les Amitiés franco-rhénanes sont un groupe de eunes gens appartenant principalement à l'enseinement supérieur : Ecoles Normale et Polytechnique, acultés, et à l'enseignement secondaire : philoophie, mathématiques, rhétorique, dans le but de ontribuer à assurer, sur le Rhin et en Europe, la uste paix par l'étude des questions rhénanes, et la onne harmonie entre la jeunesse de France et la eunesse rhénane ; de contribuer à développer à étranger l'amitié pour la France par le contact vec les jeunesses étrangères amies ; enfin, de dévepper le sentiment et la foi catholiques chez ses dhérents.

Leur président est le général de Pouydraguin et eur délégué général M. l'abbé P.-L. Guinchard.

Le siège des Amitiés franco-rhénanes est 12, rue uynemer, à Paris, VI° ; elles publient un bulletin i-mensuel, *Le Rhin* (1).

---

es Ligues nationales), Emile Buré (*Eclair*), Dassonville *Presse régionale)*, Desgrées du Loû (*Ouest-Eclair*), René ara (*Gaulois*), François-Poncet (*Avenir*), Garibaldi (*Eclair e Nice*), Gustave Hervé (*Victoire*), de Nalèche (*Débats*), chwob (*Phare de la Loire*), Henry Simond (*Echo de aris*), Lucien Romier (*Figaro*), de Lamothe (*Courrier u Centre*), Maurice Pujo (*Action Française*).

(1) Le 3. 6. 25, les Amitiés inauguraient aux Sociétés avantes, 28, rue Serpente, Paris, VI°, un nouveau local our leur Ecole des Conférences. Séance franco-italienne : résidence de M. le duc de Camastra, assisté de I. Indeli, attaché de l'ambassade d'Italie ; M. Marcel oulenger, du *Figaro* ; M. Ph. d'Estailleur-Chanteraine, résident du Comité « France d'abord » ; M. A.-S. du lesnil-Thoret, secrétaire général de la Fédération des igues nationales ; M. Altmayer, de la *Revue du Siècle.* ujet traité : « Un Mussolini s'imposerait-il à la France ujourd'hui ? » Suivant la formule habituelle de l'Ecole es conférenciers, thèse, antithèse, synthèse (ou mise au oint), MM. H. Eydoux et H. Soulier mènent la controerse. Le premier fait un tableau très objectif de l'état e la péninsule avant le fascisme : grèves à l'état endémique, attentats multiples, usines aux mains du commuisme, la révolution aux portes de l'Italie. Il montre I. Mussolini venant mettre le point final à cette déliquescence générale et stigmatise les soi-disant libéraux, ui, confondant licence et liberté, crient contre le fasisme en oubliant totalement ce qui l'a précédé. M. Mussolini est venu, appelé par les circonstances, et soutenu ar les jeunes et les anciens combattants ; si l'heure devient aussi grave chez nous, les jeunes et les anciens combattants seront là eux aussi pour suivre le chef qui sauvera le pays. M. H. Soulier, l'orateur de l' « antithèse », met la salle en émoi par ses objections volontairement paradoxales. « Parlementaristes » et « antiparlementaristes » s'affrontent. M. d'Estailleur-Chanteraine fait la mise au point de la controverse des deux jeunes orateurs : « Un chef ? Il surgira au moment propice. Ce qu'il faut présentement, c'est une action énergique et disciplinée, une union parfaite de toutes les forces d'ordre, l'entente par les chefs, afin qu'à l'heure marquée par les événements le chef ou les chefs puissent agir avec pleine efficacité et succès certain. »

Le 19. 6. 25, MM. Y. Jannet et A. Nicolas, étudiants des sciences politiques, traitèrent le sujet « La France a-t-elle une politique étrangère traditionnelle ? »

Comité de la rive gauche du Rhin.

C'est pendant la guerre que s'est fondé ce Comité, dont l'objet est l'étude, au point de vue historique, politique, économique et social, des régions situées dans le bassin du Rhin, et la propagande en France, en vue de la diffusion du résultat de ces études et l'examen des conclusions auxquelles ces études peuvent conduire.

Il semble que la conclusion du Comité soit l'indépendance de la rive gauche du Rhin ; c'est d'ailleurs le titre qu'il a donné à son bulletin, l'*Indépendance rhénane*, qui paraît mensuellement (1).

Son président est M. J.-L. Bonnet, son secrétaire général M. A.-S. du Mesnil-Thoret.

Le siège du Comité est 26, rue de Grammont, à Paris, II° (2).

La Conférence au Village.

La Conférence au Village, qui a rendu tant de services pendant la guerre et depuis l'armistice, est une œuvre d'enseignement populaire et d'éducation nationale.

Pour les habitants des campagnes, comme pour ceux des régions ouvrières, elle organise partout des conférences ou des causeries sur les grands sujets d'actualité. Elle publie des brochures, des affiches, des tracts et un bulletin mensuel qui propose, dans chacun de ses numéros, des sujets de causeries familières pour ses correspondants-conférenciers locaux. Dans tous les textes qu'elle publie et diffuse abondamment, elle rappelle les grandes vérités élémentaires qui auraient dû demeurer à la base de l'éducation. Elle s'inspire toujours de l'intérêt général.

La Conférence au Village repousse énergiquement toute ingérence politique. Elle demeure « d'union sacrée ». Elle prend parti pour toutes les idées qui nous réunissent contre toutes celles qui nous divisent.

Le siège de la Conférence au Village est 23, rue Molière, Paris, Ier.

Comité national pour la convocation des États Généraux.

C'est au début de 1923 que ce Comité a été fondé par des hommes qui, tous, avaient souffert de la guerre, soit dans leur chair, soit dans leurs intérêts,

---

(1) On avait projeté à Paris, pour octobre 1925, un Congrès du Rhin, où devaient être étudiés les différents aspects de la question capitale pour la sécurité française de la barrière du Rhin. Ce projet, dû à l'initiative de l'Association nationale des Camarades de combat, était patronné par les Amitiés franco-rhénanes, le Comité Dupleix, le Comité « France d'abord », le Comité de la rive gauche du Rhin, la Ligue civique, la Ligue des familles nombreuses, les Officiers de complément de France, etc. Les adhésions devaient être envoyées, 8, rue Nouvelle, Paris, IX°.

(2) Le 10. 10. 25, le Conseil directeur du Comité votait à l'unanimité une résolution pour protester contre les répercussions fatales du règlement des dettes interalliées en ce qui concerne la politique rhénane de la France.

et qui étaient animés du plus profond amour de leur pays.

Les conséquences de la guerre, plus encore peut-être que la guerre elle-même, ont été pour les Français un dur et précieux enseignement. C'est à la lueur des événements souvent tragiques, des difficultés parfois prodigieuses, que ces Français, soucieux essentiellement du bien du pays, conçurent le projet de déterminer les conditions premières de la renaissance nationale.

A un travail d'analyse succéda une ferme volonté de réalisation et, après avoir défini les causes des malheurs de notre pays, ils tendirent à promouvoir les efforts de reconstruction indispensables.

Le problème de la représentation des grands intérêts du pays se posa : à une représentation d'opinions fugitives, et souvent insincères, il convenait non pas de substituer, mais tout au moins d'accoler une représentation des intérêts proprement dits : intérêts d'ordre intellectuel, moral, religieux, économique. Représentation de la famille, représentation de la province, représentation du métier — car telles sont les véritables bases d'une nation, — cette triple représentation devait être organisée non pas individuellement, mais par corps. A une représentation invertébrée s'accolerait donc une représentation vertébrée, de laquelle devrait inévitablement surgir la notion de l'intérêt général.

Le Comité national ne tend pas, du reste, à constituer un Parlement économique qui doublerait le Parlement politique (1). Il veut, au contraire, faire distinguer, dans deux institutions parfaitement distinctes, la souveraineté et la représentation.

Actuellement, les deux fonctions sont absolument confondues dans le Parlement, qui est à la fois assemblée souveraine et assemblée représentative. Ceci est la cause des crises politiques et économiques continuelles que nous subissons. L'impuissance du Parlement à résoudre la grande crise financière vient de cette confusion.

Le Comité des Etats Généraux veut organiser à côté du pouvoir politique une représentation de tous les intérêts économiques, intellectuels et moraux, patronaux et ouvriers.

Le premier résultat des campagnes du Comité des États Généraux a été, en 1925, la constitution du Conseil National Economique, institution tout à fait insuffisante parce que cette représentation des intérêts devant l'Etat est à la discrétion de l'Etat (2).

Le Comité des Etats Généraux veut organiser une représentation libre, formée librement par les Corporations et Régions du pays.

Le Comité a organisé les 24, 25 et 26. 11. 24, sous la présidence de M. Léopold Bellan, industriel, conseiller municipal de Paris, la Semaine de la propriété commerciale.

Le Comité a eu successivement son siège 11, rue Boissy-d'Anglas, Paris, VII[e] et 21, rue Cambon, Paris, I[er], auprès du siège social du *Nouveau Siècle* et de la Ligue du Franc or. M. Eugène Mathon, industriel, président du Comité central de la laine, auteur de *La Corporation, base de l'organisation économique*, est président du Comité des Etats Généraux. Parmi les membres du Comité, citons MM. Georges Valois (3) et Jacques Arthuys.

(1) Sur l'institution d'un Parlement économique en Allemagne, cf. *D. C.*, t. 11, col. 1391-1404.

(2) Voir dans la *D. C.*, t. 13, col. 1302-1309 ; t. 14, col. 284-285, les divers décrets (16. 1. 25, 19. 6. 25) et arrêtés (deux arrêtés du 9. 4. 25) concernant le Conseil national économique.

(3) Au début d'avril 1925, M. G. Valois a prononcé, à Fribourg (Suisse), sous les auspices des sociétés académiques « Sarinia » et « Gallia », une conférence « La représentation des intérêts devant l'Etat par méthode des Etats Généraux ».

M. Valois a souligné tout d'abord l'importance de problème. Selon la solution qu'on lui propose, on adc une conception chrétienne ou une conception athée la vie. La faiblesse et l'incapacité du régime dit rep sentatif proviennent de la confusion qui s'est établie XIX[e] siècle entre deux notions, celle de l'Etat et celle la représentation devant l'Etat. C'est l'insolubilité de conflit qui a fait naître le mouvement qui tend à sépa la notion de souveraineté de la notion de représentat nationale. Ainsi est née l'idée « de la représentation intérêts devant l'Etat », qui est à la base de l'action Comité des Etats Généraux et constitue sa doctrine.

« Énergie. »

Ce groupement a été fondé au lendemain élections du 11 mai 1924, en réaction contre retour à la politique d'avant-guerre que ces é tions ont assuré.

Il a publié un important manifeste qui déf son programme et qui peut ainsi se résumer : en se plaçant dans le cadre des institutions répu caines, « Energie » entend faire revivre l'état d'es de victorieux que la guerre a donné à de nombr Français ; à cet esprit nouveau doit correspondre personnel nouveau ; à cet effet, « Energie » s'adr aux générations renouvelées par la guerre, q s'agisse de combattants ou de non-combatta pourvu qu'ils admettent la nécessité du chef.

« Energie » entend travailler à la restauration forces spirituelles de la France, définir une politi de la famille et de la natalité. Dans l'ordre soc tout en s'inspirant des doctrines de Léon XIII, groupement cherchera à rétablir un ordre so chrétien.

Enfin, dans le domaine de la politique extérieu « Energie » entend garantir la sécurité de n pays tout en collaborant sans arrière-pensée à l'œu de la Société des nations.

Le siège social d' « Energie » est à Paris 334, Saint-Honoré, I[er]. Ce groupement s'est effo pendant plusieurs mois de préparer la création d journal quotidien qui devait porter son titre et d le directeur devait être M. Gaétan Bernoville, di teur de la revue *Les Lettres*.

Ligue des Droits du religieux ancien combattan

Cette ligue (la D. R. A. C.) a son siège 36, du Montparnasse, Paris, VI[e]. La *D. C.* (t. col. 1188-1196) a publié ses statuts et une dé ration de son conseil.

Le 14. 6. 25, D. R. A. C. tenait sa premi assemblée générale annuelle (1). Les 35 grou régionaux étaient représentés. La ligue, en dix m avait distribué 7 millions de tracts, fait app 400 000 affiches, propagé 150 000 brochures, env 320 000 cartes postales illustrées et orgar 887 conférences.

(1) Les congressistes assistèrent, le matin, à Montmar à une messe célébrée par le cardinal Dubois, archevê de Paris. Allocution du R. P. Delor.

L'Assemblée générale se tint ensuite à la salle des A culteurs de France. M. Jacques Péricard, le héros lég daire de « Debout les morts » présidait. M. Eblé, se taire général ; le R. P. Duchamp, S. J. ; le R. P. reau, O. S. B., vice-président de la D. R. A. C., prés tèrent des rapports sur la vie et l'action de la Lig L'ordre du jour, voté à l'issue de la réunion, manif la volonté de la Ligue de continuer son œuvre vigoureu ment en vue de soutenir auprès des pouvoirs publics tou les revendications de liberté, de justice et d'égalité civiq opportunes et, d'autre part, d'éclairer l'opinion sur danger des lois du régime d'exception comme aussi sur nécessité et les bienfaits d'un régime légal des associati

Répondant à l'appel de la D. R. A. C., coo Parisiens assistèrent à Luna-Park, le . 12. 25, à un meeting présidé par M. Péricard ur revendiquer en faveur des religieux et des igieuses les libertés dont, seuls, en France ils neurent privés, déclarer qu'il est intolérable que bons Français soient frustrés du droit de s'asso- r et d'enseigner, exiger que soient sans retard ogées les mesures législatives contraires, en parti- lier le titre III de la loi du 1. 7. 1901 et la loi 7. 7. 1904 (1). Les religieux sont « hors la loi dix fois » ; une loi frappant de tant d'exceptions d'honnêtes citoyens est une loi évidemment injuste.

---

igieuses établi dans un esprit de paix et de justice. Un banquet de trois cents couverts rassemblait à midi congressistes. Parmi les personnalités présentes se uvaient MM. l'abbé Bergey et Groussau, députés ; Marc ugnier, président de la Jeune République ; Bernard de sins, président de l'Action française ; Liouville, repré- tant de la Fédération nationale catholique ; Flory, pré- ent de l'A. C. J. F. ; Delcourt-Haillot, président de nion fraternelle du commerce et de l'industrie ; de ilhard-Bancel, ancien député ; Guiraud, rédacteur en ef de la *Croix* ; Chevalier, vice-président de la Fédé- ion des patronages de France. S'étaient excusés, entre tres personnalités, le général de Castelnau, MM. Henry rdeaux, Pierre de La Gorce, Georges Goyau, R. P. Don- ur, Taittinger, Misoffe, Schumann, Humbert Isaac, pré- lent de l'Union nationale des combattants (U. N. C.). Le soir, à 6 heures, un cortège de plusieurs centaines religieux et prêtres mutilés, anciens combattants, suivis une foule d'anciens combattants leurs amis, défilèrent x Champs-Elysées, pour aller ranimer, sur la tombe « Poilu inconnu », la Flamme du Souvenir. Cette mani- station de fidèle fraternité et de patriotisme fut en même mps, par la présence de tant de mutilés et décorés êtres et religieux, la réfutation sans réplique des odieuses lomnies qui avaient été répandues sur l'attitude du clergé gulier et séculier pendant la guerre.

Un religieux aveugle de guerre, le R. P. Valérien thuile, Assomptioniste, avait ranimé la Flamme du uvenir ; en ce lieu, à cette heure, un tel geste avait le ns et la valeur d'un acte de réconciliation de tous les ançais, trop divisés, et sans raison, sur les questions ligieuses.

(1) Sous le titre « Epilogue à la soirée du 15 décembre. contre-offensive catholique pour la restitution du oit », le R. P. Yves de La Brière, S. J., a souligné dans *Croix* (23. 12. 25) les résultats exceptionnels de la mpagne menée par la D. R. A. C. :

« La *Croix* [17. 12. 25] a raconté et commenté, ainsi 'il convenait, la magnifique réunion de Luna-Park, soir du mardi 15 décembre, où 20 000 Parisiens ont anifesté leur réprobation vigoureuse contre les lois audites qui refusent toujours aux membres des Congré- tions religieuses l'exercice normal, et reconnu à tous s autres Français, du droit d'association et du droit enseigner. Un auditeur ému et attentif demande aujour- hui la permission de dégager, du souvenir de cette irée grandiose, certaines conclusions opportunes et atiques.

» D'abord, la campagne méthodique de protestation de résistance contre les lois anticléricales atteint désor- ais, à Paris et dans toute la France, un éclat, un tentissement et une puissance de rayonnement qui imposent à l'attention universelle. Impossible de consi- érer pareil mouvement comme insignifiant et négli- eable. Impossible de lui opposer utilement et efficace- ent la simple conspiration du silence.

» En second lieu, la défense du droit des Congré- ations et des congréganistes, propagée avec tant d'énergie de persévérance par la D. R. A. C., devient un excel- nt terrain d'union et de collaboration pour toutes les rces catholiques et indépendantes. La Fédération natio- ale catholique place à bon droit la revendication de liberté des religieux et la lutte contre les lois de 1901 de 1904 au premier rang de son programme d'action vique pour l'année 1926. Il fut non moins utile et téressant de constater, à Luna-Park, la conformité de ues et de tendances essentielles, sur ce problème nette- ent défini, entre les représentants qualifiés de groupes politiques aussi différents les uns des autres, par leurs doctrines et leur tempérament, que l'Action française [M. Bernard de Vesins], la Jeune République [M. A. Couvreur], le Parti démocrate populaire [M. Raymond Laurent], et la Fédération républicaine (modérée) [M. Edouard Soulier]. C'était un spectacle heureux et significatif.

» Troisième résultat : l'on ne se contente plus de faire échec à l'application des lois existantes contre les Congrégations, mais l'on revendique positivement un nouveau régime légal qui consacre, pour les congréganistes, les libertés d'association et d'enseignement. Nulle évolution n'est plus intéressante, à cet égard, que celle de la Fédération républicaine, dont M. le pasteur Edouard Soulier fut, à Luna-Park, l'interprète chaleureusement applaudi. La Fédération républicaine revendique formellement aujourd'hui l'abolition de la loi Combes de 1904, contre tout enseignement congréganiste, et l'abolition même du titre III de la loi Waldeck-Rousseau, de 1901, qui organise tout un régime d'exception au détriment des Congrégations religieuses. Pour élargir et rendre plus hospitalier le droit général d'association, la Fédération républicaine admet que l'on accorde à toute association légalement déclarée l'ample capacité juridique reconnue par la loi de 1920 aux Syndicats professionnels. Les Congrégations auraient alors leur droit de cité dans la législation française. Quelle brèche magnifique serait ainsi opérée dans l'édifice maudit des lois anticléricales et jacobines ! Que de chemin heureusement parcouru depuis la Chambre du Bloc national, c'est-à-dire depuis le temps où les modérés croyaient devoir protester de leur loyalisme à l'égard des lois laïques de la République et n'osaient demander que les seules mesures d'apaisement qui pourraient s'accomplir « dans le cadre même des lois » laïques » ! La campagne d'action et de propagande contre le laïcisme aura donc été efficace. Certaines abdications sont devenues désormais impossibles. Nos adversaires n'ont plus lieu de les escompter à l'avenir... Où sont les neiges d'antan ?

» L'évolution est tellement notable que les anticléricaux, maîtres du pouvoir, n'osent plus brandir actuellement, comme le faisait M. Poincaré, le dogme saugrenu de *l'intangibilité des lois laïques*. Ils évitent, sur ce terrain, toute affirmation trop audacieuse, ils se contentent de garder jalousement les positions acquises et de tenter un mouvement tournant contre la liberté de l'enseignement au moyen du projet hypocrite, astucieux, de l'Ecole unique, au nom de l'égalité démocratique entre tous les enfants de France. Mais, en faveur du maintien de l'ostracisme qui frappe les Congrégations et les congréganistes, les anticléricaux ne peuvent plus faire valoir aucun argument ayant au moins une apparence sérieuse ou avouable. Il leur faut avouer, comme M. Guignebert [en particulier, au Club du Quartier latin, le 21. 12. 25 dans une conférence contradictoire avec M. Philippe de Las Cases et le R. P. de La Brière], une hostilité de principe contre la doctrine même de l'Eglise. Tous les sophismes proposés en 1901 par Waldeck-Rousseau, et réédités en 1924 par MM. Herriot, Chautemps, François-Albert, sont irrémédiablement dégonflés et discrédités. Il fallait entendre, à Luna-Park, les acclamations qui saluaient M. l'abbé Bergey, stigmatisant l'opposition stupidement imaginée entre le bon curé de campagne à la soutane verdie, partisan de l'universelle conciliation, et le méchant congréganiste, exploiteur intransigeant de nos querelles religieuses. Les anticléricaux défendent piteusement les lois de 1901 et de 1904 par des arguments de simple opportunité politique. Leur attitude est pleine d'embarras et toute d'équivoque, sauf quand elle avoue un parti pris doctrinal qui dépasse absolument la question congréganiste. L'offensive a changé de camp. Elle est du même côté que le bon sens, le bon droit et l'espérance.

» Quel est le principe de cette campagne catholique pour la restitution légale du droit d'association et du droit d'enseignement aux Congrégations et aux congréganistes ? — Le R. P. Paul Doncœur l'a rappelé, à Luna-Park, avec une autorité exceptionnelle, en louant et en adoptant comme sienne la déclaration précédemment faite par le comte Bernard de Vesins. Défendre la liberté

Ligue nationale des Droits des prêtres anciens combattants.

La P. A. C. a également son siège 36, rue du Montparnasse, Paris, VIe (1). Le 19. 3. 25, elle avait reçu l'adhésion des Unions de 86 diocèses. Elle tint, à cette date, sa première assemblée générale. Reproduisons son ordre du jour :

La Ligue Nationale des Droits des Prêtres Anciens Combattants réunissant 18 000 prêtres et séminaristes de la campagne et de la ville, réunie à Paris, le jeudi 19 mars, en la fête Saint-Joseph, pour sa première assemblée générale, sous la présidence de M. l'abbé Bergey, son président, député de la Gironde :

Adresse respectueusement à Notre Saint Père le Pape l'expression émue de son amour filial, sa douloureuse protestation contre les accusations injustes formulées par le Gouvernement et les procédés singuliers employés pour retirer du Vatican l'ambassade française ;

Exprime à NN. SS. les cardinaux, archevêques et évêques de France son respectueux attachement et sa soumission joyeuse à toutes les directions qu'ils jugeront opportun de donner à leur clergé ;

Salue avec émotion et fierté les vaillants évêques, l'admirable clergé, les fervents et patriotes catholiques d'Alsace-Lorraine et appuie avec une fraternelle énergie leurs si légitimes revendications ;

Envoie à ses frères et sœurs de la D. R. A. C. le salut le plus cordial et s'affirme totalement unie à eux de cœur et d'action pour obtenir à tout prix le respect de leurs droits et de leurs libertés de citoyens français ;

Déclare nettement aux autres associations de camarades anciens combattants, mutilés et autres victimes de la guerre, qu'elle les appuiera de toute son énergie dans leurs justes et légitimes revendications qui seraient méconnues ;

Envoie son salut affectueux à tous ses frères dans le sacerdoce dispersés sur la terre de France et des colonies qui poursuivent, dans les âpres difficultés de l'heure présente, leur patient apostolat de sanctification des âmes et de relèvement moral du pays.

En terminant, les Prêtres A. C. déclarent à ceux qui portent actuellement sur leurs épaules les redoutables destinées du pays qu'ils entendent donner au peuple français l'exemple de tous les sacrifices en se plaçant strictement au-dessus de toute préoccupation politique. C'est avec la seule préoccupation de la religion dont la charge leur est confiée qu'ils se prononcent énergiquement contre les décisions des convents maçonniques insérées dans le code français sous le nom de lois laïques (2).

(*A suivre.*)

---

de la vie religieuse, *c'est rendre hommage au droit souverain de Dieu ;* c'est accomplir l'intention miséricordieuse du Christ qui a voulu perpétuer dans la société chrétienne, et pour le bien de tous, la pratique publique des conseils de l'Evangile. Si des religieux se sont faits les propagateurs d'une juste résistance à la légalité abusive qui les menaçait de nouveau, et s'ils réclament désormais un régime de droit et de liberté, ils ont conscience de s'acquitter d'un *devoir* d'allégeance envers Dieu et aussi d'un *devoir* d'exemple envers tous leurs frères dans la même foi chrétienne, envers tous leurs frères dans la grande famille française. »

(1) Voir les statuts de la P. A. C. dans *D. C.*, t. 12, col. 1188-1196, en note.

(2) La *Chronique des Ligues nationales* signale encore la Ligue des femmes françaises, la Ligue patriotique des Françaises, l'Union spirituelle des veuves de France, la Fédération nationale des Associations de familles nombreuses, la Ligue des Jeunesses fédératives, le Comité Roosevelt.

La Ligue des Jeunesses fédératives a pour président M. Paul Garcin, pour secr. gén. M. Louis Faucon, pour organe la *Revue fédéraliste*, dont M. Jacques Reynaud est directeur. Elle tient comme doctrine que toute renaissance nationale dépend de l'établissement d'un régime fédéraliste qui permette aux activités régionalistes et décentralisatrices, de tous ordres, de donner leur mesure. Le 10. 9. 25, eut lieu, à Lyon, son dîner annuel, pour le 95e anniversaire de la naissance de Mistral.

Le Comité Roosevelt (26 *bis*, rue Pierre-Leroux, Paris, VIIe aux bureaux de l'*Intérêt français*) se propose :

1° De lancer un mouvement en vue de l'élévation d'un monument de la reconnaissance française envers le président Roosevelt et envers les familles des soldats américains glorieusement tombés dans les combats de la grande guerre ;

2° De contribuer pécuniairement à l'élévation du monument Roosevelt;

3° D'entretenir le souvenir de la fraternité d'armes entre les combattants français et les combattants américains, ainsi que le souvenir de l'intervention des Etats-Unis dans la Grande Guerre et de l'action des patriotes américains à qui cette intervention est due ;

4° De maintenir et de renforcer l'amitié entre les patriotes de France et des Etats-Unis.

M. A.-S. du Mesnil-Thoret est son secr. gén. ; le Comité exécutif comprend, en outre, l'amiral Degouy, M. Auguste Cavalier, directeur de l'*Intérêt français*, et M. Dutreb.

Nous ne citerons le Comité anticommuniste français (organe : *La Phalange*) que pour rappeler comment le général de Castelnau et la F. N. C. ont mis en garde contre les agissements de ce Comité sollicitant des adhésions et surtout des cotisations.

ÉPHÉMÉRIDES

Le premier et le troisième numéro de chaque mois de la D. C. contiendront désormais les événements les plus importants de chacune des quinzaines du mois précédent. Cette innovation, longtemps souhaitée par un grand nombre de nos lecteurs, constituera, nous l'espérons, une documentation complémentaire des plus utiles, malgré les lacunes inévitables d'un pareil travail.

Mardi 1er décembre.

SAINT-SIÈGE. — Circulaire du card. Gasparri étendant aux évêques du monde entier les directives pontificales en matière d'art sacré données aux évêques d'Italie le 1. 9. 24 (*O. R.*, 3. 12. 25) (cf. *D. C.*, t. 12, 808-10).

FRANCE. — *Chambre :* Le groupe socialiste S. F. I. O. adresse un manifeste au pays pour justifier son refus à M. Herriot de participer au pouvoir.

— *Angers :* Fêtes du cinquantenaire de la fondation des Facultés catholiques de l'Ouest, sous la présidence du card. Charost.

— *Paris :* Ouverture du Congrès (1-3 déc.) de la F. G. S. P. F., qui groupe 2 093 sociétés. — Le barreau parisien et la municipalité parisienne célèbrent le 25e anniversaire de la loi permettant aux femmes l'exercice de la profession d'avocat (loi déposée et rapportée à la Chambre par Viviani, rapportée au Sénat par R. Poincaré) (cf. *Q. A.* t. 46, 315-317 ; t. 47, 29-31, 92-94 ; t. 56, 326).

ALLEMAGNE. — Début de l'évacuation de la zone de Cologne (note de la Conférence des Ambassadeurs à l'Allemagne du 16. 11. 25) (cf. *D. C.*, t. 14, 1182).

BELGIQUE. — Dépôt, par le député Jennissen, d'une proposition de loi tendant à « libérer les femmes de certaines inégalités qui les frappent au point de vue civil et pénal ».

GDE-BRETAGNE. — *Londres :* Signature des 7 accords conclus à la Conférence de Locarno (7-16 octobre 1925) (cf. *D. C.*, t. 14, 724). Ont signé : Sir Austen Chamberlain, M. Briand, Dr Luther, MM. Scialoja, Vandervelde, Dr Benès et M. Skrzynski.

HONGRIE. — *Budapest :* Les Juifs célèbrent le trentième anniversaire de leur reconnaissance légale par l'Etat.

ITALIE. — *Rome :* La section d'accusation de la Cour d'appel renvoie devant la Cour d'assises 5 accusés qui répondront du meurtre du député Matteoti.

Mercredi 2 décembre.

France. — *Parlement :* Lecture de la déclaration ministérielle du 7e cabinet Briand (cf. *D. C.*, t. 14, 1174). Dépôt du projet L. Loucheur sur les nouveaux impôts (la circulation des billets est portée de 51 milliards à 58 milliards et demi). Discours de M. Bokanowski.

— *Paris :* L'ambassadeur de l'Uruguay dépose au ministère des Aff. étrang. l'instrument des ratifications par le président de la République de l'Uruguay de la convention ayant pour objet d'assurer l'unification internationale et le perfectionnement du système métrique (art. 4 Convention internat. de Sèvres, 6. 10. 21) (*J. O.*, 7-8. 12. 25).

— Vinh-Tuy, prince héritier d'Annam, quitte Paris et s'embarquera le 4 déc. à Marseille sur le *Fontainebleau*, se rendant en Indo-Chine pour assister aux funérailles de l'empereur Khaï-Dinh, son père, mort le 6. 11. 25. — Mort de Paul-Eugène Dutasta, né le 19. 11. 73, secr. gén. en Tunisie (1906), consul gén. à Varsovie (1911), ambassadeur à Berne (1918), secr. gén. de la Conférence de la paix (1919).

Belgique. — M. Paul Tschoffen, démocrate chrétien, min. de la Justice, offre sa démission pour raison de santé.

Italie. — *Florence :* VIe Congrès de la Fédération de la Jeunesse catholique italienne.

Syrie. — Arrivée à Beyrouth de M. Henry de Jouvenel, nommé haut commissaire de la France en remplacement du général Sarrail par décret du 10. 11. 25 (*J. O.*, 1. 11. 25).

Jeudi 3 décembre.

France. — *Chambre :* Discussion du projet financier de M. Loucheur ; discours de MM. Loucheur, Blum, Briand, Bokanowski. L'inflation est votée à 6 voix de majorité : 245 contre 239, et l'ensemble du projet par 257 voix contre 229.

— *Sénat :* Dépôt du rapport de M. H. Bérenger, rapporteur général de la Commission sénatoriale des Finances, sur le projet de loi Loucheur.

Allemagne. — Approbation par le Reichstag du traité commercial entre l'Italie et l'Allemagne.

Bolivie. — Ferdinando Files est élu président de la République ; Abdon Saaveda, vice-président.

Espagne. — Le Directoire militaire, qui prit le pouvoir le 13. 9. 23, est remplacé par un Cabinet ministériel, présidé par le général Primo di Rivera.

Gde-Bretagne. — *Londres :* Conclusion de l'accord anglo-irlando-ulstérien sur les frontières de l'Ulster et de l'Etat libre.

Suisse. — *Genève :* Publication du rapport de la Commission de la S. D. N., présidée par Sir Horace Rumbold, au sujet de l'incident de frontière gréco-bulgare (19-24. 10. 25). La Grèce payera une indemnité de 20 millions de levas pour les biens meubles et de 10 millions de levas pour la perte de vies humaines.

Vendredi 4 décembre.

France. — Loi « instituant des mesures exceptionnelles destinées à assurer l'équilibre de la trésorerie » (*J. O.*, 5. 12. 25).

— Décret (min. Int.) « fixant la date (7 mai 1926) du dénombrement de la population » (*J. O.*, 6. 12. 25)

— *Sénat :* L'inflation est adoptée par 196 voix contre 59 et le projet d'équilibre de la trésorerie, voté sans modification par 205 voix contre 26. Discours de MM. Louis Tissier, Jénouvrier, François-Marsal, Chéron, Loucheur, Briand, Millerand.

— *Paris :* Salle Récamier, ouverture du Congrès national du Parti républicain socialiste, 36 fédérations y participent.

Gde-Bretagne. — *Manchester :* Mort de Mgr John Stephen Vaughan, évêque auxiliaire de Salford (cf. *D. C.*, t. 14, 1014).

Samedi 5 décembre.

France. — Décret (min. Guerre) portant organisation du commandement en Syrie, et nommant le général Gamelin commandant supérieur des troupes de Syrie (*J. O.*, 6. 12. 25).

— *Paris :* Arrestation de Marthe Moreuil, amie de Lionel Wiet (arrêté le 4), accusée d'espionnage dans les milieux aéronautiques.

Allemagne. — Démission du cabinet Hans Luther.

Italie. — *Vérone :* La police dresse trois contraventions contre des blasphémateurs (art. 118 P. U.).

Pologne. — *Varsovie :* Mort de Ladislas-Stanislas Reymond, né à Strawczyki (Pologne russe) le 6 mai 1868, lauréat du prix Nobel de littérature en 1924.

Dimanche 6 décembre.

Saint-Siège. — Pie XI bénit la rose d'or destinée à la reine Elisabeth de Belgique à l'occasion du 25e anniversaire de son mariage et la remet au prince Mgr Ferdinand de Croy, ancien camérier secret participant, curé-doyen de Sainte-Waudru à Mons, qui la portera à la nonciature de Bruxelles.

France. — *Nancy :* Fêtes du centenaire du card. Lavigerie ; discours du maréchal Lyautey.

— *Paris :* Clôture du Congrès du Parti républicain-socialiste. Discours de M. P. Painlevé. — Mort de Jean Saget, député radical-socialiste de Belfort, né à Montmirey-la-Ville (Jura), le 6. 9. 1887, avocat à la Cour d'appel de Paris, député depuis 1919.

Allemagne. — *Essen :* Discours de l'ex-chancelier Wirth en faveur de la politique de la Société des Nations.

Egypte. — *Le Caire :* Signature de l'accord italo-égyptien relatif à la délimitation de la frontière de la Cyrénaïque.

Syrie. — Hasbaya, centre religieux des Druses, est occupée par les troupes françaises.

Lundi 7 décembre.

France. — Circulaire de M. René Renoult aux procureurs généraux pour l'application de la législation en matière de loyers (*J. O.*, 7-8. 12. 25).

— *Paris :* A l'hôtel des Sociétés savantes, conférence contradictoire sur l'école unique. Discours de MM. Jean Guiraud et Louis Latzarus. M. Albert Bayet est obligé d'avouer que l'école unique aboutit au monopole. — Arrestation des Anglais William Fisher, Olivier Philipps et John Leather, accusés de complicité avec Marthe Moreuil dans l'affaire d'espionnage de nos camps d'aviation. — Le *Nouveau Siècle*, « journal de la fraternité nationale pour la politique de la victoire », directeur Georges Valois (Gressent), rédacteur en chef politique Jacques Arthuys, devient quotidien (cf. *D. C.*, t. 15, 30).

Belgique. — Le vicomte Poullet, démocrate chrétien, ministre des Affaires économiques, remplace M. Tschoffen au ministère de la Justice ; le comte de Liedekerke, conservateur catholique, devient ministre des Affaires économiques.

Etats-Unis. — *Washington :* Ouverture du 69e Congrès. Nicholas Longworth est élu speaker. — Signature par MM. Mellon et Titulesco de l'accord concernant la dette roumaine envers l'Amérique.

Suisse. — *Genève :* Ouverture de la 37e session du Conseil de la S. D. N., sous la présidence de M. Scialoja (à l'ordre du jour : désarmement, litige anglo-turc au sujet de Mossoul). — Le comité spécial du Conseil de la S. D. N. chargé d'étudier le problème de la réduction des armements termine ses travaux (3-7 déc.) ; M. Paul-Boncour est chargé des rapports à présenter au Conseil.

Syrie. — M. de Jouvenel rend visite au patriarche maronite.

Mardi 8 décembre.

France. — M. Henry Bérenger, sénateur, est nommé ambassadeur et envoyé extraordinaire de la République à Washington, en remplacement de M. Daeschner, admis à faire valoir ses droits à la retraite (*J. O.*, 10. 12. 25 et 17. 12. 25).

— *Paris :* L'élection des étudiants délégués aux conseils de discipline de l'Université donne lieu à quelques manifestations.

Arabie. — Ibn Saïd, chef des Wahabites, s'empare de Médine, défendue par le roi Ali.

Etats-Unis. — *Washington :* Lecture du message du président Coolidge au Congrès (désarmement, dettes).

Gde-Bretagne. — *Chambre des Communes :* Vote en 3e lecture du projet de loi portant ratification de l'accord intervenu le 3 décembre au sujet de la frontière irlando-ulstérienne.

Suisse. — *Genève :* La Turquie dénie au Conseil de la S. D. N. le droit d'arbitrage sur Mossoul.

Syrie. — Mgr Cyrille Mogabgab, évêque de Zahlé, est élu patriarche grec-melchite d'Antioche sous le nom de Kirillos IX, en remplacement de Mgr Dimitrios Cadi, décédé à Damas le 25. 10. 25.

Yougoslavie. — Lettre collective de l'épiscopat catholique sur l'année sainte, l'action catholique, la presse et le 7e centenaire de saint François d'Assise.

Mercredi 9 décembre.

FRANCE. — *Chambre :* Vote du projet de loi prorogeant jusqu'au 1er avril 1926 les effets de la législation sur les loyers.

— *Paris :* Mort d'André Beaunier, né le 22. 9. 69 à Evreux, normalien, agrégé des lettres, romancier et critique littéraire à la *Revue des Deux Mondes* et à l'*Echo de Paris*, marié à Mme Jeanne Raunay, née Richomme, membre du Conseil de la Corporation des publicistes chrétiens.

ESPAGNE. — La présidence du Conseil communique à la presse une note constituant la déclaration ministérielle.

— *Madrid :* Mort de Pablo Iglesias, leader du parti socialiste espagnol ; né au Ferrol en 1850, il fonda en 1879 le premier groupement socialiste espagnol.

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — Le nouveau cabinet est constitué sous la présidence d'Antoine Svehla, du parti agrarien (le cabinet Svehla avait donné sa démission après les élections législatives et sénatoriales du 15. 11. 25).

Jeudi 10 décembre.

FRANCE. — *Chambre :* Rejet, par 280 voix contre 108, de l'amendement Arthur Henriet portant réduction de 50 000 francs (budget des Aff. étrang.) en vue de la suppression de l'ambassade auprès du Vatican. — M. Raoul Péret est élu président du groupe de la Gauche radicale en remplacement de M. Paul Morel, nommé sous-sec. Etat aux Finances.

— *Arras :* Remise par le card. Dubois de la Légion d'honneur à Mgr Julien, év. d'Arras, promu chevalier le 24. 10. 25 (*J. O.*, 28. 10. 25).

— *Paris :* Remise des lettres de créance de M. Christian Georgievitch Rakowsky, ambassadeur de l'U. R. R. S. — Arrivée de M. Théodore Steeg, commissaire résident général au Maroc ; de M. Maurice Viollette, gouverneur général de l'Algérie, et de M. Lucien Saint, résident général de Tunisie. — Ouverture du 41e Congrès national de la Ligue de l'Enseignement, sous la présidence de M. Paul Bénazet, sous-sec. Etat à l'Enseignement technique. — La Ligue de l'Enseignement célèbre à la Sorbonne le centenaire de Condorcet. Des étudiants manifestent à l'occasion de la remise à M. Herriot par M. François-Albert de la « grande médaille de la Ligue française de l'Enseignement ».

IRLANDE. — *Dublin :* Le Dail Eireann ratifie par 71 voix contre 21 l'accord de Londres relatif à la frontière irlando-ulstérienne.

PORTUGAL. — M. Manuel Teixeira Gomez, élu président le 5. 10. 1923, donne sa démission pour raison de santé.

SUISSE. — *Genève :* A la suite de la décision prise le 8. 12. 25 par le Conseil de la S. D. N., adoptant à l'unanimité les conclusions de la Cour de La Haye (question de Mossoul), Tewfick Rouchdy bey considère sa mission comme terminée.

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — Le nouveau cabinet prête serment devant le président Thomas G. Masaryk.

Vendredi 11 décembre.

PORTUGAL. — M. Bernardino Machado est élu président de la République ; il avait été élu président en août 1915 et banni en décembre 1917.

SYRIE. — M. de Jouvenel adresse une proclamation aux populations de la Syrie.

Samedi 12 décembre.

PERSE. — Reza Khan Pahlavi est nommé roi de Perse avec succession héréditaire par l'Assemblée constituante. Le 31 octobre, la Chambre avait voté la déposition de Ahmad Kadjar, shah de Perse en exil en France, et la déchéance de sa dynastie.

Dimanche 13 décembre.

FRANCE. — *Lyon :* Discours de M. Louis Marin, président de la Fédération républicaine de France et de l'Union républicaine démocratique de la Chambre, sur les réformes sociales et la situation financière.

— *Paris :* Inauguration par une messe au Sacré-Cœur de la Semaine des liturgies catholiques (13-20 déc.) à l'occasion du 16e centenaire du Concile de Nicée. — Clôture du 41e Congrès de la Ligue de l'Enseignement, sous la présidence de M. Daladier, min. I. P.

— *Saint-Quentin :* Discours de M. Edouard Soulier, député de Paris, contre la politique du Cartel.

ESPAGNE. — A Torrelodones, près Madrid, mort de Maura y Montaner (Antonio), né à Palma-de-Majorque en 1843, grand d'Espagne, avocat, chef du parti conservateur depuis 1902, président du Conseil en 1904, 1907 (exécution de Ferrer en 1909), 1918 et 1919 (15 août-17 juill.) (cf. *Q. A.*, t. 91, 168-70, 178-80 ; t. 112, 103-4).

Lundi 14 décembre.

SAINT-SIÈGE. — Allocution consistoriale (succès de l'Année Sainte, canonisations, Exposition missionnaire, commémoration du centenaire de Nicée, relations avec l'Italie, le Chili, le Mexique, l'Argentine, la Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie, la France, la Bavière et la Pologne; extension du Jubilé au monde entier, prochaine célébration de la fête de la Royauté sociale de Jésus-Christ) et création de 4 cardinaux : Mgr Bonaventure Cerretti, nonce en France ; Mgr Henri Gasparri, nonce au Brésil ; Mgr Patrice O'Donnell, archev. d'Armagh ; Mgr Alexandre Verde, secrétaire de la S. C. des Rites.

FRANCE. — *Chambre :* La Commission des Finances, par 16 voix contre 5, renvoie les projets financiers au Gouvernement.

— *Bayonne :* Ouverture des fêtes du centenaire du cardinal Lavigerie (14-15).

— *Nice :* Mort de Mgr Chapon (Henri-Louis), né à Saint-Brieuc, le 14 mars 1845, secrét. particulier de Mgr Dupanloup, vic. gén. hon. et chan. tit. de Nantes, élu év. de Nice le 25. 6. 1896, assist. au trône pontif. le 6. 8. 1921. Œuvres : *Mgr Dupanloup et la liberté*, *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Episcopat ; Hommages et souvenirs à de chères mémoires ; La femme chrétienne ; Conférences spirituelles ; L'Allemagne devant la conscience chrétienne ; Le statut légal de l'Eglise de France* (*R. des Deux Mondes*, oct. 1920).

— *Paris :* Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences. Discours de M. Bouvier sur la crise du transformisme, et de M. Emile Picard sur le géomètre et philosophe Jules Tannery. — Réunion semestrielle du Bureau fédéral de la Confédération internat. des Syndicats agricoles, sous la présidence de M. de Marcillac. M. Toussaint, secrétaire général, fait le résumé d'une enquête mondiale sur l'organisation syndicale et coopérative agricole et sur les méthodes économiques employées par les diverses Fédérations. — Au cours d'une réunion organisée, salle d'Horticulture, par le *Nouveau Siècle*, des étudiants d'Action Française manifestent contre les membres du Faisceau universitaire et empêchent la réunion.

SUISSE. — *Genève :* Sir Austen Chamberlain remet à la garde de la Société des Nations les textes originaux des « accords de Locarno » signés à Londres. — Le Conseil de la S. D. N. règle définitivement le conflit de frontière gréco-bulgare du 19-24 octobre ; la Grèce et la Bulgarie acceptent les conclusions du rapport présenté par Sir Austen Chamberlain.

Mardi 15 décembre.

FRANCE. — *Chambre :* La commission des Finances ayant confirmé à l'unanimité son précédent vote de renvoi des projets d'impôts, M. Loucheur, min. Fin., donne sa démission. — Discussion du budget de l'Instruction publique. Question de l'école unique : discours de MM. Groussau, Ducos, rapporteur, Daladier, min. I. P.

— *Paris :* A Luna-Park, dans un meeting présidé par M. Péricard, président de la Ligue des Droits du religieux ancien combattant (DRAC), discours de M. l'abbé Bergey, président de la PAC ; allocutions de MM. Raymond Laurent, au nom du Parti démocrate populaire ; Bernard de Vesins, au nom de la Ligue d'A. F. ; A. Couvreur, au nom de la Jeune-République ; pasteur Edouard Soulier, au nom de la Ligue républicaine nationale ; général de Castelnau, au nom de la Fédération nationale catholique. Le R. P. Doncœur renouvelle le serment des religieux : « Nous ne partirons pas » ; Dom J. Moreau, vice-président de la DRAC, réclame pour les religieux tous les droits que possèdent les autres citoyens français.

RUSSIE. — *Moscou :* Signature du traité commercial soviéto-norvégien.

SUISSE. — *Lausanne :* Un procès-verbal est signé par les délégués des Fédérations d'athlétisme de France et d'Allemagne pour la reprise des relations sportives.

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.